



Organisation
internationale
du Travail

► Rapport d'évaluation sur l'Environnement favorable aux entreprises durables en République centrafricaine



Rapport d'évaluation sur l'Environnement favorable aux entreprises durables en République centrafricaine

Copyright © Organisation internationale du Travail 2020
Première édition 2020

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

ISBN 978-92-2-032595-7 (imprimé)

ISBN 978-92-2-032594-0 (PDF)

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Imprimé en Suisse

Préface

Un environnement des affaires porteur est clef pour la création et le développement d'entreprises durables. Il est donc important non seulement de fournir une assistance aux entreprises et à leurs organisations qui les soutiennent, mais également de mettre en place un environnement réglementaire, politique et institutionnel propice qui permette aux entreprises de démarrer, de se développer et de se maintenir.

Dans le cadre de son mandat de promotion du travail décent, l'Organisation internationale du Travail (OIT) se concentre sur la création d'emplois, la protection sociale, le dialogue social et les droits au travail. Cela suppose la promotion d'économies qui génèrent plus d'emplois de meilleure qualité dans des entreprises durables. Dans ce contexte, l'OIT a mis au point la méthodologie Environnement propice aux entreprises durables (EESE) afin de fournir des recommandations fondées sur des données factuelles sur la manière d'améliorer l'environnement des affaires pour les entreprises durables. Cet outil se concentre sur les aspects politiques, économiques, sociaux et environnementaux du climat des affaires et a été appliqué dans plus de 40 pays.

En 2018 - 2019, suite à une demande des organisations patronales de la République centrafricaine - l'Union nationale du patronat centrafricain (UNPC) et le Groupement interprofessionnel de Centrafrique (GICA) - l'OIT a mené une évaluation de l'environnement des affaires dans le pays, sur la base de la méthodologie EESE. Cet exercice s'est ainsi basé sur un examen documentaire et une analyse des indicateurs clefs relatifs à l'environnement des affaires, et sur une enquête de perception auprès de 360 propriétaires d'entreprise et travailleurs. L'analyse a également pris en considération le contexte particulier auquel est confronté le pays, et surtout sa fragilité provoquée par les conflits armés qui se sont succédés depuis plusieurs années.

Les mandants tripartites de l'OIT et parties prenantes clefs ont également été consultés lors de ce processus.

Tandis que l'analyse de l'environnement des affaires a été finalisée en début d'année 2020, le processus de consultation pour la formulation de réformes prioritaires et d'un plan d'action a été interrompu par la pandémie liée à la COVID 2019 qui a frappé la planète et a créé une crise sociale, économique d'ampleur inégalée – au-delà de la catastrophe sanitaire. Même si les conséquences de cette pandémie se font sentir malheureusement sur l'économie et la vie sociale de la République centrafricaine à l'heure de cette publication, les conclusions de l'analyse de l'environnement des affaires restent pertinentes. Le dialogue social qui sera engagé pour la mise en œuvre des réformes tiendront forcément compte de l'impact de la covid-19.

L'OIT espère ainsi que cette analyse pourra nourrir les réflexions et consultations qui doivent se tenir afin de mettre en place des réformes pérennes qui permettront à la République centrafricaine de se reconstruire et de construire un avenir du travail meilleur.

L'évaluation EESE a mobilisé un nombre de spécialistes de l'OIT au siège et sur le terrain et en particulier : Sabrina de Gobbi, Carlo Delu et Séverine Deboos de l'unité des petites et moyennes entreprises (PME), Federico Negro de l'unité DEVINVEST au siège de l'OIT à Genève, Lassina Traore, Spécialiste des Activités pour les Employeurs (ACT / EMP) et Rodrigue Raoul Zuchuon, spécialiste entreprises de l'équipe technique pour le travail décent pour l'Afrique centrale.

Nous remercions également le Cabinet SCIFACO pour la conduite de l'enquête de perception, ainsi que Kai Habel pour la rédaction du rapport final.

Nous espérons qu'avec ce rapport, le gouvernement et les partenaires sociaux seront encouragés à faire de nouveaux progrès pour surmonter certaines des principales contraintes, avec le soutien de l'OIT.

Deborah France Massin
Directrice, Bureau
des Activités pour les
Employeurs (ACT/EMP)



Aminata Maiga
Directrice, Bureau de pays de l'OIT pour la République
démocratique du Congo, l'Angola, la République
centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Tchad



Vic Van Vuuren
Directeur, Département
des Entreprises



Contenu

Préface	iii
Résumé exécutif	ix
Abréviations et acronymes	xi
1. Introduction	1
1.1 Méthodologie	1
1.2 Plan du rapport	5
2. Composantes politiques	7
2.1 Paix et stabilité politique	7
2.2 Bonne gouvernance	10
2.3 Dialogue social	15
2.4 Respect des droits de la personne et des normes internationales du travail	18
3. Composantes économiques	23
3.1 Stabilité de la politique macroéconomique et bonne gestion de l'économie	25
3.2 Commerce et intégration économique durable	28
3.3 Réglementations et environnement légal	36
3.4 État de droit et propriété privée	41
3.5 Concurrence loyale	43
3.6 Technologies de l'information et de la communication	44
3.7 Accès aux services financiers	46
3.8 Infrastructures physiques	48
4. Composantes sociales	53
4.1 Culture entrepreneuriale	53
4.2 Éducation, apprentissage et formation permanente	55
4.3 Justice et inclusion sociale	60
4.4 Protection sociale adéquate	63
5. Composantes environnementales	67
5.1 Intendance responsable de l'environnement	67
6. Conclusions et recommandations pour améliorer l'environnement des affaires	73
Bibliographie	77

Graphiques

Graphique 1: Qualité des personnes interrogées	4
Graphique 2: Stabilité politique et absence de violence	9
Graphique 3: PME victimes de criminalité.	11
Graphique 4: Les principaux obstacles auxquels sont confrontées les PME en RCA	11
Graphique 5: Mesures les plus importantes à mettre en oeuvre pour assurer la continuité des PME	12
Graphique 6: Contrôle de la corruption	13
Graphique 7: Indice de Perception de la Corruption	14
Graphique 8: Efficacité gouvernementale	15
Graphique 9: Indice des droits politiques	16
Graphique 10: Indice des libertés civiles	16
Graphique 11: Voix et responsabilité	17
Graphique 12: Appréciation des PME de la qualité des relations entre syndicats et organisations patronales.	19
Graphique 13: Eléments les plus importants susceptibles de constituer des violations des droits de la personne et des normes du travail en RCA	21
Graphique 14: PME victimes de criminalité, selon l'appartenance religieuse	21
Graphique 15: Croissance du PIB (% annuel)	26
Graphique 16: Taux d'inflation (%)	26
Graphique 17: Taux de participation à la population active (%)	28
Graphique 18: L'environnement économique et commercial selon les grandes entreprises	29
Graphique 19: Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)	30
Graphique 20: Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)	30
Graphique 21: Commerce de marchandises (% du PIB)	31
Graphique 22: Balance courante (% du PIB)	32
Graphique 23: Eléments faisant obstacle au développement du commerce, selon les PME	32
Graphique 24: Mesures les plus importantes à mettre en oeuvre pour développer le commerce, selon les PME	33
Graphique 25: Exportations de biens et services (% du PIB).	34
Graphique 26: Exportations de biens et services (% du PIB).	34
Graphique 27: Liens entre grandes entreprises et firmes locales	35
Graphique 28: Indice de la qualité de la réglementation.	37
Graphique 29: Comment les PME jugent l'environnement légal	37
Graphique 30: Facilité de faire des affaires, classement (sur 190 pays)	38
Graphique 31: Formalisation des PME	39
Graphique 32: Création d'entreprise, classement (sur 190 pays)	39
Graphique 33: Bénéfices fiscaux et procéduraux obtenus par les PME	40
Graphique 34: Indice d'Etat de droit	42
Graphique 36: Abonnements à la téléphonie mobile (pour 100 habitants	45

Graphique 37: Utilisateurs d'Internet (% de la population)	45
Graphique 38: Principales sources de financement auxquelles feraient recours les personnes interrogées	47
Graphique 39: Discriminations en matière de financement formel	49
Graphique 40: Cr�dit int�rieur fourni au secteur priv� (% du PIB)	49
Graphique 41: Comment les PME jugent les infrastructures	51
Graphique 42: Principales infrastructures pour obtenir un environnement favorable aux entreprises	51
Graphique 43: Acc�s aux services d'eau potable de base (% de la population)	52
Graphique 44: Principaux obstacles � l'entrepreneuriat.	55
Graphique 45: Indice d'�ducation	56
Graphique 46: Comment les PME jugent l'�ducation	57
Graphique 47: Contribution des grandes entreprises � l'�ducation	58
Graphique 48: Principaux domaines dans lesquels les PME ont besoin de soutien.	59
Graphique 49: Indice d'�galit� des sexes	61
Graphique 50: Appr�ciation de l'environnement des affaires selon le sexe	62
Graphique 51: Appr�ciation de l'environnement des affaires selon le milieu	62
Graphique 52: Appr�ciation de l'environnement des affaires selon la religion	63
Graphique 53: D�penses de sant� des administrations publiques nationales (% PIB)	64
Graphique 54: D�penses de sant� des administrations publiques nationales (% des d�penses publiques totales)	64
Graphique 55: Consommation d'�nergie renouvelable (% de la consommation totale d'�nergie).	69
Graphique 56: Empreinte �cologique (hag par habitant)	69
Graphique 57: Classement des politiques et institutions pour la durabilit� de l'environnement par l'EPIN	70
Graphique 58: �missions de CO2 (tonnes m�triques par habitant)	70
Graphique 59: �missions de m�thane (Tg)	71
Graphique 60: �missions de protoxyde d'azote (Gg)	71

Tableau et diagrammes

Tableau 1: R�partition des entreprises interrog�es selon le secteur d'activit�s	4
Diagramme 1: Indicateurs politiques	7
Diagramme 2: Indicateurs macro�conomiques	23
Diagramme 3: Acc�s au cr�dit, droit de propri�t� et comp�tition	24
Diagramme 4: Technologies de l'information et de la communication	25
Diagramme 5: Indicateurs sociaux	53
Diagramme 6: Indicateurs environnementaux	67

► Résumé exécutif

Le rapport d'évaluation EESE (Environnement favorable aux entreprises durables) explore la situation en Centrafrique et évalue l'environnement des affaires offert par le pays. Pour ce faire, l'évaluation se base sur une collecte de données secondaires, sur des données primaires obtenues à travers une enquête de terrain, sur des informations tirées de la littérature nationale ou internationale et de documents publiés ou non-publiés, ainsi que sur les commentaires élaborés par les représentants des mandants nationaux tripartites. L'enquête de terrain a consisté en la réalisation d'entretiens avec des dirigeants d'entreprise (PME/PMI, grandes entreprises et multinationales) et leurs employés. Les questionnaires utilisés lors des entretiens avaient pour but d'appréhender la perception des employeurs et des travailleurs sur l'environnement des affaires.

L'analyse de l'environnement des affaires en Centrafrique doit prendre en considération le contexte particulier auquel est confronté le pays: sa fragilité, provoquée par les conflits armés qui se sont succédés, se traduit par une érosion de la confiance entre les acteurs, une multiplication des risques, l'augmentation des prix et l'accroissement de la pauvreté. Ce contexte de fragilité nécessite que les efforts se concentrent prioritairement dans l'établissement (ou le rétablissement) de fondations économiques solides, telles que la garantie des droits de propriété, la protection des contrats, un système bancaire efficient et l'affermissement des institutions étatiques.

Composantes politiques

La Centrafrique est marquée par des défis importants en matière de gestion politique, que ce soit en termes de stabilité politique, d'apaisement de la violence, de respect des libertés civiles, de lutte contre la corruption, d'efficacité gouvernementale, de respect des droits politiques ou encore de participation citoyenne. Depuis 2003, le pays a été ravagé par la guerre – qui s'est déclinée en trois périodes: 2004-2007, 2012-2013, puis 2013-2014 – et par les nombreux conflits armés entre ex-Séléka et anti-balaka, qui continuent d'exercer une violence illégitime et donc d'entretenir un climat d'insécurité intense. La fin des conflits ouverts a

ouvert une nouvelle période qui est la bienvenue, de même que les efforts militaires entrepris pour éviter toute nouvelle conflagration; cependant, les périodes de trouble ont ébranlé en profondeur une société qui peine à se rétablir. C'est à cette situation politique difficile que doivent faire face les entreprises centrafricaines et leurs organisations, lesquelles ne peuvent déployer leurs activités sans le climat de confiance nécessaire au bon développement de l'économie. Non seulement le travail au jour le jour se trouve contrarié, mais les projets sur le long terme deviennent extrêmement difficiles à réaliser, dès lors que les risques politiques empêchent de prévoir et donc d'entreprendre. Les personnes interrogées font preuve d'exaspération à l'égard des vols et des cambriolages dont ils sont nombreux à souffrir: le gouvernement devrait se concentrer de toute urgence sur ce problème. La Centrafrique possède une large marge de progression en matière de dialogue social: les difficultés concernent la prolifération d'organisations syndicales, le taux de syndicalisation très bas, l'insuffisance des rencontres tripartites et l'actualisation nécessaire des normes du travail.

Composantes économiques

L'environnement macroéconomique en Centrafrique est défaillant, malgré la reprise de la croissance dès 2014, après des années de conflit. Les taux de croissance se sont maintenus à des niveaux élevés depuis maintenant plusieurs années, ce qui indique une amélioration de la situation. Toutefois, le pays affiche toujours de fâcheux résultats en matière d'exportation de biens et services, d'équilibre de la balance courante, de formation brute de capital, de commerce de marchandise, d'entrées d'investissements étrangers directs, de qualité de la réglementation, de facilité à faire des affaires, de création d'entreprise, d'indice d'état de droit, de crédit fourni au secteur privé, d'information sur le crédit, de technologies de l'information et de la communication, d'utilisateurs d'Internet et de diffusion d'abonnements à la téléphonie. Quel que soit le secteur économique, les moyens de production et les infrastructures ont grandement souffert des conflits. La Centrafrique souffre de taux de pauvreté trop élevés, mais ses ressources naturelles importantes pourraient contribuer au

développement socio-économique du pays. Parmi les différents maux qui touchent l'économie centrafricaine peuvent être cités un relatif isolement vis-à-vis des marchés étrangers, un climat des affaires fragile, le foisonnement d'entreprises informelles, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, une insécurité structurelle et l'absence de présence étatique sur une grande partie du territoire. Les personnes interrogées se disent insatisfaites du manque d'efficacité des autorités compétentes, des impôts et taxes sur les importations, du problème de la corruption, ainsi que de la protection des consommateurs et des investisseurs. La formalisation des entreprises et l'enregistrement auprès des autorités demeurent problématiques, même si de nombreux progrès, telle que la mise en place du guichet unique, ont été réalisés. Le système financier demeure également largement perfectible, de même que les conditions assurant une concurrence équitable. Quant aux infrastructures, les pouvoirs publics devraient améliorer les routes, dont se plaignent la majorité des personnes interrogées.

Composantes sociales

Les indicateurs sociaux révèlent une situation sociale préoccupante en Centrafrique. L'éducation demeure perfectible, notamment en ce qui concerne le lien entre l'enseignement et les compétences requises dans le monde professionnel. Les acteurs du secteur privé disent avoir de la peine à trouver de la main-d'œuvre compétente, car ils observent une inadéquation entre la formation

classique et les besoins des entreprises. Le secteur privé devrait être davantage consulté afin d'intégrer ses préoccupations dans un cursus éducatif révisé. Dans l'état actuel des choses, les entreprises participent peu à la formation et à l'éducation de leurs employés et des citoyens en général; ce paramètre contribue également à la disjonction entre éducation et travail. Les entreprises soulignent des lacunes en gestion et planification d'entreprise, en comptabilité et en compétences juridiques. Concernant le poids des femmes dans l'économie, il apparaît clairement que celles-ci sont sous-représentées sur le marché du travail et dans la sphère politique. D'autres disparités doivent également être combattues, telles que celles dont souffrent les entreprises dans les zones rurales. Les divergences religieuses doivent être prises en considération, puisque certains groupes subissent davantage que d'autres les tourments d'un environnement imparfait. Par ailleurs, le système de sécurité sociale devrait être amélioré.

Composantes environnementales

La Centrafrique réalise des performances environnementales satisfaisantes: ses émissions de CO₂ sont faibles, l'empreinte écologique des habitants est bonne, les surfaces forestières sont préservées et une part importante des énergies consommées sont renouvelables. D'un autre côté, la désertification, la régression de la biodiversité, la pollution des eaux et le braconnage représentent les problèmes majeurs auxquels il s'agit de faire face.

► Abréviations et acronymes

ACFPE	<u>Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi</u>
AFD	<u>Agence française de développement</u>
AFDB	<u>African Development Bank</u>
BAD	<u>Banque africaine de développement</u>
BIT	<u>Bureau international du Travail</u>
BBC	<u>British Broadcasting Corporation</u>
BDEAC	<u>Banque de développement des États de l'Afrique centrale</u>
BEAC	<u>Banque des États de l'Afrique centrale</u>
BIRD	<u>Banque internationale pour la reconstruction et le développement</u>
BTP	<u>Bâtiments et travaux publics</u>
BUCADA	<u>Bureau centrafricain du droit d'auteur</u>
CAHF	<u>Central Africa Housing Finance</u>
CAPMEA	<u>Comité d'assistance aux petites et moyennes entreprises et à l'artisanat</u>
CCIMA	<u>Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat</u>
CEDAW	<u>Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes</u>
CEEAC	<u>Communauté économique des États de l'Afrique centrale</u>
CEMAC	<u>Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale</u>
CEN-SAD	<u>Communauté des États du Sahel-Sahara</u>
CIPRES	<u>Conférence interafricaine de la prévoyance sociale</u>
CIRGL	<u>Conférence internationale de la région des Grands Lacs</u>
CIT	<u>Conférence internationale du Travail</u>
CLIP	<u>Consultation libre informée et préalable</u>
CMC-AA	<u>Cadre mixte de concertation pour l'amélioration des affaires</u>
CNC	<u>Caisse nationale de concurrence</u>
CNSS	<u>Caisse nationale de sécurité sociale</u>
CNTC	<u>Confédération nationale des Travailleurs de Centrafrique</u>
COBAC	<u>Commission bancaire d'Afrique centrale</u>
COSUMAF	<u>Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale</u>
CPI	<u>Cour pénale internationale</u>
CPS	<u>Cour pénale spéciale</u>
CSSREOP	<u>Conseil spécial de surveillance et de redressement</u>
CSTC	<u>Confédération syndicale des Travailleurs de Centrafrique</u>
DDRR	<u>Désarmement, démobilisation, réintégration et réhabilitation</u>
DGID	<u>Direction générale des impôts et domaines</u>
DSF	<u>Déclaration statistique et fiscale</u>
DTS	<u>Dorsale transsaharienne à fibre optique</u>
EESE	<u>Environnement favorable aux entreprises durables</u>

ENERCA	Énergie centrafricaine
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
FACA	Forces armées centrafricaines
FLEGT	Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux
FMI	Fond monétaire international
GBAD	Groupe de la Banque africaine de développement
GEF	Global Environment Facility
GICA	Groupement interprofessionnel de Centrafrique
GU	Guichet unique
GUFE	Guichet unique de formalité des entreprises
HRW	Human Rights Watch
ICASEES	Institut centrafricain des statistiques des études économiques et sociales
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissements directs étrangers
ILAC	International Legal Assistance Consortium
IMF	Institutions de microfinances
IPC	Indice de perception de la corruption
ISDH	Indice sexospécifique du développement humain
ITC	International Trade Center
ITU	International Telecommunications Union
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
MINUSCA	Mission des Nations Unies en République centrafricaine
MISAC	Mission de l'Union africaine pour la Centrafrique et l'Afrique centrale
MSF	Médecins sans frontières
NIT	Normes internationales du travail
OAPI	Organisation africaine de la propriété intellectuelle
OCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OHADA	Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OIT	Organisation internationale du Travail
OIE	Organisation internationale des Employeurs
OMC	Organisation mondiale du Commerce
OMPI	Organisation mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PANA	Programme d'action national d'adaptation
PARCGEF	Projet d'appui au renforcement des capacités économiques et financières
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petites et moyennes industries

PNPS	<u>Politique nationale de protection sociale</u>
PNUD	<u>Programme des Nations Unies pour le développement</u>
PPTD	<u>Programme de pays pour la promotion du travail décent</u>
RCA	<u>République centrafricaine</u>
RCPCA	<u>Évaluation des besoins pour le relèvement et la consolidation de la paix</u>
REDD	<u>Réduction des émissions dues à la dégradation des forêts</u>
RJDH	<u>Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme</u>
ROCARE	<u>Réseau ouest et centrafricain de recherche en éducation</u>
SMIG	<u>Salaire minimum interprofessionnel garanti</u>
SOCATEL	<u>Société centrafricaine des télécommunications</u>
ODECA	<u>Société des eaux de Centrafrique</u>
SUCAF	<u>Sucrière en Afrique</u>
TIC	<u>Technologies de l'information et de la communication</u>
TPE	<u>Très petite entreprise</u>
TVA	<u>Taxe sur la valeur ajoutée</u>
UA	<u>Union africaine</u>
UE	<u>Union européenne</u>
UNCTAD	<u>United Nations Conference on Trade and Development</u>
UNEP	<u>United Nations Environment Programme</u>
UNICEF	<u>United Nations International Children's Emergency Fund</u>
UNIPACE	<u>Union des patronats d'Afrique centrale</u>
UNPC	<u>Union nationale du patronat centrafricain</u>
USTC	<u>Union syndicale des Travailleurs de Centrafrique</u>
VIH	<u>Virus de l'immunodéficience humaine</u>
WBG	<u>World Bank Group</u>

► 1. Introduction

Durant la Conférence internationale du Travail (CIT) de 2007, les discussions concernant la promotion d'entreprises durables ont amené à définir ce qui constitue un environnement favorable à la création et le développement des entreprises. Un environnement propice doit soutenir la quête légitime de profit tout en assurant le respect de la dignité humaine, la protection de l'environnement et le maintien de conditions de travail décentes. Afin de s'épanouir, les entreprises durables ont besoin de sociétés durables, tout comme les sociétés durables ont besoin d'entreprises durables: le succès des entreprises et la prospérité de la société dans son ensemble sont intimement liés. Les conclusions de la CIT ont identifié 17 éléments constitutifs d'un environnement favorable aux entreprises durables, tout en mettant en évidence le rôle fondamental que doivent remplir les gouvernements, les partenaires sociaux et l'Organisation internationale du Travail (OIT) afin de promouvoir ces entreprises.

Pour favoriser un environnement favorable au développement des entreprises durables, les conclusions soulignent l'importance de se concentrer sur les aspects suivants:

- Encourager la transition des acteurs de l'économie informelle vers l'économie formelle, et s'assurer que la législation s'applique à toutes les entreprises et tous les travailleurs;
- Renforcer les institutions et systèmes de gouvernance qui favorisent les entreprises;
- Garantir la répartition équitable et efficiente des ressources humaines, financières et naturelles afin de promouvoir l'innovation et la productivité;
- Établir des politiques adaptées à chaque pays, en fonction de ses spécificités, son niveau de développement, ses ressources et ses capacités institutionnelles, sans vouloir recourir à un modèle unique applicable à tous. Ces politiques doivent prendre en considération les normes du travail ainsi que les normes environnementales.

La Recommandation n° 205 sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience adoptée en 2017 par l'OIT relève la nécessité de répondre aux situations de crises découlant de conflits et autres catastrophes en adoptant une approche par étapes multidimensionnelle. Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la Recommandation n° 205 et des efforts entrepris afin de surmonter la fragilité, l'insécurité et le manque de stabilité qui rongent l'économie et la société en Centrafrique.

En octobre 2018, les deux associations d'employeurs de Centrafrique, l'Union nationale du patronat centrafricain (UNPC) et le Groupement interprofessionnel de Centrafrique (GICA), ont organisé avec le soutien de l'OIT un séminaire de deux jours afin de présenter une méthodologie développée par l'OIT concernant l'évaluation d'un environnement favorable aux entreprises durables. Environ 50 représentants des gouvernements, des employeurs et des employés ont participé à cet événement. Les participants se sont engagés de manière active et ont fait part de leur envie de réaliser une évaluation EESE (environnement favorable aux entreprises durables) dans leur pays, en identifiant en particulier neuf composantes comme étant des contraintes devant faire l'objet d'une enquête de perception auprès des entreprises.

1.1 Méthodologie

La méthodologie EESE est utilisée pour mesurer et évaluer les éléments constitutifs d'un environnement favorable aux entreprises durables.

L'évaluation se base sur:

- Une collecte de données secondaires;
- Des données primaires obtenues à travers une enquête de terrain;
- Des informations supplémentaires tirées de la littérature nationale ou internationale et de documents publiés ou non-publiés;
- Les commentaires élaborés par les représentants des mandants nationaux tripartites.

L'enquête de terrain s'est employée à deux tâches principales:

- Premièrement, examiner la perception des entreprises et de leurs travailleurs sur la qualité de l'environnement des affaires en RCA;
- Deuxièmement, fournir des données précises et concrètes qui serviront aux partenaires sociaux comme point de départ pour l'élaboration de positions communes, permettant ainsi d'engager un dialogue politique en vue des réformes pour le développement d'entreprises durables et la création d'emploi décent en République centrafricaine.

L'enquête de terrain a consisté en la réalisation d'entrevues avec les dirigeants d'entreprise et leurs employés, lesquelles ont été réalisées à l'aide de deux questionnaires comprenant des questions fermées. Ces dernières avaient pour but d'appréhender la perception des employeurs et des travailleurs sur l'environnement des affaires. Le premier questionnaire s'adressait aux PME/PMI et le second aux grandes entreprises et multinationales. Ces outils ont été adaptés pour prendre en compte le contexte spécifique de fragilité de la RCA, avec une attention particulière sur le rôle des multinationales dans l'économie du pays. Ils ont été finalisés pendant l'atelier d'octobre 2018.

L'enquête a par ailleurs enregistré des données supplémentaires sur les interviewés, comprenant des données démographiques telles que l'âge et le sexe de l'interviewé, ainsi que des données relatives à l'appartenance à une association d'employeurs ou de travailleurs, à la catégorie de l'emploi, au caractère formel ou informel de l'entreprise, à la taille de l'entreprise et à ses années d'activité.

Neuf des dix-sept conditions nécessaires pour un environnement favorable à des entreprises durables ont été identifiées comme prioritaires pour la République centrafricaine. Les questionnaires ont été par conséquent limités aux neuf conditions suivantes:

- La paix et la stabilité politique;
- Le dialogue social;
- Le respect des droits de l'homme universels et des normes internationales du travail;

- La culture d'entreprise;
- Le commerce et l'intégration économique durable;
- L'environnement juridique et réglementaire propice;
- L'accès aux services financiers;
- Les infrastructures physiques;
- L'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.

L'enquête de terrain a été menée du 1^{er} mai 2019 au 18 juillet 2019.

Les entreprises de l'échantillon ont été sélectionnées sur la base de sondages systématiques, en utilisant les fichiers des entreprises disponibles à l'Institut centrafricain des statistiques des études économiques et sociales (ICASEES), notamment les déclarations statistiques et fiscales dans chaque région et les fichiers d'entreprises des organisations patronales. Une partie de l'échantillon est extraite de ces documents.

A l'issue de l'enquête, 364 entretiens/questionnaires ont été réalisés, dont 157 remplis par les travailleurs. Les répondants, qui incluent à la fois des dirigeants et des employés, appartiennent à des entreprises formelles et informelles, à des PME/PMI et à des multinationales. Les entrevues ont été effectuées auprès d'hommes et de femmes, dans un esprit de parité.

Les 364 entreprises de l'échantillon sont réparties de la manière suivante:

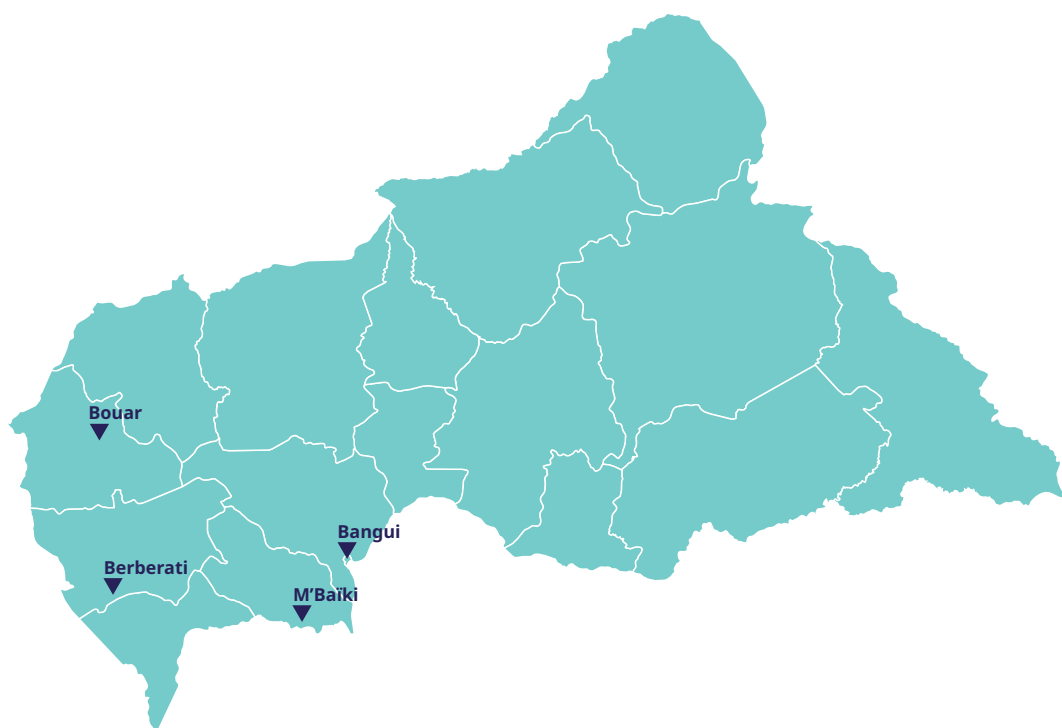
- 114 grandes entreprises et multinationales;
- 250 PME/PMI, TPE et entreprises parapubliques.

Les missions effectuées dans les différentes localités du pays ont permis de constater qu'il existe des grandes entreprises et des PME certes opérationnelles mais ne disposant pas de documents juridiques complets. Cette situation est due à l'absence d'antennes régionales de services étatiques tels que la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, le Guichet Unique de Formalités d'Entreprises ou encore le Cabinet d'Expertise comptable.

L'enquête a été menée dans les 4 localités suivantes:

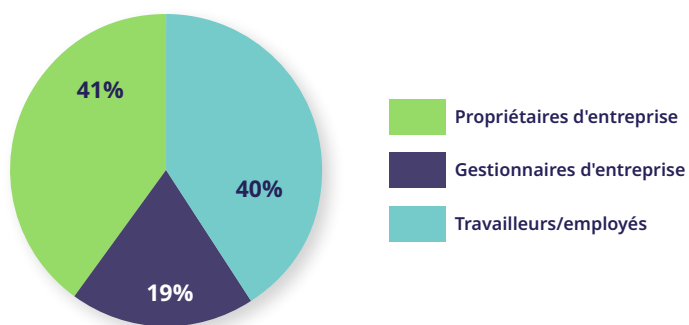
- ▶ Bangui, en incluant les villes environnantes Bimbo et Bégoua;
- ▶ M'Baïki;
- ▶ Berberati et les villes environnantes Boda et Nola;
- ▶ Bouar.

Les répondants se divisent entre propriétaires d'entreprise, gestionnaires/managers et travailleurs/employés des secteurs formel et informel. Le groupe le plus représenté sont les propriétaires (41%), suivis de très près des travailleurs (40%) et enfin des gestionnaires (19%). En ce qui concerne le sexe des personnes interrogées, 79% étaient des hommes contre 21% de femmes.



► Graphique 1: Qualité des personnes interrogées

Qualité des personnes interrogées



Source : Enquête EESE RCA

► Tableau 1: Répartition des entreprises interrogées selon le secteur d'activités

Secteur d'activité	GRANDES ENTREPRISES		PME/PMI & INFORMEL	
	Effectif répondant	%	Effectif répondant	%
1. Agriculture, chasse, forêt, pêche	0	0	6	2,4
2. Industrie manufacturière	11	9,6	8	3,2
3. BTP	20	17,5	32	12,8
4. Electricité, gaz, eau	9	7,9	2	0,8
5. Commerce, vente au détail, réparations	12	10,5	118	47,2
6. Hôtellerie, restauration, tourisme	1	0,9	16	6,4
7. Transport, stockage, communication	8	7	8	3,2
8. Mines	15	13,2	12	4,8
9. Banque/assurance/services financiers	9	7,9	6	2,4
10. Industrie forestière	22	19,3	0	0
11. Télécommunications	2	1,8	0	0
12. Autres services	4	3,5	0	0
13. Autres	1	0,9	42	16,8
TOTAL	114	100	250	100
364				

Source : Enquête EESE RCA

Le choix des secteurs représentés dans l'échantillon a été fait pendant l'atelier tripartite d'octobre 2018 à Bangui et la répartition par taille d'entreprises montre une place prédominante des grandes entreprises dans l'industrie forestière (19,3%), le secteur BTP (17,5%), l'activité minière (13,2%), le commerce (10,5%) et l'industrie manufacturière (9,6%). Les PME/PMI et entreprises informelles quant à elles opèrent avant tout des activités de commerce (47,2%), loin devant le secteur BTP (12,8%), l'hôtellerie (6,4%) ou l'activité minière (4,8%). Une part importante déclare ne pas relever des secteurs mentionnés (16,8%).

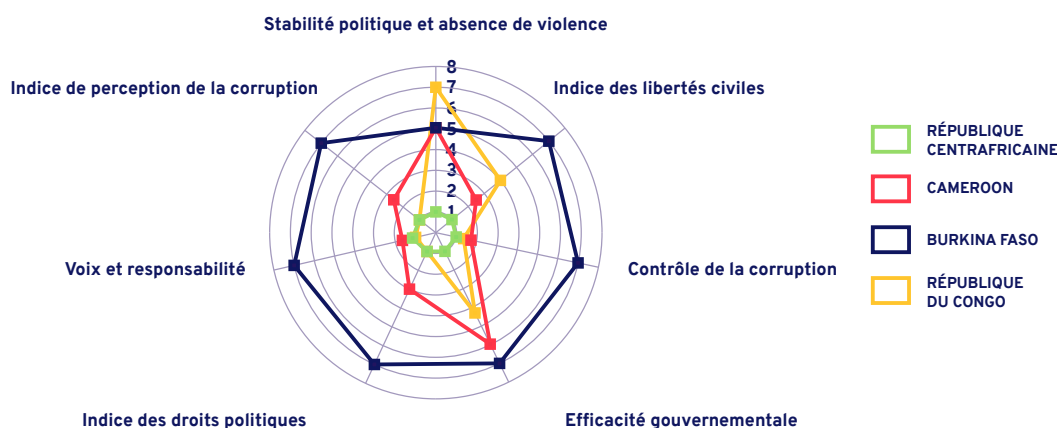
1.2 Plan du rapport

Le rapport se divise en quatre parties analytiques se rapportant respectivement aux composantes politiques, économiques, sociales, puis environnementales. La partie politique couvre

les thématiques de paix et stabilité politique, de bonne gouvernance, de dialogue social, des droits de l'homme et des normes internationales du travail. La partie économique explore les questions de politique macroéconomique, de bonne gestion de l'économie, de commerce, d'intégration économique, de réglementations, d'environnement légal, d'état de droit, de propriété privée, de concurrence loyale, de technologies de l'information et de la communication, d'accès aux services financiers et enfin d'infrastructures physiques. La partie sociale se consacre à l'évaluation de la culture entrepreneuriale, de l'éducation, de l'apprentissage, de la formation permanente, de la justice, de l'inclusion sociales et de la protection sociale. La dernière partie se penche sur l'intendance de l'environnement.

2. Composantes politiques

► Diagramme 1: Indicateurs politiques



Source: Rapport de collecte des données secondaires

Comme le révèle le diagramme ci-dessus, la Centrafrique présente de mauvais résultats en matière de gestion politique. Qu'ils aient trait à la stabilité politique et l'absence de violence, à la liberté civile, à la corruption, à l'efficacité gouvernementale, aux droits politiques ou à la participation citoyenne (voix et responsabilité), tous les indices affichent les scores les plus bas. Cette situation s'explique évidemment par la succession de guerres ayant ravagé le pays à partir de 2003 et par les divisions profondes qui continuent de le morceler: les groupes armés contrôlent encore plus de deux tiers du territoire, tandis qu'ex-Seleka et anti-balaka continuent d'exercer une violence illégitime. Les conflits engendrent des violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire. Les entreprises centrafricaines doivent malheureusement faire face à ce climat d'instabilité qui entrave la mise en œuvre de plans sur le long terme: les risques politiques élevés découragent notamment l'entrepreneuriat et étouffent les projets innovants. Les vols et les cambriolages représentent le problème principal auquel l'État doit remédier. Quant au système de justice, il reste à améliorer et sa présence limitée au-delà de Bangui contribue à l'insécurité qui ronge le

pays. En matière de dialogue social, la RCA est devant de nombreux chantiers: un phénomène de prolifération syndicale s'accompagne d'un taux de syndicalisation très bas (10 %), les rencontres tripartites sont rares et les normes du travail ne sont pas actualisées. Le Programme de pays pour la promotion du travail décent (PPTD) souligne la nécessité de renforcer les capacités des mandants tripartites, de mettre en conformité la législation du travail avec les normes internationales du travail, d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte social de stabilité tout en consolidant les acquis du dialogue social et de les étendre à tous les secteurs d'activités. De plus, le Code du Travail promulgué en 2009 nécessite une relecture pour sa mise en conformité avec les normes internationales du travail.

2.1 Paix et stabilité politique

La paix et la stabilité sont des conditions clés à la création et au développement d'entreprises durables. La République centrafricaine (RCA), ou Centrafrique, est un pays d'Afrique centrale dont la population est estimée à 4 753 802.

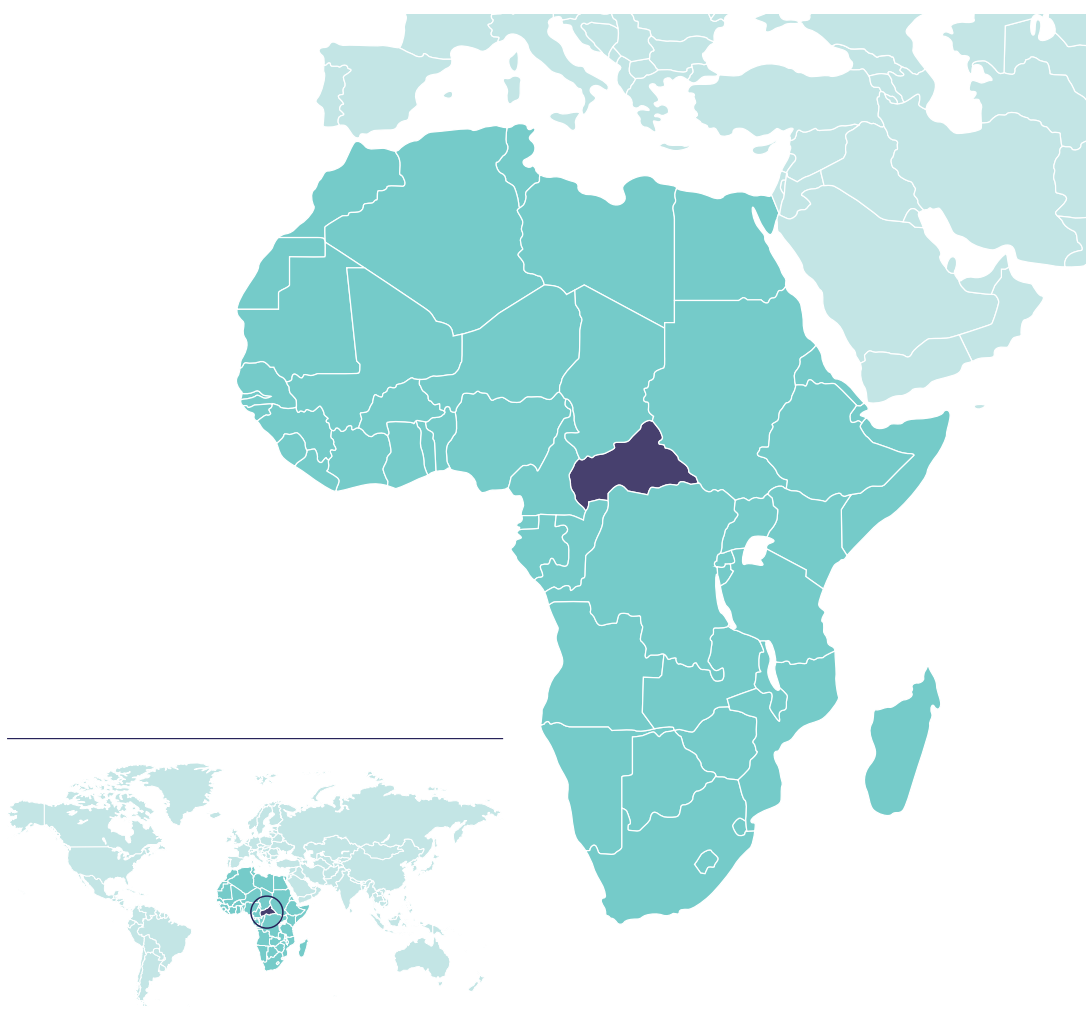
D'une superficie d'environ 622 984 km², le pays est enclavé, sans accès à la mer, entouré par le Cameroun à l'ouest, le Tchad au nord, le Soudan et le Soudan du Sud à l'est, la République démocratique du Congo et la République du Congo au sud.

Depuis son indépendance de la France en 1960, le pays a été marqué par une succession de régimes autoritaires et par les guerres civiles. Les premières élections libres avec multipartisme, en 1993, ont porté au pouvoir Ange-Félix Patassé, qui sera renversé en 2003 par François Bozizé. Suite à l'accession de ce dernier à la présidence, de violentes contestations ont mené à une première guerre civile (2004-2007). François Bozizé, réélu en 2005 et 2010, a été à son tour renversé en 2013 par la Seleka, une coalition de groupes armés, au

cours d'une deuxième guerre civile. Depuis, la RCA a connu quatre chefs d'état et une succession de conflits armés entre les forces gouvernementales et les groupes armés, voire entre les groupes armés eux-mêmes.

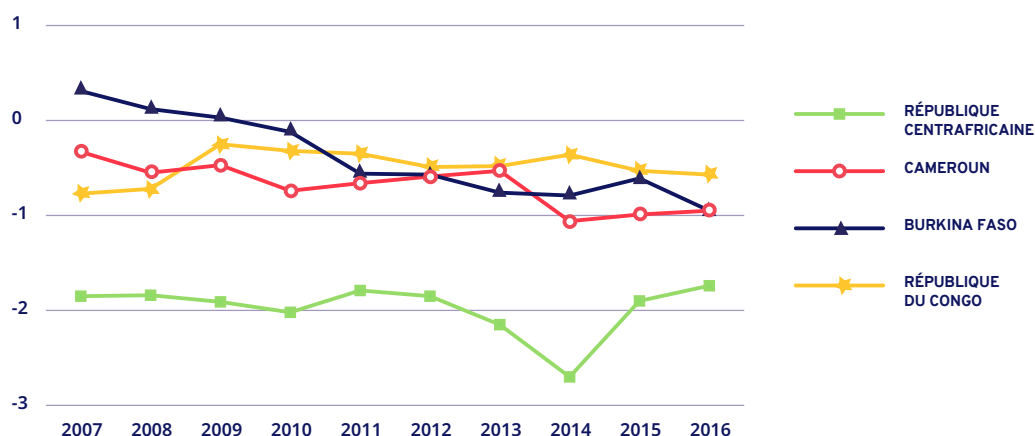
La Centrafrique est désormais une république dont le régime est présidentiel. La Constitution actuellement en vigueur a été promulguée en 2016, année où Faustin-Archange Touadéra a accédé à la présidence.

En dépit de ce retour à l'ordre constitutionnel, l'insécurité persiste. En 2018, les groupes armés contrôlaient plus de deux tiers du pays.¹ La principale ligne de fracture au sein du pays oppose les ex-Seleka (la Seleka fut officiellement dissoute



1 World Vision, juin 2018

► Graphique 2: Stabilité politique et absence de violence



Source: Indicateurs Mondiaux de la Gouvernance

en 2013), des milices du nord-est du pays, à des groupes d'autodéfense, les anti-Balakas.

L'opération de l'ONU, la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (MINUSCA), fut créée en avril 2014 par le Conseil de sécurité de l'ONU, avec pour mandat la protection des populations et l'appui au processus politique (appui aux efforts de réconciliation, au processus de démobilisation des groupes armés, à la réforme des forces de sécurité, à la lutte contre l'impunité). Le nombre de casques bleus est monté jusqu'à 12 000, et le mandat de la MINUSCA a été renouvelé en novembre 2018.

Des milliers de personnes, dont 75 casques bleus, auraient été tuées durant le conflit en RCA et plus de la moitié de la population nécessiterait actuellement une aide humanitaire. En outre, l'insécurité aurait entraîné le déplacement forcé d'environ un tiers de la population². Au début de l'année 2018, environ 688 000 Centrafricains étaient déplacés à

l'intérieur du pays, tandis que 546 000 étaient réfugiés dans les pays voisins. Le retour des réfugiés et déplacés internes dans leurs lieux d'origine est compromis par la violence et l'insécurité qui persistent au sein du pays³.

La Russie s'est imposée depuis 2018 comme un acteur majeur en Centrafrique, grâce à la livraison d'armes et au soutien militaire qu'elle fournit. La coopération entre les deux pays ne devrait pas s'essouffler dans les prochaines années, puisque les deux partenaires semblent satisfaits de leur collaboration: la Centrafrique demande notamment à la Russie de lui livrer des armes lourdes (véhicules de combat, mortiers, artillerie) afin de reprendre le contrôle des territoires contrôlés par les ex-Seleka⁴.

Les questions épineuses de la justice et de la réintégration des combattants à la société sont centrales au processus de paix. Les groupes armés demandent l'insertion de programmes de désarmement, démobilisation et de réintégration et

2 Groupe de la Banque Mondiale, 2016

3 ONU Info, février 2018

4 La Croix, octobre 2019

réhabilitation (DDRR) des ex-combattants dans les programmes de paix négociés, ainsi qu'une amnistie générale pour les crimes commis. Or, les accords passés jusqu'ici limitent l'amnistie aux crimes non couverts par la Cour pénale internationale (CPI). Une large partie de la population centrafricaine s'oppose à toute amnistie générale, tandis que certains représentants de la communauté internationale comme l'Union européenne estiment que l'impunité ferait le lit de nouvelles tragédies⁵.

Une douzaine de plans de paix et feuilles de route pour la réconciliation ont été élaborés depuis 2007, mais aucun n'a abouti. Le 17 juillet 2017, la RCA, l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et les pays de la région ont signé à Libreville une feuille de route pour la paix et la réconciliation en RCA qui fixe un cadre pour les discussions avec les groupes armés et la recherche d'un accord politique global. Le 5 février 2019, un accord de paix a été signé à Khartoum entre le gouvernement centrafricain et quatorze groupes armés, sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU. Cet accord, dont les termes exacts ne sont toujours pas connus, est le septième depuis 2012.

L'instabilité politique empêche le déploiement harmonieux des forces économiques: les entreprises souffrent de l'insécurité découlant de la fragilité de l'État, lorsque celui-ci ne parvient pas à exiger le respect du droit. Selon l'enquête, au cours des 12 derniers mois, 22% des PME ont été victimes de criminalité violente; 20% ont été victimes d'attaques de groupes armés et 22% ont été victimes de criminalité non violente. Ces chiffres révèlent le climat d'instabilité auquel doivent faire face les entreprises centrafricaines, qui se retrouvent dans l'incapacité de mettre en œuvre des plans sur le long terme. Les risques politiques élevés découragent l'entrepreneuriat et étouffent les projets innovants. **GRAPHIQUE 3**

Les PME sont confrontées à un certain nombre d'obstacles majeurs en matière de violence. D'après les personnes interrogées, les vols et les cambriolages représentent le problème principal auquel l'État doit remédier. Ensuite viennent les

retombées des conflits armés, la destruction des structures de production, puis les agressions physiques contre les dirigeants d'entreprise. Ces différentes formes de criminalité nécessitent l'affermissement des institutions policières et militaires, ainsi que l'application des lois afin de protéger les entreprises des groupes ou individus violents. **GRAPHIQUE 4**

Toujours selon les personnes interrogées, il est indispensable de redéploier les Forces armées centrafricaines (FACA) sur le territoire national. Bien sûr, la reprise de contrôle du pays dépasse le cadre de ce rapport, qui ne saurait se prononcer sur les questions militaires; soulignons seulement l'importance fondamentale de cet aspect politique sur les performances économiques, ainsi que le besoin de sécurité réclamé par les acteurs commerciaux. Ces derniers demandent également une meilleure formation des entreprises sur la manière de faire face aux conflits, une plus grande présence de la MINUSCA dans le pays, le redressement des institutions publiques locales et une meilleure inclusion des entreprises privées dans le processus de paix. **GRAPHIQUE 5**

2.2 Bonne gouvernance

La bonne gouvernance, l'absence de corruption et l'efficacité des institutions favorisent l'esprit d'entreprise et encouragent la croissance et le développement du secteur privé. La RCA n'est pas bien classée en termes d'indicateurs de gouvernance. La mauvaise gouvernance héritée des régimes successifs peut être considérée comme l'une des raisons essentielles des performances limitées pour réaliser les objectifs de développement durable en RCA⁶.

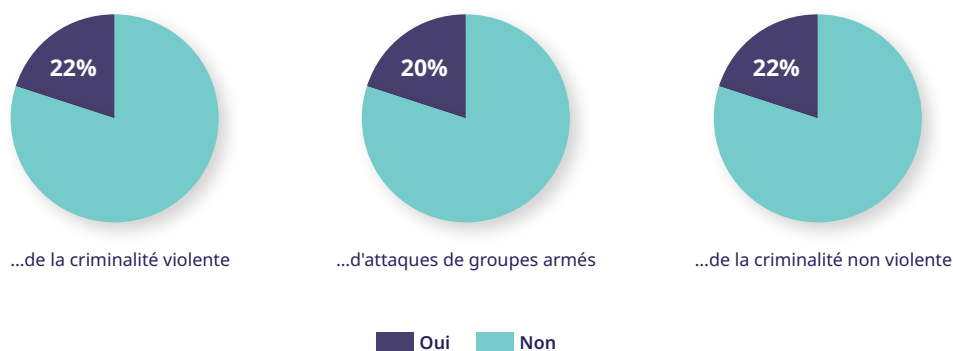
Depuis son indépendance de la France en 1960, le gouvernement est confronté à des déficits budgétaires considérables et lutte depuis le début des années 1980 contre le fardeau d'un secteur public important et souvent inefficace. Le désengagement de l'État de domaines stratégiques comme la sécurité intérieure, les ressources minières, le transport ou l'exploitation forestière, ainsi qu'une grande dépendance vis-à-vis des pays étrangers et bailleurs de fonds représentent des obstacles

5 Le Monde, septembre 2017

6 Transparency International, janvier 2014

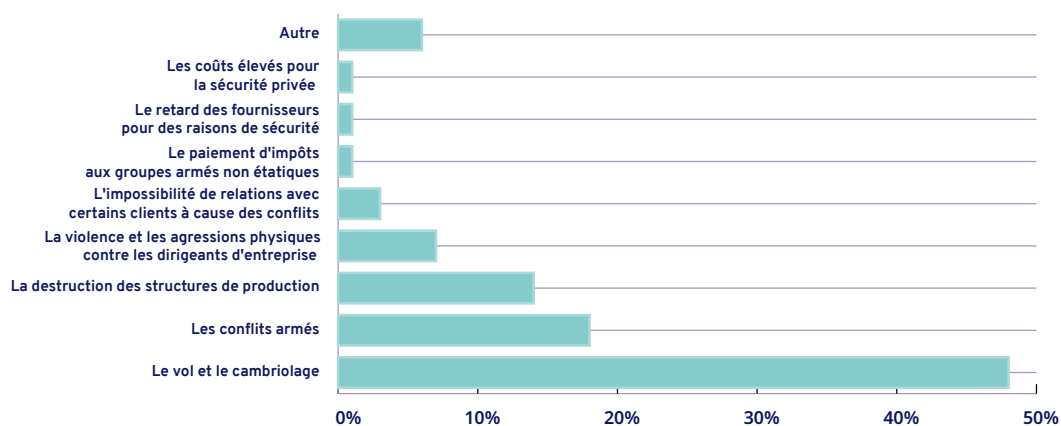
► Graphique 3: PME victimes de criminalité

PME victimes, au cours des 12 derniers mois, ...



Source: Enquête EESE RCA

► Graphique 4: Les principaux obstacles auxquels sont confrontées les PME en RCA

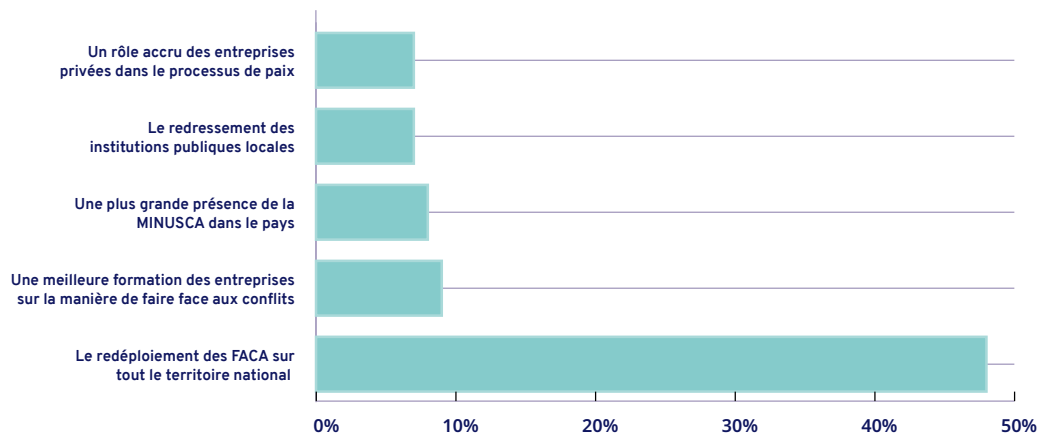


Source: Enquête EESE RCA

à la bonne gestion du pays. Les disparités entre Bangui et le reste du pays, ainsi que la marginalisation de certaines régions extrêmement pauvres,

notamment au nord-est du pays, ont donné naissance à un sentiment de frustration de la part des populations⁷.

► Graphique 5: Mesures les plus importantes à mettre en oeuvre pour assurer la continuité des PME



Source: Enquête EESE RCA

Les élections présidentielles et législatives de 2016 ont abouti à un transfert pacifique du pouvoir du Conseil national de transition à un gouvernement élu. Les scrutins ont été généralement considérés comme réussis mais ont été entachés d'irrégularités. Un premier tour pour les élections au Parlement a dû être annulé à la suite d'une série d'allégations de fraude et autres comportements répréhensibles. En raison de l'insécurité persistante, les électeurs vivant en dehors de la capitale sont en grande partie incapables de participer aux processus politiques. La nouvelle Constitution adoptée en 2015 prévoyait la création d'un Sénat, mais cette institution n'est pas encore active. Le président actuel, Faustin-Archange Touadéra, est le chef de l'État et a été directement élu pour un mandat de cinq ans.

En dépit du soutien de la communauté internationale, la capacité du gouvernement à appliquer les décisions politiques est fortement compromise par son absence d'autorité au-delà de la capitale. 70 % du territoire centrafricain échappe au contrôle de l'État et est livré aux mains des milices intérieures ou venant des pays voisins. La MINUSCA travaille à restaurer et à étendre l'autorité de l'État et a notamment contribué au redéploiement de plus de 750 fonctionnaires et agents de l'État, y compris les Préfets, les Sous-Préfets et les enseignants, sur l'ensemble du territoire depuis 2017 ainsi que le

renforcement des capacités en gestion des 16 préfets et 71 sous-préfets. Cependant, l'effectivité de la présence de ces représentants de l'État resterait à renforcer. Les réguliers arriérés de salaires entraînent des grèves fréquentes des fonctionnaires et accroissent le risque de corruption.

La performance de la RCA en matière de transparence et de lutte contre la corruption est particulièrement faible. Les opérations du gouvernement sont en grande partie non transparentes et les groupes de la société civile et d'autres groupes ont peu d'occasions de commenter ou d'influencer les décisions politiques. La corruption et le népotisme ont longtemps été omniprésents dans tous les secteurs du gouvernement, et restent difficiles à combattre en raison des capacités limitées. Le pays a adopté une série de lois visant à lutter contre la corruption (la loi n°06.010 du 3 juillet 2006 ratifiant la convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, la loi n° 06.011 du 3 juillet 2006 ratifiant la convention des Nations Unies contre la corruption et la loi n° 17.023 du 21 décembre 2017 portant sur le code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques) et de légers progrès ont pu être réalisés au cours des dernières années, mais la RCA reste, en matière de gouvernance, au bas des classements internationaux, en Afrique et dans le monde. L'indice de perception de

la corruption (IPC) de Transparency International classe le pays à la 145^e position sur 168 pays avec un score de 24/100. L'édition 2016 de l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique montre une légère amélioration de la note du pays en 2015, mais il se classe toujours à la 52^e place sur 54 pays⁸.

GRAPHIQUE 6

La concentration des ressources et du pouvoir politique entre les mains d'une élite restreinte et l'incapacité de l'État à répondre aux besoins de sa population, notamment en matière de justice et de sécurité, ont généré un manque de confiance envers les hommes politiques et les institutions. Selon l'Agence française de développement (AFD), la détresse des populations face à la faible gouvernance de leurs institutions centrales a constitué le cœur de la crise. **GRAPHIQUE 7**

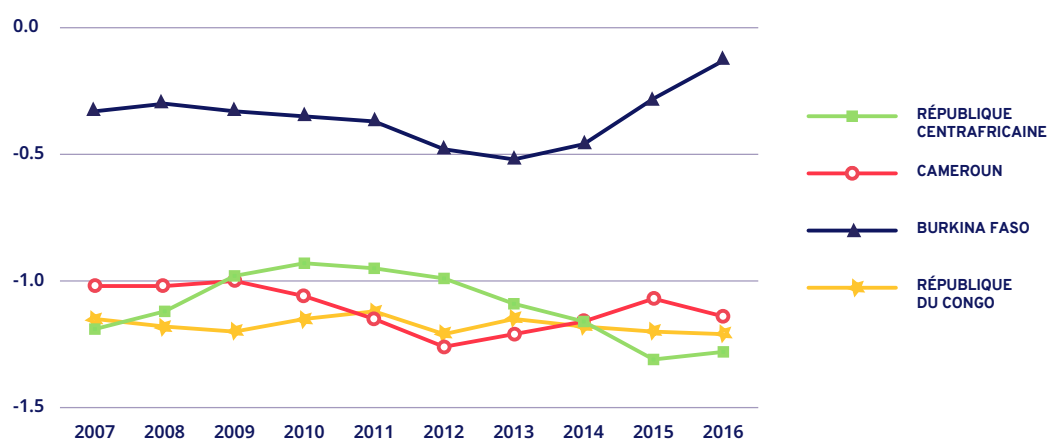
Une meilleure gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles est nécessaire en RCA. Le pays dispose en effet d'importantes ressources minières (or et diamant notamment) qui font l'objet de convoitises de la part de certains groupes armés. L'exploitation illégale dans les territoires sous contrôle des rebelles, les exportations

à travers des frontières poreuses et la corruption contribuent à réduire les revenus de l'État. Le pays avait rejoint l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) en mai 2007 et a été déclaré pays conforme en mars 2011⁹. Toutefois, en raison de l'instabilité politique, il a été temporairement suspendu de l'initiative en avril 2013. En mai 2013, il a également été suspendu du système de certification des diamants dans le cadre du processus de Kimberley, ce qui a contribué à précipiter la crise politique. La levée complète de la suspension du pays reste compromise par le manque de sécurité et de transparence du secteur.

GRAPHIQUE 8

Une Haute Autorité chargée de la bonne gouvernance, a été mise en place en mars 2017 afin de lutter contre la mauvaise gouvernance et la corruption tout en facilitant une redistribution équitable à tous les Centrafricains des profits générés par les ressources naturelles. En avril 2018, la Banque mondiale a accordé à la République centrafricaine un prêt de 5 milliards de francs CFA, destinés à financer la mise en place d'une bonne gouvernance des ressources naturelles dans le

► Graphique 6: Contrôle de la corruption

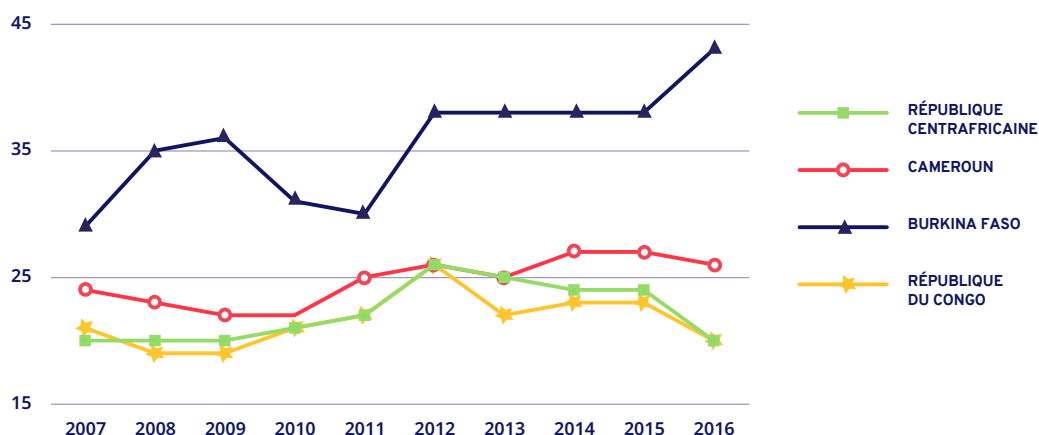


Source: Banque Mondiale, Indicateurs Mondiaux de la Gouvernance

8 African Development Bank, mars 2017

9 Ibid.

► Graphique 7: Indice de Perception de la Corruption



Source: Transparency International; les scores comptabilisés « 0 » représentent un environnement perçu comme « hautement corrompu » tandis que les environnements perçus comme les plus sains ont les scores plus élevés

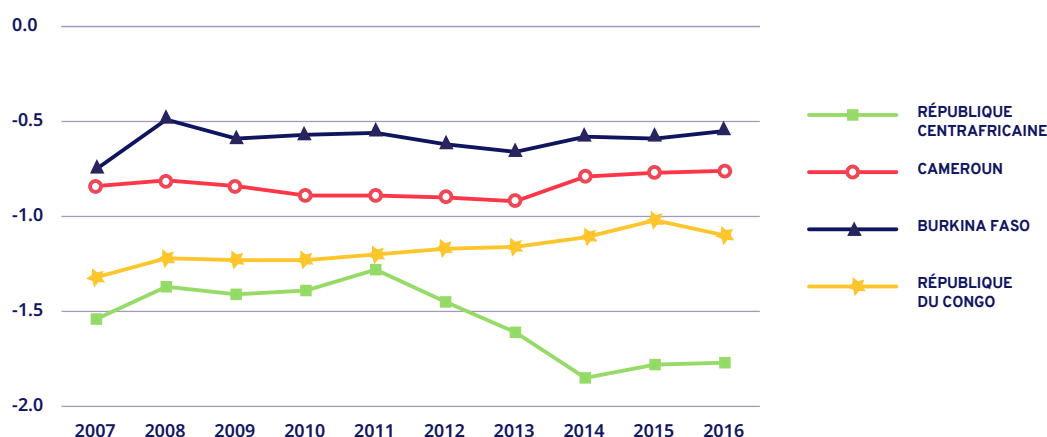
pays. Les fonds devraient permettre de renforcer la capacité du personnel du ministère du Plan et de l'Économie et de doter le pays d'un nouveau code minier plus attractif et susceptible d'attirer des investissements.

Le système de justice de l'état est fortement défaillant et a une présence limitée au-delà de Bangui. En plus d'être politisés, les tribunaux sont inefficaces: il y a une pénurie de juges et leurs salaires restent souvent impayés. Les détentions arbitraires et les longues détentions préventives sont monnaie courante. Un Procureur spécial a été nommé en février 2017 à la Cour pénale spéciale (CPS), compétent pour enquêter sur les violations des droits de l'homme. Le tribunal n'est pas encore opérationnel et souffre d'un manque de ressources humaines et financières, ce qui contribue à entretenir un climat général d'impunité. Les Nations Unies se sont engagées au côté du gouvernement pour le renforcement du système judiciaire, du système pénitentiaire et la mise en place de la CPS afin de lutter contre l'impunité. La MINUSCA apporte également son soutien au gouvernement en matière de dialogue et de réconciliation communautaire en faveur des acteurs locaux de paix¹⁰.

Le droit des citoyens de constituer librement des associations, organisations et partis politiques est garanti dans la constitution. La société civile en République centrafricaine est très fragmentée et la plupart des organisations de la société civile sont de nature politique. Alors que l'État ne peut répondre aux besoins de sa population, les ONG nationales auraient un rôle important à jouer en tant que prestataires de services de base. Mais bien que leur nombre ait doublé depuis 2014, la plupart reste généralement dépourvue des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à une participation active aux actions humanitaires et de développement. Leurs activités sont également sévèrement limitées par les mauvaises conditions de sécurité. La RCA est en effet l'un des pays les plus meurtriers pour les travailleurs humanitaires dans le monde. **GRAPHIQUE 9 - GRAPHIQUE 10**

Bien que la censure directe des médias par l'État soit rare, et que la liberté de la presse soit reconnue et garantie dans la Constitution, les journalistes sont confrontés à un accès restreint à de nombreuses régions du pays en raison de l'insécurité. Peu de résidents en dehors de Bangui ont accès

► Graphique 8: Efficacité gouvernementale



Source: Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de la gouvernance

à des sources médiatiques nationales ou internationales ou à Internet. Depuis le début du conflit en 2013, de nombreuses stations de radio communautaires ont été fermées. Cependant, certaines stations indépendantes continuent de fonctionner et d'organiser des débats dynamiques, avec une participation active des appelants. **GRAPHIQUE 11**

2.3 Dialogue social

Le dialogue social, la liberté d'association et le droit de négociation collective sont essentiels pour qu'il soit possible d'obtenir des résultats effectifs, équitables et mutuellement bénéfiques pour les travailleurs, les employeurs et le gouvernement, ainsi que pour la société dans son ensemble. La RCA a ratifié les principaux instruments de l'OIT relevant du droit social, du dialogue social et de la représentation des travailleurs et des employeurs. Ceux-ci incluent: la Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (n° 87) de 1948, la Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (n° 98) de 1949, et la Convention sur les consultations tripartites

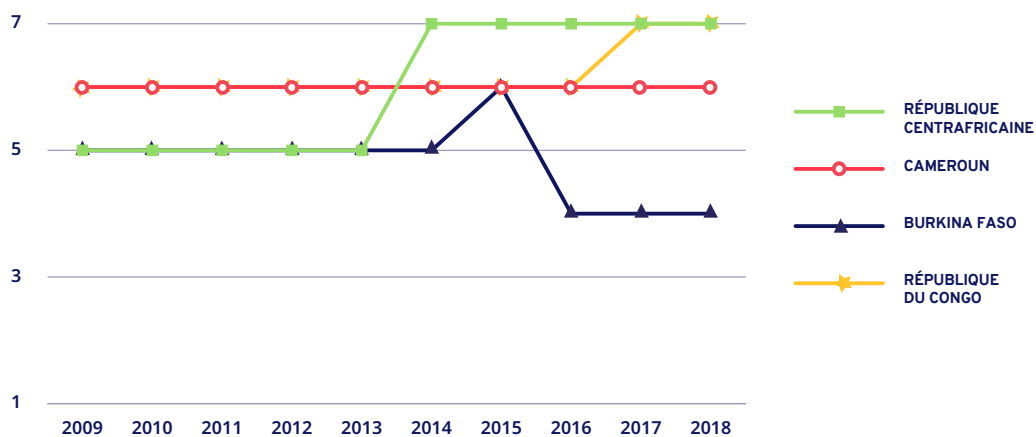
relatives aux normes internationales du travail (n° 144) de 1976.

La Constitution de 2016 garantit le droit syndical en RCA, ainsi que le droit de grève. Un Conseil national permanent du Travail a été créé par ordonnance en février 2004, et placé sous la tutelle du ministre en charge du Travail. Un nouveau Code du Travail a été promulgué en janvier 2009, ce qui a permis la mise en exergue de nouveaux critères de détermination de la représentativité syndicale, désormais basés sur les élections professionnelles.

A l'instar d'autres pays africains, la RCA est marquée par le phénomène de la prolifération syndicale. Elle compte actuellement 17 organisations syndicales, les plus représentatives étant la Confédération syndicale des Travailleurs de Centrafrique (CSTC), l'Union syndicale des Travailleurs de Centrafrique (USTC) et la Confédération nationale des Travailleurs de Centrafrique (CNTC). Néanmoins, le taux de syndicalisation, estimé à 10 %, est très bas. Il est dû à la mauvaise image dont souffrent les syndicats, ainsi qu'à la part importante du secteur informel, qui représenterait environ 75 % de l'économie¹¹. Les syndicats des travailleurs en RCA sont par ailleurs

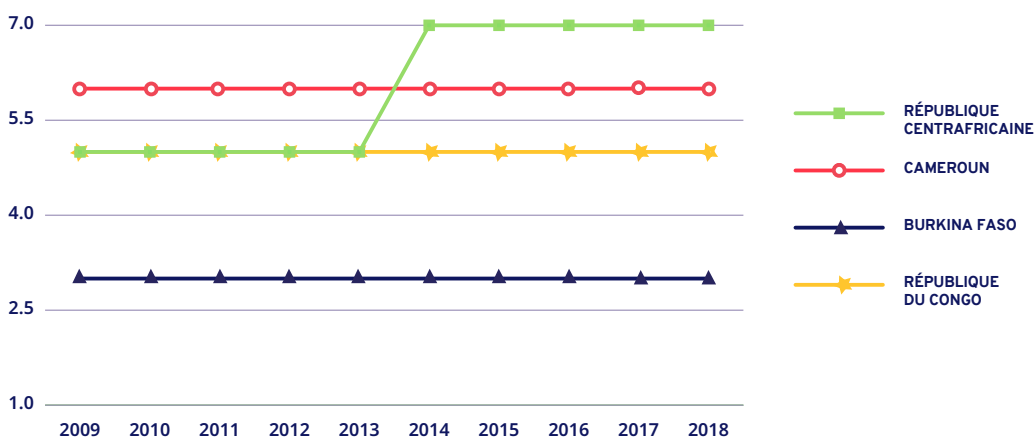
11 OIT, juin 2018

► Graphique 9: Indice des droits politiques



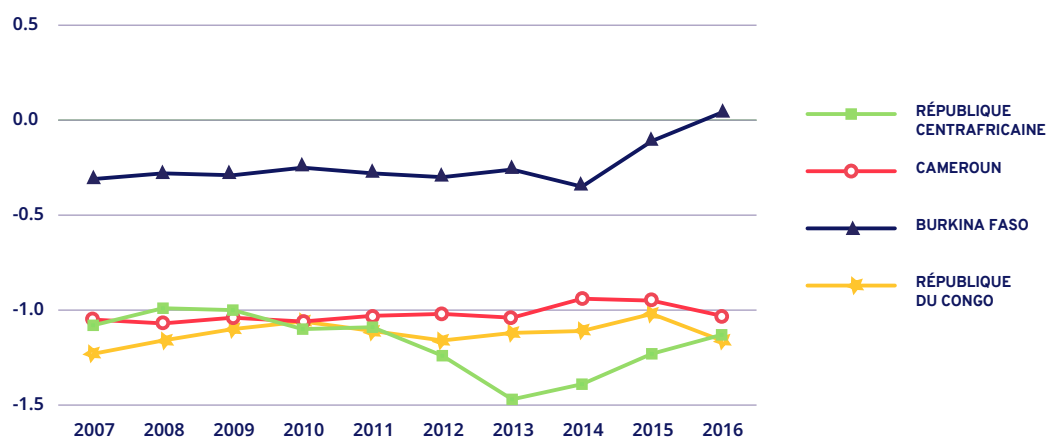
Source: Freedom House, *The Freedom in the World Survey*, d'un score de 1 "très libre" à 7 "pas libre"

► Graphique 10: Indice des libertés civiles



Source: Freedom House, *The Freedom in the World Survey*, d'un score de 1 "très libre" à 7 "pas libre"

► Graphique 11: Voix et responsabilité



Source: Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de la gouvernance

souvent confondus aux ONG ou à la société civile. La proportion des femmes dans les syndicats est très faible.

Les structures de dialogue social existent mais les accords conclus ne sont parfois pas respectés. Les salaires sont par exemple versés irrégulièrement, avec des arriérés avoisinant 36 mois dans le secteur public. Cette situation donne régulièrement lieu à des grèves des fonctionnaires de l'État. Depuis l'avènement du nouveau gouvernement en 2016, des efforts sont perceptibles pour promouvoir la paix sociale à travers le dialogue. Le président Touadéra a ainsi annoncé lors d'une revue avec la Banque mondiale à Bangui en juillet 2018 vouloir éponger les arriérés de salaires des fonctionnaires datant de 2003.

Le Programme de pays pour la promotion du travail décent¹² (PPTD) dont la RCA s'est dotée en 2017 met l'accent sur la promotion du dialogue social et du tripartisme. Le Président de la RCA, lors de son discours à l'occasion de la 107^e session de la

Conférence internationale du Travail a appelé le BIT à apporter son aide en matière de promotion du dialogue social. Le PPTD propose notamment de renforcer les capacités des mandants tripartites, de mettre en conformité la législation du travail avec les normes internationales du travail (NIT), et d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte social de stabilité. Il souligne l'importance de consolider les acquis du dialogue social et de les étendre à tous les secteurs d'activités. Pour ce faire, le gouvernement a lancé avec l'appui du BIT un processus de restructuration de l'organe tripartite du Dialogue Social.

La RCA dispose de deux organisations professionnelles d'employeurs: l'Union nationale du patronat centrafricain (UNPC) et le Groupement interprofessionnel de Centrafrique (GICA). Selon le PPTD de 2017, le mouvement patronal centrafricain est en difficulté et doit être soutenu¹³. Le BIT a ainsi réalisé un diagnostic de la structure et du fonctionnement de ces deux institutions, et proposé un plan pluriannuel de développement.

12 Les priorités du PPTD sont inspirées des recommandations issues du forum national sur le travail décent a été organisé à Bangui, du 7 au 10 décembre 2011, et sont déclinées dans le Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPA) 2017-2021.

13 OIT, novembre 2017

L'UNPC est la plus ancienne et la plus grande en termes d'adhérents. Elle est membre de l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) et de l'Union des patronats d'Afrique centrale (UNIPACE), et participe régulièrement à la Conférence internationale du Travail. Essentiellement composée de PME, l'UNPC regroupe les branches d'activités du secteur privé en RCA. Les secteurs essentiels sont : les banques, les bâtiments et les travaux publics, le commerce, l'industrie, les transports et le transit. A ce jour, l'UNPC éprouve des difficultés avec l'apparition de nouvelles structures patronales et n'a plus de secrétariat fonctionnel, ce qui l'empêche de mener à bien sa mission.

Le GICA est une organisation patronale qui regroupe les représentations des multinationales et les grandes entreprises de la RCA. Les membres représentent aujourd'hui plus de 134 milliards de chiffre d'affaire et plus de 30 milliards de recettes fiscales soit 66 % du total des recettes fiscales. En matière d'emplois créés, le GICA représente globalement 5690 emplois. C'est une organisation jeune mais très présente dans le paysage économique et social de la RCA. L'avènement d'un dialogue public/privé mieux structuré et plus dense reste une priorité de l'organisation. Le GICA a besoin de renforcer sa structure opérationnelle qu'est le secrétariat exécutif en matière de ressources humaines. Le GICA est une organisation avec l'essentiel des attributs d'une organisation patronale composée de très grandes entreprises et de filiales de multinationales.

Les personnes interrogées se montrent partagées concernant la qualité des relations entre syndicats et organisations patronales. Les avis se divisent de manière relativement égale entre ceux qui estiment que les relations sont très mauvaises, ceux qui les jugent mauvaises, ceux qui les trouvent assez bonnes, ceux qui les considèrent bonnes et ceux qui ne savent pas. Soulignons qu'une majorité d'interrogés affiche sa satisfaction, mais que les mécontents demeurent nombreux. Enfin, presque personne ne juge ces relations très bonnes, ce qui est probablement inévitable étant donné les intérêts en apparence antagonistes que les deux groupes doivent défendre. **GRAPHIQUE 12**

Le dialogue tripartite est déficient depuis plusieurs années, à cause de l'absence de budget dédié au fonctionnement de la commission tripartite. Des rencontres bipartites régulières ont été instituées par le patronat et les syndicats des travailleurs, leur permettant d'anticiper les situations de crise et de traiter les problèmes de façon préventive. Des rencontres bipartites existent également entre les syndicats de travailleurs et l'État, ainsi qu'entre le patronat et l'État. Cependant, ces rencontres ne sont pas encadrées par des textes. Ceux-ci existent mais ne sont pas validés.

2.4 Respect des droits de la personne et des normes internationales du travail

Le respect des droits de la personne universels et des normes internationales du travail (NIT) est un élément distinctif des sociétés qui ont réussi à intégrer la durabilité et le travail décent dans leurs économies.

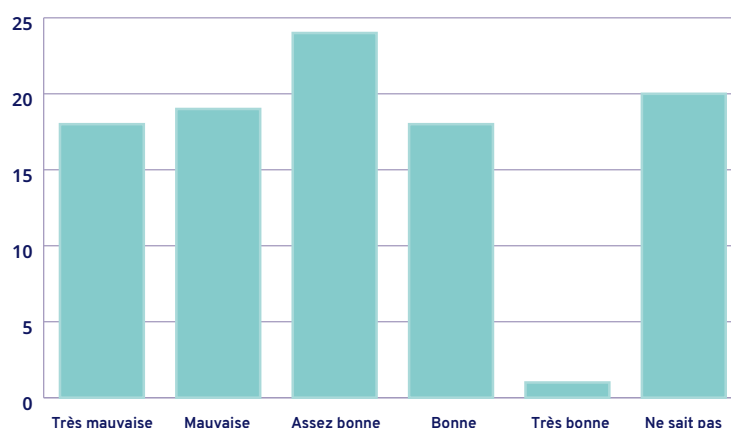
A l'instar d'autres pays en conflit ou en situation de post-conflit, la situation des droits de la personne en Centrafrique est alarmante en raison des cas récurrents de violations et abus de droits de la personne et du droit international humanitaire, rapportés par les observateurs nationaux et internationaux. Des massacres de grande ampleur et d'autres violations graves des droits de la personne ont été documentés dans un vaste inventaire (« rapport Mapping ») couvrant les multiples conflits en République centrafricaine entre 2003 et 2015. Beaucoup de ces violations pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité¹⁴. Par ailleurs, l'ONU a régulièrement alerté la communauté internationale sur le risque de génocide.

Le rapport Mapping du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies et de la MINUSA documente des violations graves du droit international, des droits de la personne et du droit international humanitaire¹⁵. Il décrit en détail 620 incidents, y compris des récits de villages entiers brûlés dans le cadre de campagnes de représailles, des récits de viols collectifs de femmes et de filles, des

14 MINUSCA, mai 2017

15 MINUSCA, juin 2016

► **Graphique 12: Appréciation des PME de la qualité des relations entre syndicats et organisations patronales**



Source: Enquête EESE RCA

exécutions extrajudiciaires, des décès suite à des cas de torture ou de mauvais traitements dans des centres de détention, des violences graves contre les personnes en raison de leur religion, leur appartenance ethnique ou leur supposée affiliation à des groupes armés, le recrutement de milliers d'enfants par des groupes armés, ou encore des attaques contre des acteurs humanitaires et des casques bleus. A cause de ces exactions, des centaines de milliers de Centrafricains ont été déplacés à l'intérieur du pays ou forcés de fuir vers les pays voisins.

D'autres violations des droits de la personne incluent les conditions pénibles et déléteres dans les prisons et les centres de détention illégaux, les arrestations et détentions arbitraires, les retards dans la mise en place d'un système judiciaire fonctionnel, responsables de détentions provisoires prolongées, la saisie et la destruction de propriétés sans respect de la légalité et le recours excessif et sans discrimination à la force dans les conflits internes¹⁶.

Selon les personnes interrogées, plusieurs formes de discriminations sont susceptibles de constituer des violations des droits de la personne ou

des normes du travail. Une majorité mentionne le poids des discriminations au travail fondées sur l'appartenance ethnique. Les discriminations liées au sexe ainsi que le harcèlement et la violence qui en découlent représentent le deuxième facteur d'inquiétude. La discrimination au travail basée sur la religion représente également une source de crainte majeure. Dans une moindre mesure, les personnes interrogées évoquent les dangers liés aux discriminations fondées sur l'origine nationale et sur les handicaps. **GRAPHIQUE 13**

En ce qui concerne la criminalité subie par les PME, certaines disparités peuvent être observées entre les différents groupes religieux qui pourraient indiquer la matérialisation brutale, dans le secteur économique, de discriminations religieuses. Les protestants et autres chrétiens subissent, à travers leur entreprise, davantage de crimes et attaques armées que les catholiques (voir ci-dessous). Les musulmans souffrent de voir leur entreprise subir un taux élevé de criminalité violente, mais demeurent relativement protégés des attaques de groupes armés et de la criminalité non violente. **GRAPHIQUE 14**

16 Ambassade des États-Unis en République centrafricaine, septembre 2017

Les femmes en République centrafricaine sont, avec les enfants, les premières victimes du conflit, selon l'UNICEF. L'ONG Human Rights Watch dénonce des cas de viols, d'esclavage sexuel, d'agressions physiques et d'enlèvements perpétrés par les combattants de la Seleka et les anti-balaka durant le conflit entre 2013 et mi-2017. Pour l'année 2014, les Nations Unies ont consigné plus de 2500 cas de violences sexuelles¹⁷. Des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par les forces de maintien de la paix sous mandat de l'ONU ont également été signalés. En janvier, le secrétaire général de l'ONU a annoncé la création d'une équipe spéciale chargée de lutter contre ces violences et de les prévenir.

Une Cour pénale spéciale (CPS) – nouveau tribunal national et international hybride créé en 2015 et intégré au système judiciaire national – a été mise en place à Bangui pour juger les auteurs présumés de crimes de guerre et de possibles crimes contre l'humanité commis depuis 2003 en RCA. La CPS, maintenant opérationnelle, a engagé ses premières enquêtes après l'adoption de son règlement de procédures et de preuves. Les pays partenaires ont joué un rôle essentiel et déployé un procureur spécial et des juges internationaux pour appuyer le personnel judiciaire local dans la lutte contre l'impunité.

Une enquête en cours de la Cour pénale internationale (CPI) sur les crimes commis dans le pays depuis août 2012 pourrait rendre la justice dans une certaine mesure pour les crimes liés au conflit. Mais la CPI, qui enquête uniquement sur les responsables des crimes internationaux les plus graves, peut juger uniquement un petit nombre de personnes à de hauts niveaux de pouvoir. La CPI a poursuivi son enquête « Situation en République centrafricaine II » mais n'a décerné aucun mandat d'arrêt.

Une Commission nationale des droits de l'Homme et de la Liberté fondamentale a été mise en place en 2017. Elle est chargée de promouvoir et de protéger les droits de la personne et les libertés publiques et de contribuer à la lutte contre l'impunité. Des ateliers ont été organisés dans le but de développer une feuille de route pour la mise en

place de cette structure, ainsi que son opérationnalisation et sa promotion institutionnelle. Une Commission vérité, justice, réparation et réconciliation a également été créée mais peine à être mise en place, avec la création en septembre 2017 d'un comité de pilotage dont les membres ont été désignés le 8 mars 2018. Les efforts vers la paix sont également soutenus par l'Union africaine, avec la création d'une Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA¹⁸.

La RCA a ratifié sept des neuf principales conventions internationales relatives aux droits de la personne, dont en octobre 2016 la Convention contre la torture et son protocole facultatif, la Convention sur les droits des personnes handicapées et son protocole facultatif et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, ainsi que les protocoles facultatifs de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. En 2017, la République centrafricaine a ratifié le Protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, ainsi que le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort n'ont pas encore été ratifiés.

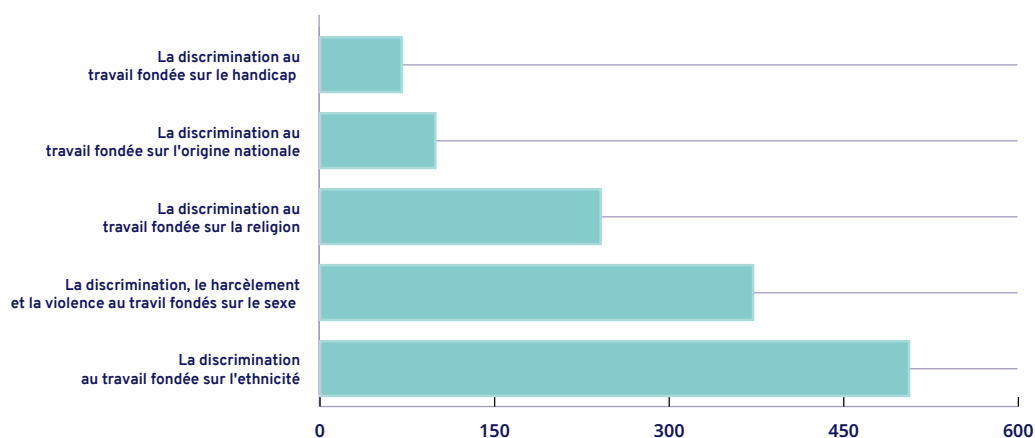
La RCA a ratifié les huit conventions fondamentales de l'OIT sur la liberté syndicale et la négociation collective, l'abolition du travail des enfants, le travail forcé et toutes les formes de discrimination. Le Président Faustin Archange Touadéra a indiqué l'engagement de son gouvernement à respecter les principes de la mise en œuvre de la Recommandation sur l'emploi et travail décent pour la paix et la réconciliation (n° 205), 2017, adoptée le 16 juin 2017 lors de la réunion de la 106^e session de la Conférence internationale du Travail.

Les faibles moyens dont dispose l'administration du travail ne permettent pas une application effective et efficace des NIT sur l'ensemble du

17 Human Rights Watch, octobre 2017

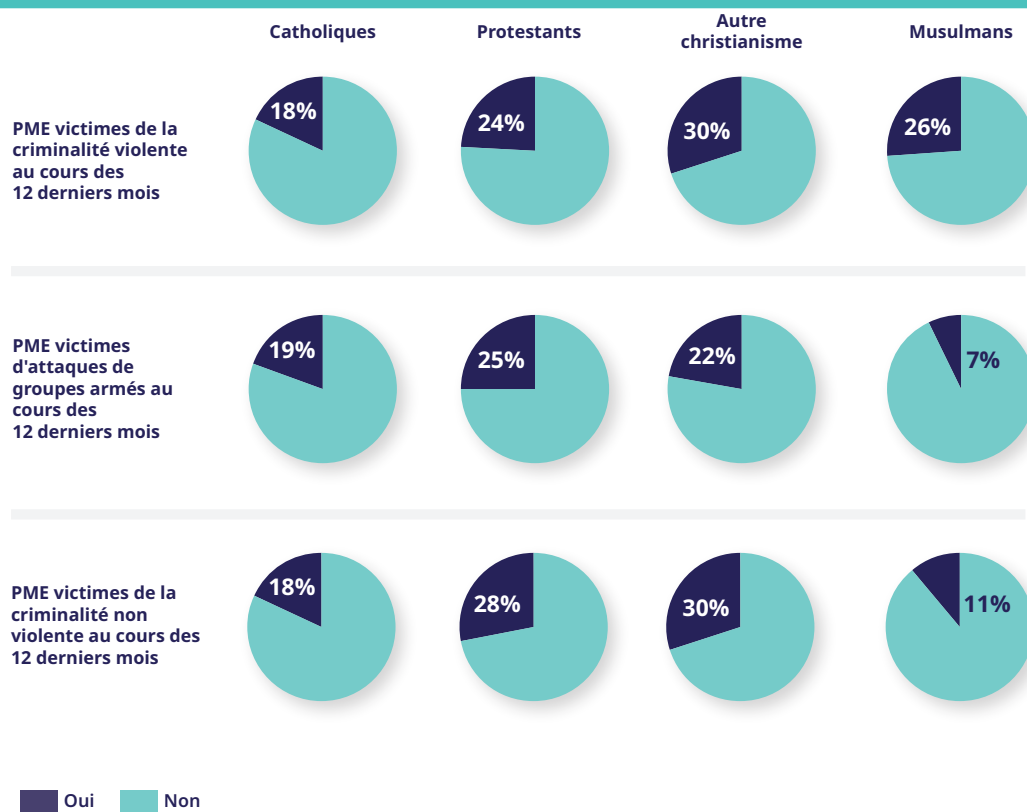
18 MINUSCA, juillet 2017

► **Graphique 13: Éléments les plus importants susceptibles de constituer des violations des droits de la personne et des normes du travail en RCA**



Source: Enquête EESE RCA

► **Graphique 14: PME victimes de criminalité, selon l'appartenance religieuse**



Source: Enquête EESE RCA

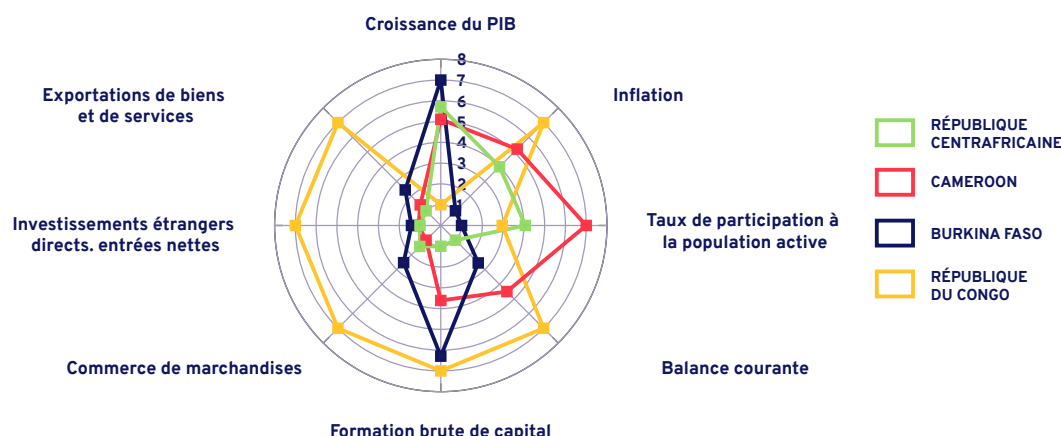
territoire¹⁹. Les cadres chargés du portefeuille des NIT ont besoin de renforcer leurs capacités pour de meilleurs résultats. Enfin, le Code du Travail promulgué en 2009 nécessite une relecture pour sa mise en conformité avec les normes internationales du travail. L'évolution de la situation requiert

la ratification de certaines nouvelles conventions internationales du travail en vue de mettre en cohérence les lois nationales et les instruments internationaux.

19 OIT, novembre 2017

3. Composantes économiques

► Diagramme 2: Indicateurs macroéconomiques



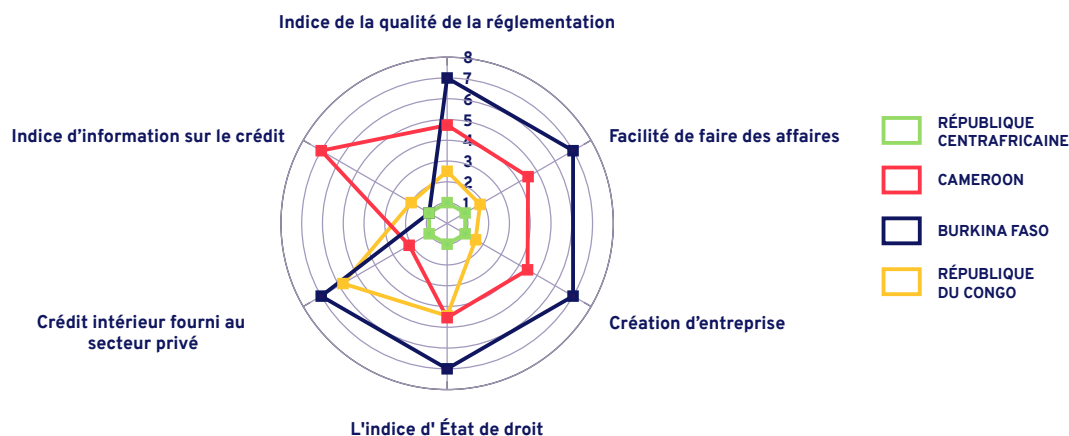
Source: Rapport de collecte des données secondaires

La Centrafrique jouit d'un environnement macroéconomique défaillant, à cause notamment de l'instabilité politique discutée précédemment. Si la RCA a retrouvé des taux de croissance élevés, que l'inflation est satisfaisante et que le taux d'activité (population active) est convenable, de nombreux indices révèlent des lacunes. L'exportation de biens et services, la balance courante, la formation brute de capital, le commerce de marchandises et les entrées d'investissement étrangers directs ne peuvent être qu'améliorés. Les conflits ont affecté gravement les capacités de production du pays dans tous les secteurs de l'économie, en entraînant une destruction des moyens de production et des infrastructures. La Centrafrique demeure l'un des pays les plus pauvres du monde; la Banque Mondiale estimait qu'en 2018, environ 75 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. Pourtant, la RCA dispose de ressources naturelles considérables, notamment minières et forestières, dont la gestion efficace permettrait de contribuer au développement socio-économique. La position enclavée du pays, couplée à la faiblesse de ses infrastructures, l'isolent des fournisseurs et des marchés étrangers et contribue à la hausse des

prix à l'importation. A cela s'ajoutent un climat des affaires fragile, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ainsi qu'une insécurité structurelle. La mauvaise gouvernance et l'absence de présence étatique sur la majeure partie du territoire font obstacle à la reprise du commerce et l'intégration économique durable de la RCA. L'enquête révèle que les acteurs économiques s'inquiètent du manque d'efficacité des autorités compétentes, des impôts et taxes sur les importations, jugées trop élevés, et du problème de la corruption. L'amélioration de la sécurité et de l'ordre public représente la mesure la plus encouragée afin de permettre le développement du commerce en RCA. L'ouverture au commerce international reste à parfaire, tandis que de nombreuses réformes sont à mettre en œuvre afin d'attirer les investissements étrangers. **DIAGRAMME 3**

L'environnement réglementaire est également désastreux: tous les indices – qualité de la réglementation, facilité à faire des affaires, création d'entreprise, indice d'état de droit, crédit fourni au secteur privé et information sur le crédit – affichent les résultats les plus faibles, de sorte que la RCA ne

► Diagramme 3: Accès au crédit, droit de propriété et compétition



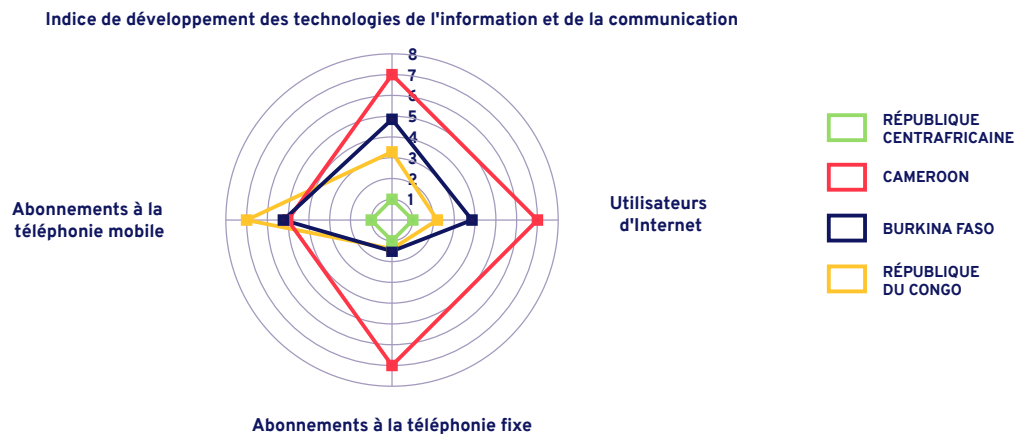
Source: Rapport de collecte des données secondaires

présente aucun avantage comparatif vis-à-vis de ses concurrents. Selon les acteurs économiques, la protection des consommateurs représente l'élément le plus défaillant, suivi de la protection des investisseurs, de l'approvisionnement en matières premières, de l'utilisation des ressources naturelles, puis de l'acquisition des marchés publics. Concernant le problème de la formalisation des entreprises et de l'enregistrement auprès des autorités, les taux d'enregistrement sont très variés selon le service concerné. Les procédures simplifiées d'enregistrement ainsi que les programmes de formation et recyclage semblent avoir attiré et convaincu bon nombre d'entreprises, mais la plupart des services touchent malheureusement moins d'une entreprise sur dix, ce qui est insuffisant. Il est nécessaire de continuer à perfectionner ces appuis, tout en révisant la communication les concernant afin d'en améliorer la visibilité et l'attractivité. La législation relative au secteur privé se heurte aux mutations du marché de travail et la floraison des activités informelles. Dans le milieu urbain, l'essentiel des emplois relève du secteur informel, alors même que les entreprises du secteur formel ont tendance à ne pas appliquer pleinement la législation. Un problème additionnel concerne les pratiques des PME, qui tendent à ne pas tenir de comptabilité rigoureuse. L'économie centrafricaine est par ailleurs marquée par l'existence d'un certain nombre de monopoles. Le pays

est engagé dans un processus de désengagement de l'État et de libéralisation effective de l'économie; ces efforts demandent à être poursuivis. L'imperfection du système financier représente un obstacle supplémentaire à l'accroissement de l'économie: les entrepreneurs potentiels ne font pas appel aux mécanismes de prêts sur lesquels ils devraient pouvoir compter. Si toutes les infrastructures physiques doivent être développées et entretenues, il est absolument primordial de se concentrer dans un premier temps sur la qualité des routes, composantes vitales du transport et du commerce dont la défectuosité embarrasse les acteurs économiques. **DIAGRAMME 4**

Quant aux technologies de l'information et de la communication, la Centrafrique est malheureusement à nouveau à la traîne. Ses performances sont déplorables en ce qui concerne le développement des technologies de l'information et de la communication, le nombre d'utilisateurs d'Internet ou encore la diffusion d'abonnements à la téléphonie fixe et mobile. Il apparaît urgent de mettre en œuvre un projet de désenclavement numérique des zones rurales et d'investir dans l'amélioration de tous les moyens de communication, à commencer par le développement du réseau Internet.

► **Diagramme 4: Technologies de l'information et de la communication**



Source: Rapport de collecte des données secondaires

3.1 Stabilité de la politique macroéconomique et bonne gestion de l'économie

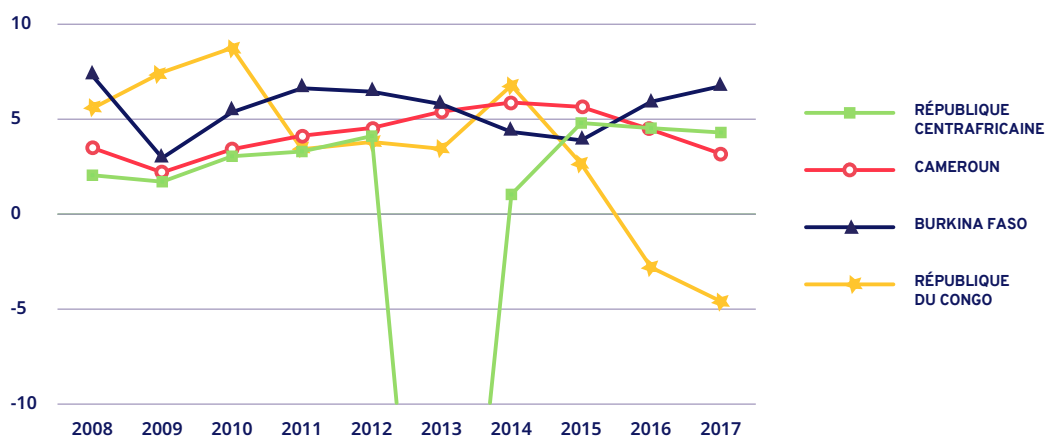
Les politiques macroéconomiques doivent garantir des conditions économiques stables et prévisibles. Une gestion économique saine devrait combiner les objectifs relatifs à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, à la lutte contre l'inflation et à la mise en œuvre de politiques et de réglementations qui stimulent les investissements productifs à long terme. Or, l'économie centrafricaine est confrontée à une insécurité chronique, une vulnérabilité aux chocs externes et un climat des affaires peu attrayant pour les investisseurs privés. **GRAPHIQUE 15**

Depuis son indépendance en 1960, l'économie centrafricaine pâtit des violences chroniques dont le pays est victime. En 1986, la RCA met en œuvre un programme d'ajustement structurel sous la pression de la Banque mondiale et du FMI pour résorber un déficit budgétaire considérable. De nouveaux ajustements sont faits dans les années 90, tels que la dévaluation du franc

CFA et la privatisation de diverses entreprises. Avec la réduction des engagements financiers de la France vis-à-vis de son ancienne colonie, la situation financière de la RCA se détériore. Cette même décennie, la chute des prix internationaux des cultures de rente, le coût exorbitant des importations, la contrebande continue de diamants à la frontière et les troubles politiques intérieurs pèsent encore sur l'économie. La corruption et la mauvaise gestion financière empêchent le gouvernement de payer les salaires des militaires et du secteur public. **GRAPHIQUE 16**

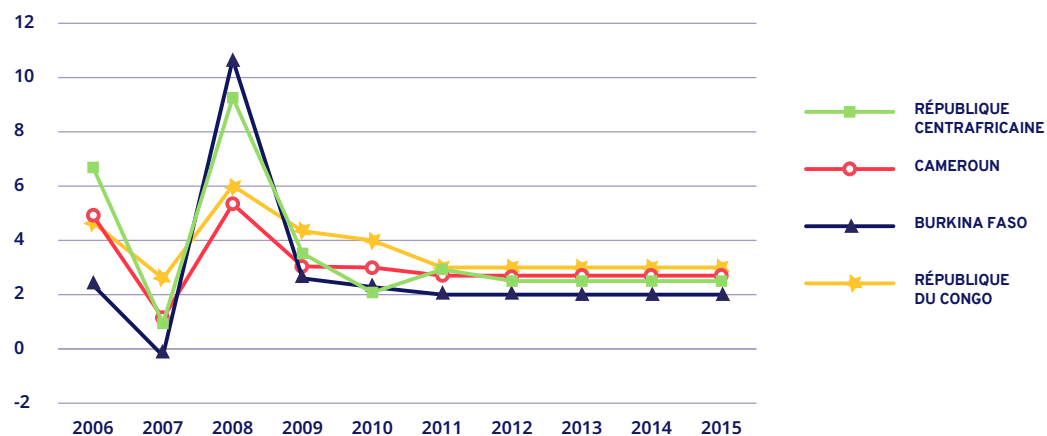
Avec l'arrivée de François Bozizé au pouvoir suite au coup d'état de 2003, la République centrafricaine voit démarrer et s'organiser les activités productives, et enregistre une croissance annuelle moyenne de 3 à 4 % entre 2002 et 2012. En 2012, l'économie a crû au rythme de 3,1 %. Mais la crise sociopolitique de 2013 fait chuter le taux de croissance et affecte gravement les capacités de production du pays dans tous les secteurs de l'économie, en entraînant une destruction des moyens de production et des infrastructures de transports²⁰.

► Graphique 15: Croissance du PIB (% annuel)



Source: Données de comptabilité nationale de la Banque Mondiale (Indicateurs du développement dans le monde), le taux de 2013 est de -36%

► Graphique 16: Taux d'inflation (%)



Source: Fonds monétaire international

Au début de l'année 2018, environ 688 000 Centrafricains étaient déplacés à l'intérieur du pays, tandis que 546 000 étaient réfugiés dans les pays voisins²¹. La majeure partie de la population dépend de l'agriculture de subsistance et le pays est dépendant de l'aide étrangère. Le taux de chômage est très préoccupant, en particulier chez les jeunes, qui représentent plus de la moitié de la population du pays. Suite à la crise, environ 47 % de la population active était sans emploi. Le pays est en outre confronté à une insécurité alimentaire chronique.

La RCA dispose de ressources naturelles considérables, notamment minières et forestières, dont la gestion efficace permettrait de contribuer au développement socio-économique. Le secteur primaire représente 45 % du PIB, 70 % de l'emploi actif et plus de 75 % de la consommation alimentaire nationale. Il se compose essentiellement d'une agriculture de subsistance (28 % du PIB), de l'élevage (13 %), de la sylviculture (5,5 %) et des industries extractives (3 %, essentiellement le diamant). Le secteur du bois offre un potentiel considérable (50 % des exportations et deuxième générateur d'emplois dans le pays après l'agriculture) et reste à ce jour la principale source de devises du pays. Cependant, le secteur est affecté par une gouvernance médiocre et un système fiscal mal adapté, ce qui entraîne des contradictions dans les déclarations d'exportation de bois et des faibles revenus enregistrés par l'État. Les ressources minières sont sous-exploitées: le secteur minier est dominé par la production à petite échelle, avec peu de transformation au niveau national. Les mines sont parfois contrôlées par des groupes armés. Par ailleurs, l'exclusion des diamants centrafricains du régime d'exportation certifiée par le Processus de Kimberley²² en 2013 a entraîné une baisse brutale des exportations. La contribution du secteur minier au PIB et aux recettes budgétaires est restée très faible depuis 2013.

Les partenaires du développement sont fortement engagés dans le redressement de l'économie centrafricaine. La reprise en 2014 est expliquée par la stabilité retrouvée et les différents soutiens de la communauté internationale. Pendant cette période, la quasi-totalité des dépenses est supportée par la communauté internationale et les aides des pays amis. Pour la période 2016-2018, le gouvernement a mis l'accent sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la situation humanitaire dans le pays, la promotion du secteur privé et la relance des secteurs productifs. Des mesures sont envisagées pour aider à relancer la production minière et agricole. Concernant la filière coton, des mesures d'apurement des arriérés et une réforme de la gouvernance du secteur sont prévues. Dans les secteurs du bois et des mines, la réforme de la fiscalité forestière et un nouveau code minier visent à relancer la production²³.

La situation économique du pays, gravement touchée par la crise avec une contraction du PIB d'environ 37 % en 2013, montre des signes de reprise progressive. En 2019, le taux de croissance du PIB réel s'est élevé à 4,5 %, en hausse par rapport à l'année précédente (3,8 %), grâce au dynamisme des activités agricoles et du secteur minier²⁴. Les réformes structurelles et économiques ont permis des avancées significatives, notamment en matière de finances publiques. Le gouvernement a poursuivi sa politique d'assainissement budgétaire et s'est employé à respecter ses engagements de recettes à fin 2017. Le solde primaire, toujours déficitaire, s'est redressé, de 3,0 % du PIB en 2015 à 1,1 % en 2016 — entraînant un excédent budgétaire global (dons compris) de 1,6 % du PIB. Avec l'apurement des arriérés intérieurs, la dette publique, qui atteignait 56,2 % du PIB en 2016, devrait baisser à 51,8 % en 2017. Mais la RCA reste très exposée au risque de surendettement.

La reprise économique progressive reste insuffisante pour créer des emplois et générer les ressources nécessaires au financement des dépenses primaires²⁵. Elle est par ailleurs menacée par la

21 World Bank, mai 2018

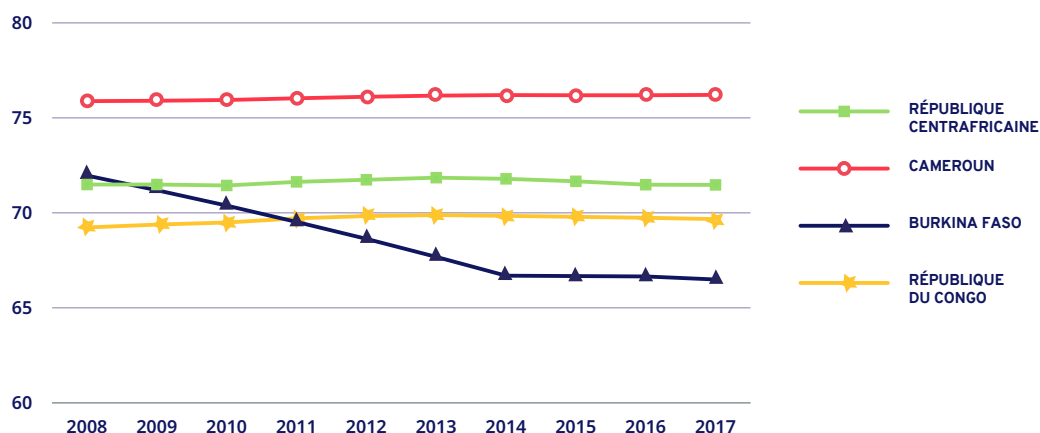
22 Le Processus de Kimberley édicte les conditions à remplir par un pays pour que ses diamants puissent être exportés. <https://www.kimberleyprocess.com/fr>

23 AFDB, mars 2017

24 AFDB, Janvier 2020

25 African Development Bank (AFDB), mars 2017

► Graphique 17: Taux de participation à la population active (%)



Source: Estimation de l'OIT modélisée à partir de la Banque Mondiale

reprise des violences dans huit préfectures en 2016, qui ont entraîné une croissance stagnante de 2016 à 2017 et accru le nombre de personnes déplacées, entravant la production agricole, le commerce et les investissements étrangers. Le secteur primaire est ainsi retombé de pratiquement 6 % en 2016 à environ 3 % en 2017.

GRAPHIQUE 17

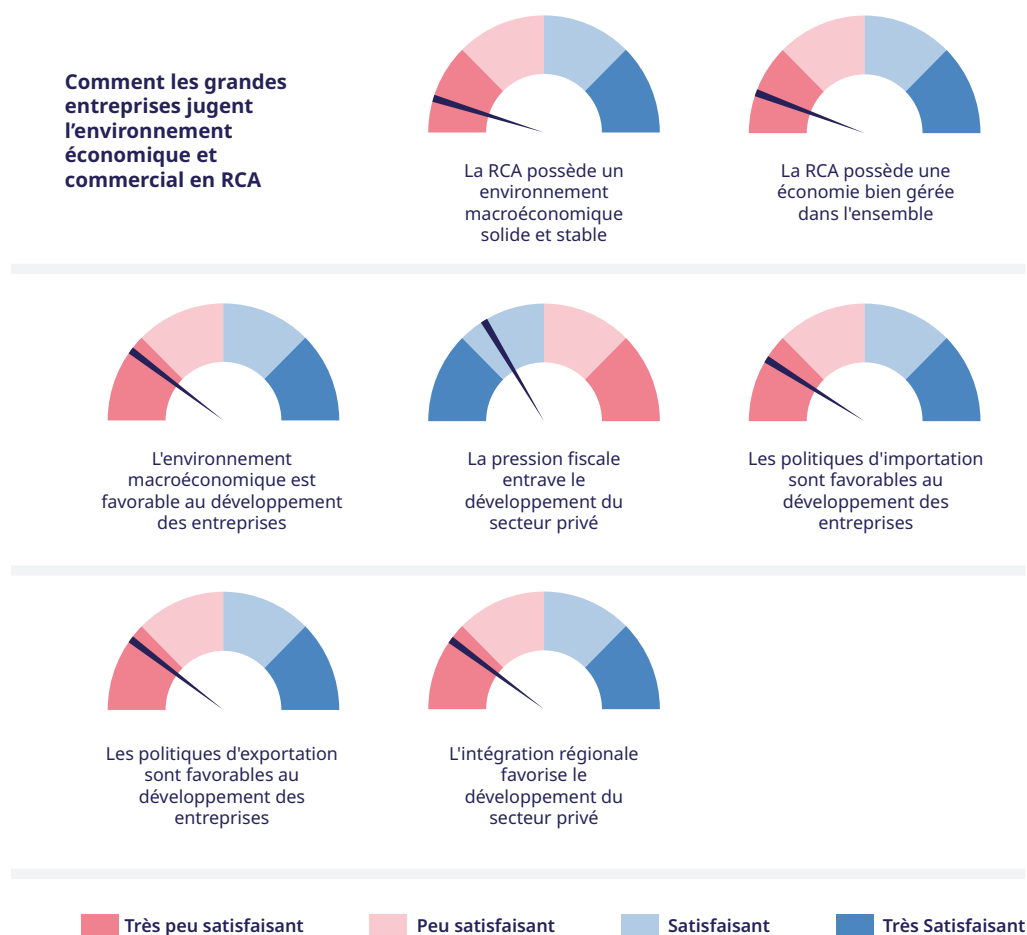
Selon le rapport "Doing Business 2019" de la Banque Mondiale pour la RCA, le gouvernement a facilité la création d'entreprise en réduisant le capital minimum requis pour la constitution en société²⁶. Néanmoins, le temps nécessaire pour préparer, déclarer et payer trois types principaux d'impôts et de contributions (l'impôt sur le revenu des sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée ou la taxe de vente et les impôts sur le travail, y compris les charges sociales et les cotisations sociales) est de 483 heures par an par PME, ce qui est bien au-dessus de la moyenne en Afrique sub-saharienne, qui est de 280,6 heures par an par PME. Le nombre de paiements effectués par an et par PME est de 56, contre une moyenne de 37,4 pour l'Afrique sub-saharienne, tandis que les impôts et

contributions représentent, en pourcentage du profit, 73,3 % et 46,8 % respectivement.

3.2 Commerce et intégration économique durable

L'intégration commerciale peut avoir des effets positifs sur l'emploi grâce aux gains d'efficacité. Cependant, l'intégration commerciale pouvant également entraîner une dislocation de l'emploi, une informalité accrue et une croissance de l'écart entre les salaires, l'impact sur l'emploi et le travail décent des politiques commerciales doivent être soigneusement examinés.

Les personnes interrogées font part de leur insatisfaction vis-à-vis des conditions économiques telles qu'elles existent actuellement en RCA. Elles se montrent particulièrement mécontentes de la solidité de l'environnement macroéconomique et de la gestion de l'économie dans son ensemble. Les PME et les grandes entreprises semblent se rejoindre sur la plupart de leurs critiques, sauf en ce qui concerne la pression fiscale: les PME

► **Graphique 18: L'environnement économique et commercial selon les grandes entreprises**

Source: Enquête EEE RCA

soutiennent plus fermement que la pression fiscale entrave le développement du secteur privé, tandis que les grandes entreprises se montrent satisfaites sur ce point. **GRAPHIQUE 18**

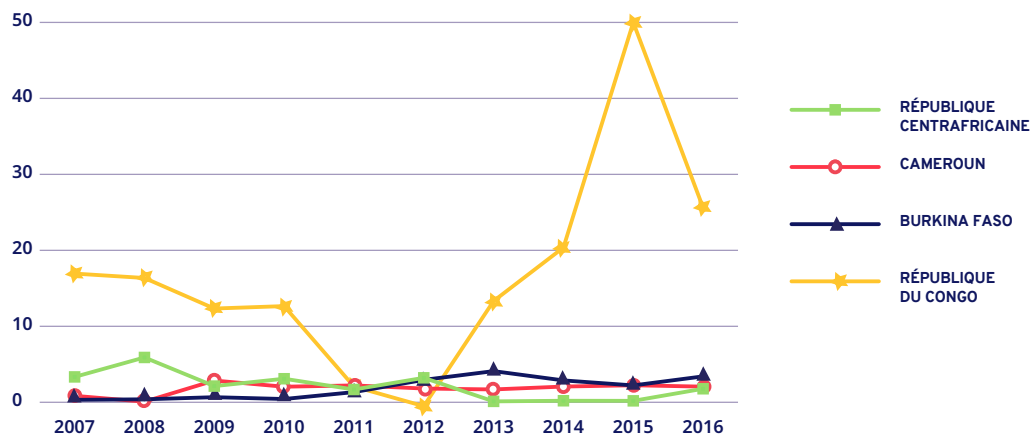
Plusieurs facteurs limitent l'attractivité de la RCA en matière d'investissements directs étrangers. La position enclavée du pays, couplée à la faiblesse de ses infrastructures, l'isolent des fournisseurs et des marchés étrangers et contribuent à la hausse des prix à l'importation. A cela s'ajoutent un climat des affaires fragile, une pénurie de main-d'œuvre

qualifiée, ainsi qu'une insécurité structurelle. La mauvaise gouvernance et l'absence de présence étatique sur la majeure partie du territoire font obstacle à la reprise du commerce et l'intégration économique durable de la RCA²⁷. **GRAPHIQUE 19 - GRAPHIQUE 20**

En 2013, la guerre civile a interrompu presque toute l'activité économique et chassé les investisseurs. La crise a ravagé l'économie du pays, contribué à la détérioration du climat des affaires, et conduit à l'effondrement des principaux

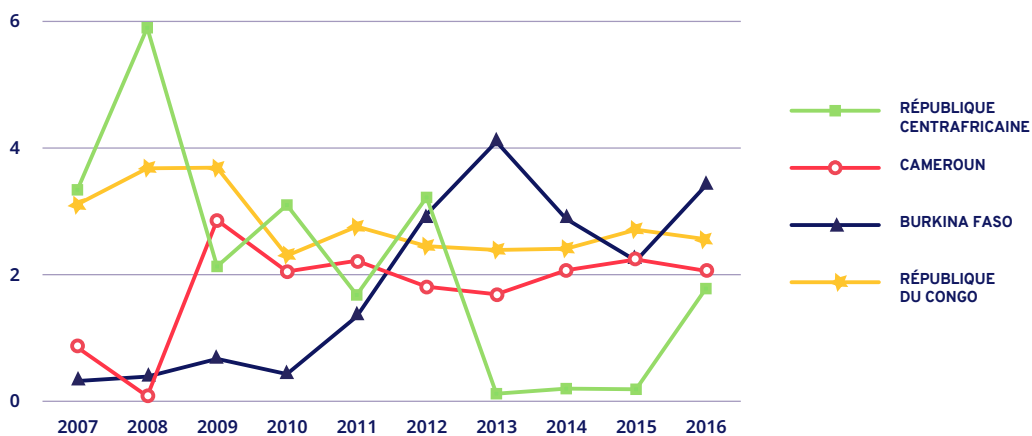
27 Bureau of Economic and Business Affairs, juin 2012

► Graphique 19: Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)



Source: Fonds monétaire international

► Graphique 20: Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)

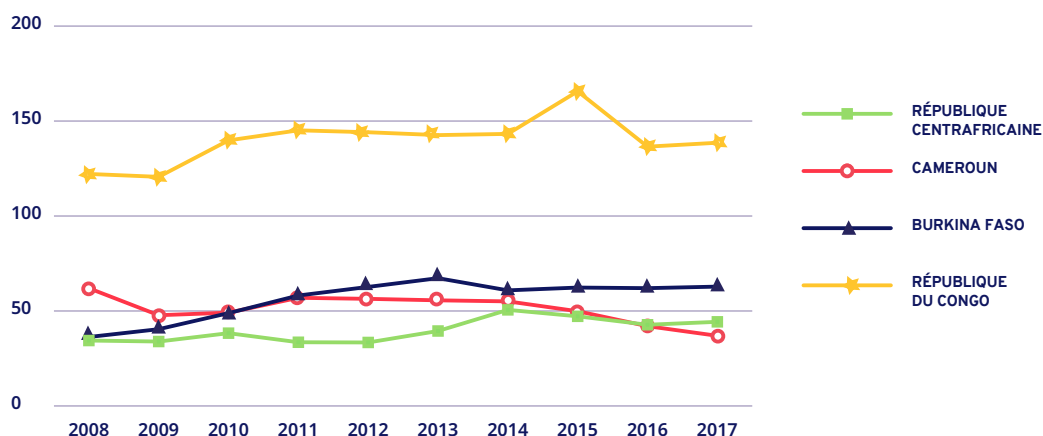


Source: Fonds monétaire international

secteurs productifs — agricole, extractif et forestier. Dans plusieurs localités, les entreprises ne

fonctionnent pas, et la production locale ne circule plus normalement. La quantité de manioc qui

► Graphique 21: Commerce de marchandises (% du PIB)



Source: Fonds monétaire international

arrivait à Bangui avant 2013 a notamment diminué de moitié²⁸. Les sites miniers ont été accaparés par les groupes armés, tandis que l'ampleur croissante du trafic des ressources minières et la corruption ont financé les chefs de guerre et alimenté l'instabilité. La guerre civile a bouleversé les échanges au niveau régional et provoqué le déclassement de la voie Atlantique-Tchad via la RCA.

Traditionnellement, la RCA exportait principalement des diamants, du bois, du coton, du café et du tabac vers la France, le Tchad, le Cameroun, la Chine et l'Allemagne²⁹. Le secteur forestier, qui, avant la crise, représentait environ 10 % du PIB et près de 50 % des exportations du pays, a été particulièrement touché par l'ampleur des actes de pillage des outils de production ainsi que par le déplacement de la population. Le secteur minier, qui représente environ 5 % du PIB, avait connu une chute spectaculaire de sa production en mai 2013, avec l'embargo sur les exportations de diamants d'Afrique centrale lié au processus de Kimberley. Selon le système de certification du Processus de

Kimberley, les exportations de diamants bruts s'élevaient à 371 000 carats en 2012 avant l'embargo. En septembre 2016, les exportations de diamants ne représentaient plus que 3702 carats³⁰.

GRAPHIQUE 21 - GRAPHIQUE 22

Suite au retour progressif de la sécurité à Bangui et des principaux corridors d'approvisionnement du pays en biens d'équipement, on assiste à une reprise des activités dans le commerce, le secteur du bois et l'industrie manufacturière. Les flux des investissements directs étrangers (IDE) se sont redressés depuis 2015, passant de 3 millions USD à 17 millions USD en 2017. Les secteurs du bois et des diamants attirent l'essentiel des IDE. La France et la Chine sont les deux principaux investisseurs du pays. Le pays reçoit également un volume important d'aide internationale, en particulier de la part de l'UE, des États-Unis et du FMI.

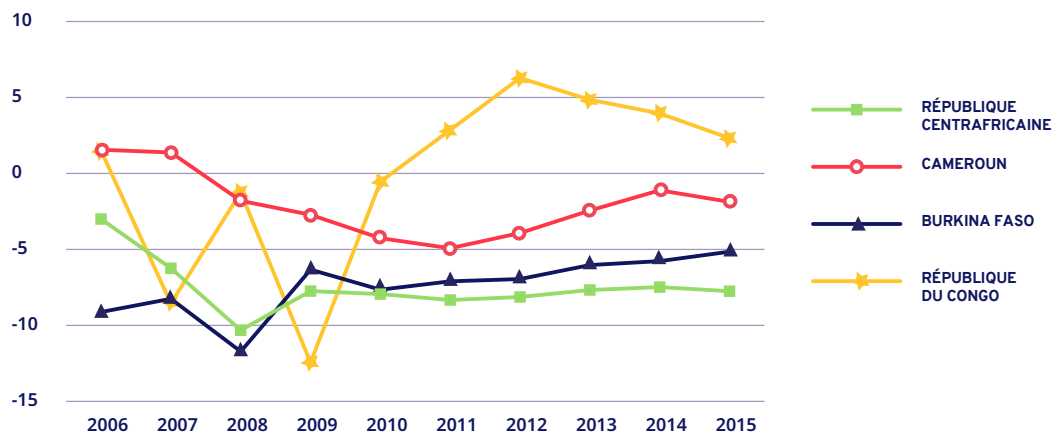
Les personnes interrogées soulignent plusieurs éléments susceptibles de faire obstacle au développement du commerce: en tête de liste apparaît le manque d'efficacité des autorités compétentes,

28 Atelier technique tripartite, octobre 2018

29 Société Générale, septembre 2018

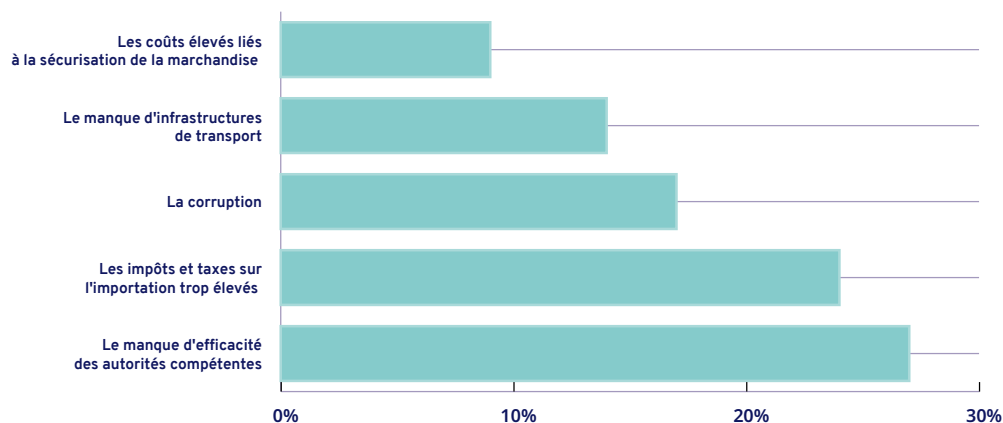
30 AFDB, mars 2017

► Graphique 22: Balance courante (% du PIB)



Source: Fonds monétaire international

► Graphique 23: Éléments faisant obstacle au développement du commerce, selon les PME

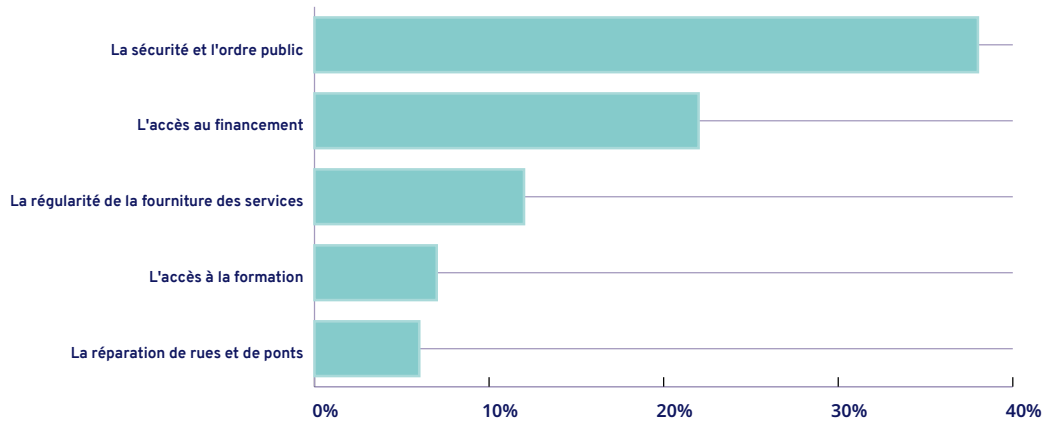


Source: Enquête EESE RCA

suivi de près par les impôts et taxes sur les importations, jugés trop élevés; de nombreux individus mentionnent le problème de la corruption, puis le manque d'infrastructures de transport; la sécurisation de la marchandise entraîne également des coûts importants, qui pourraient être réduits si la sûreté et la stabilité étaient rétablis. **GRAPHIQUE 23**

Les résultats de l'enquête soulignent que l'amélioration de la sécurité et de l'ordre public représente la mesure la plus attendue afin de permettre le développement du commerce en RCA. Les entreprises ayant participé à l'enquête demandent en deuxième lieu des politiques visant à faciliter l'accès au financement, élément essentiel au bon fonctionnement de l'économie. Le gouvernement

► **Graphique 24: Mesures les plus importantes à mettre en oeuvre pour développer le commerce, selon les PME**



Source: Enquête EESE RCA

devrait ensuite œuvrer pour que la fourniture des services se déroule de manière régulière, pour améliorer l'accès à la formation, et enfin pour que les infrastructures élémentaires telles que rues et ponts soient réparées de façon plus efficace.

La balance commerciale du pays est structurellement négative, une tendance qui devrait se poursuivre au cours des prochaines années³¹. La balance commerciale ne s'est pratiquement pas améliorée malgré l'apaisement du conflit. Les exportations de biens ont atteint 113 millions USD en 2017, en baisse par rapport au niveau qu'elles occupaient avant le conflit, tandis que les importations ont continué d'augmenter (418 millions USD en 2017). Les importations comprennent les produits alimentaires, les produits chimiques, les machines, le matériel de transport ainsi que le pétrole. Les exportations et les importations devraient croître à un rythme similaire. La République centrafricaine est dans une certaine mesure favorable au commerce extérieur, puisque le commerce international représente environ 12 % du PIB du pays. Toutefois, les politiques protectionnistes visant à protéger les industries locales ont limité l'ouverture du pays.

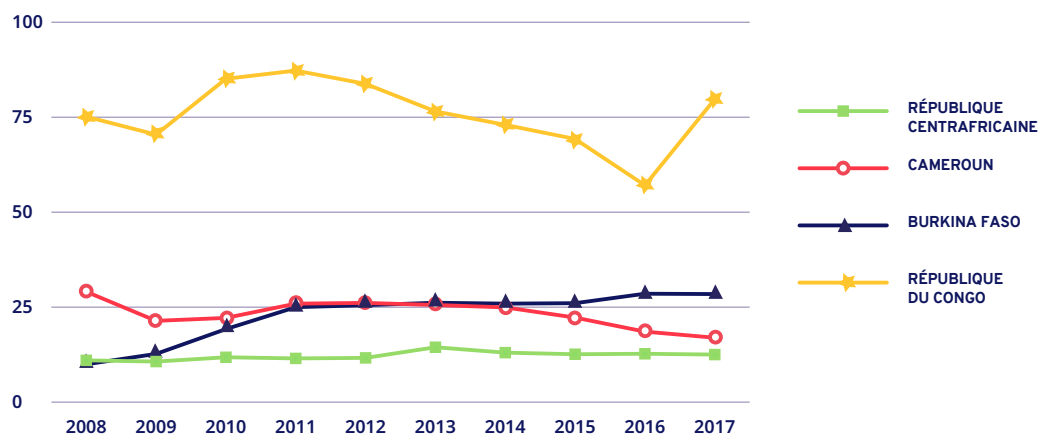
Les droits de douane sont relativement élevés. De plus, certains produits agricoles bénéficient de tarifs de protection plus élevés. Malgré un accès aisé à son marché intérieur, la République centrafricaine n'accorde de droits de douane préférentiels à aucun autre pays³². Le pays est membre d'un certain nombre de communautés économiques régionales: la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté des États du Sahel-Sahara (CEN-SAD). Malgré la création de la zone de libre-échange entre les pays de la CEMAC, le niveau des échanges intracommunautaires est resté faible. Les faiblesses mentionnées ci-dessus expliquent pourquoi la RCA présente finalement un degré d'ouverture plus faible que ses concurrents directs. **GRAPHIQUE 25 - GRAPHIQUE 26**

Un objectif assumé du gouvernement est d'attirer les IDE pour relever le niveau de vie de la population et faire du développement économique un levier pour lutter contre l'insécurité. En mai 2018, une nouvelle Charte des Investissements a été adoptée, faisant suite aux demandes des investisseurs lors du Forum de Bangui sur la promotion

31 Société Générale, septembre 2018

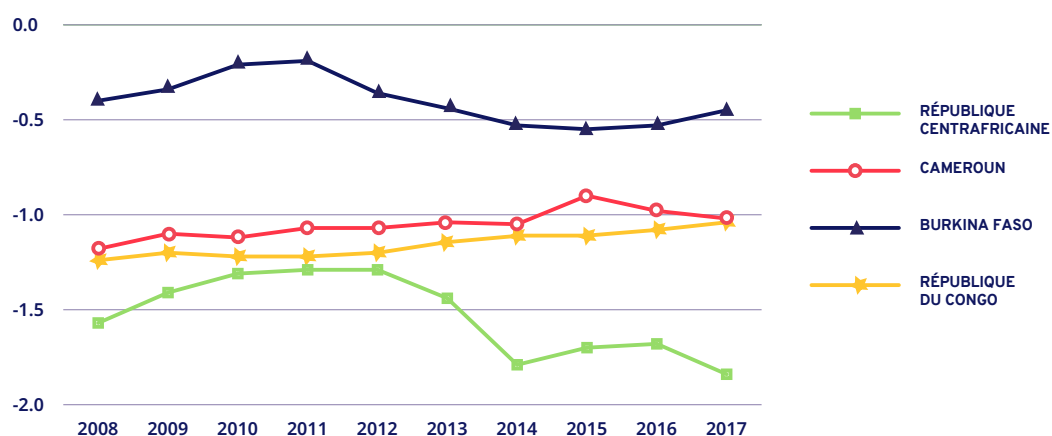
32 Ibid.

► Graphique 25: Exportations de biens et services (% du PIB)



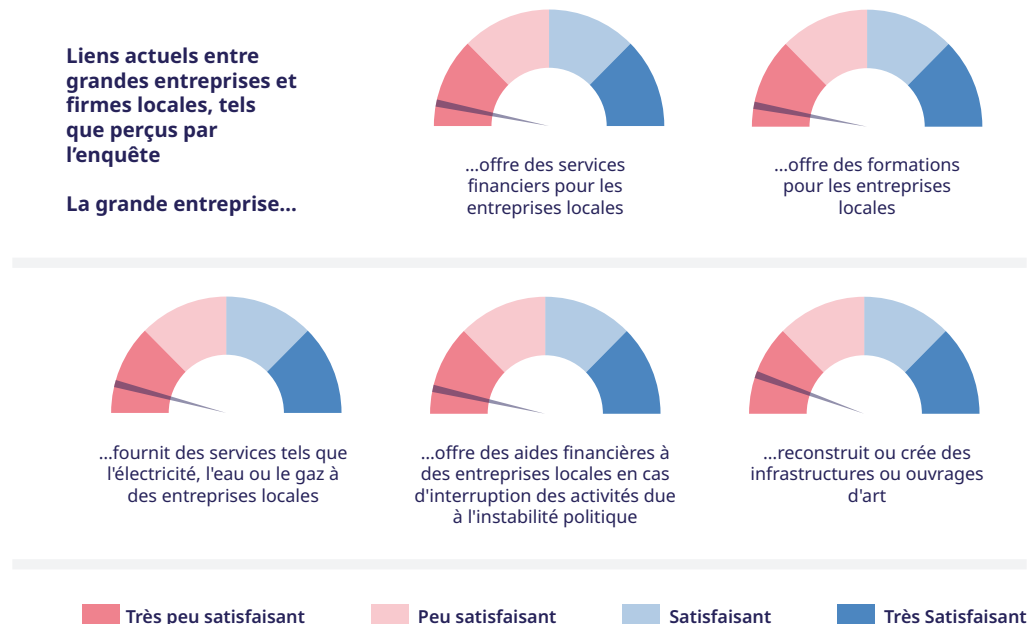
Source: Données de comptabilité nationale de la Banque Mondiale et données de comptabilité nationale de l'OCDE (Indicateurs du développement dans le monde)

► Graphique 26: Exportations de biens et services (% du PIB)



Source: Données de comptabilité nationale de la Banque Mondiale et données de comptabilité nationale de l'OCDE (Indicateurs du développement dans le monde)

► **Graphique 27: Liens entre grandes entreprises et firmes locales**



Source: Enquête EESE RCA

du secteur privé en septembre 2015. La Charte devrait donner une base juridique pour attirer les investissements en RCA et favoriser la création de nouvelles entreprises.

Pour relancer les IDE, les participants de l'atelier technique tripartite d'octobre 2018 suggèrent de renforcer les infrastructures de transports, notamment en diversifiant les accès à la mer (via le Congo ou le Soudan), en achevant le bitumage de la route RCA-Cameroun, en construisant des chemins de fer, et en renforçant le transport maritime via le fleuve Oubangui. Il est également essentiel d'assurer stabilité et sécurité, ainsi que la stabilité juridique des investissements, de développer les zones pétrolifères/diamantifères, d'adopter une dynamique nationale entrepreneuriale structurée qui crée des emplois décents, de créer un environnement propice des affaires, d'accroître la production d'énergie et d'encourager le développement d'une formation professionnelle adaptée aux besoins des entreprises. Pour relancer le commerce des marchandises, les recommandations de l'atelier technique tripartite appellent à augmenter les

voies d'accès en RCA via le Cameroun, le Congo, et Soudan, relancer les relations avec la RDC, accroître les relations avec les autres pays, relancer la production notamment dans le secteur du café, cacao, coton et autres produits.

Selon le rapport 2019 Doing Business de la Banque Mondiale, 10 documents étaient requis pour pouvoir exporter de la RCA, et 11 pour pouvoir importer.

Les liens qu'entretiennent les grandes entreprises avec les PME ne sont pas satisfaisants. Comme le révèlent les graphiques ci-dessous, les grandes entreprises ne fournissent que très peu de services aux entreprises locales. Que ce soit en matière de services financiers, de distribution d'électricité, d'eau et de gaz, de formation ou d'aides financières, les échanges entre les deux types d'entreprises sont trop rares. Il serait nécessaire de faire naître une certaine complémentarité entre celles-ci, pour faire en sorte que les unes et les autres bénéficient de leur coexistence.

GRAPHIQUE 27

3.3 Réglementations et environnement légal

Un environnement juridique et réglementaire clair et adapté, promouvant les normes en matière de droit du travail et de protection de l'environnement, est nécessaire à la création et au développement des entreprises. Il favorise l'émergence d'entreprises formelles et augmente la compétitivité de l'ensemble du secteur privé. **GRAPHIQUE 28**

Le développement du secteur privé et des PME en Centrafrique fait partie intégrante des programmes de redressement développés depuis la crise, tel le programme de développement économique initié dans le plan d'urgence 2013-2015 du gouvernement d'union nationale de transition ou encore le Plan de relèvement et de consolidation de la paix pour la République centrafricaine (RCPA) 2017-2021. Le troisième pilier du RCPA a pour objet de relancer l'activité économique et augmenter les capacités de production afin de stimuler le relèvement et la croissance, notamment en améliorant le climat des affaires pour le secteur privé en RCA³³.

Le développement du secteur privé centrafricain était déjà confronté, avant la crise, à des contraintes structurelles et à un environnement peu favorable au développement d'entreprises durables. Malgré les efforts déployés par le passé dans le domaine de la création d'entreprises et de la fiscalité, la RCA a presque toujours été classée en dernière position dans les rapports Doing Business de la Banque mondiale. La crise n'a fait qu'aggraver les nombreux obstacles au développement du secteur privé, parmi lesquels on compte l'insécurité, la défaillance de l'État, les pillages et les entraves aux investissements. Pendant la crise, le secteur privé a enregistré des pertes considérables, conduisant à une réduction des activités de 30 % en moyenne, et atteignant 40 % dans l'est du pays. À tous ces facteurs s'ajoute le départ de la plupart des opérateurs économiques étrangers, qui dominaient le secteur informel et le petit commerce³⁴. Ces derniers ont fui les violences intercommunautaires en se délocalisant dans les pays voisins.

Outre le ministère de la Promotion des PME, les structures en charge du secteur privé et de l'appui à la création d'entreprises en RCA sont le Guichet Unique (GU), le Centre d'assistance aux PME et à l'artisanat (CAPMEA), l'Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi (ACFPE), la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), l'Union nationale du patronat centrafricain (UNPC) et le Groupement interprofessionnel centrafricain (GICA).

Si les personnes interrogées jugent avec sévérité l'environnement légal de la RCA, certains aspects semblent plus préoccupants que d'autres. Les acteurs économiques estiment que la protection des consommateurs représente l'élément le moins satisfaisant; la protection des investisseurs, l'approvisionnement en matières premières, l'utilisation des ressources naturelles ainsi que l'acquisition des marchés publics demeurent à perfectionner. L'acquisition et la création d'entreprise se trouvent relativement bien notées, même si la marge de progression reste considérable. **GRAPHIQUE 29**

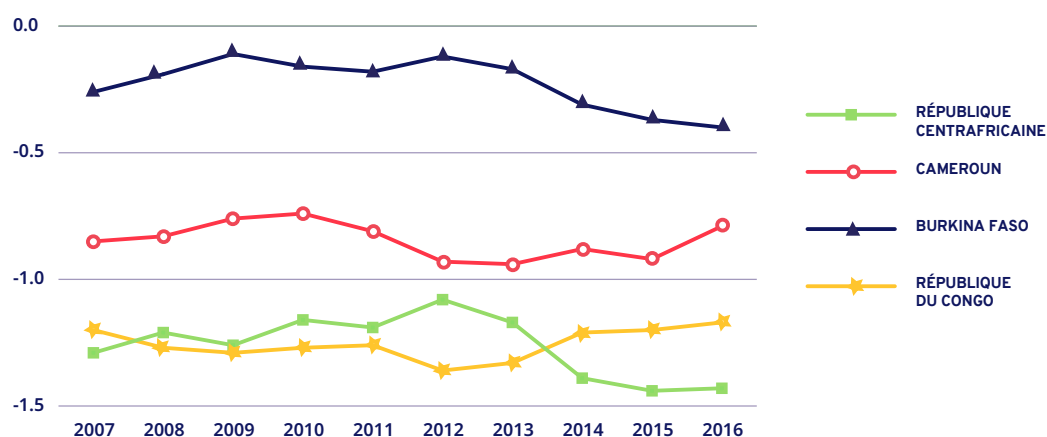
L'environnement juridique des PME en Centrafrique a fait l'objet de plusieurs réformes avant la crise de 2013. Ces réformes visaient à libéraliser les activités économiques et s'articulent autour des actions suivantes: la suppression des situations de monopoles, la libéralisation progressive du commerce extérieur international avec l'OMC et du commerce interrégional avec la CEMAC, et l'application des mesures incitatives d'investissement (Charte nationale d'investissements). **GRAPHIQUE 30**

Le Guichet unique de formalité des entreprises (GUFÉ) a été mis en place en 2008 pour favoriser un allègement des coûts afférents à la création d'entreprise et simplifier les procédures. La création d'une entreprise, qui nécessitait trois mois de démarches avant la mise en place du GU, avait été réduite à sept jours à partir de 2008. Ces délais ont été ramenés à 2 jours en 2018. Les formalités à remplir pour l'établissement des statuts par le notaire et l'immatriculation au registre du commerce ont été également réduites à deux jours au lieu d'une semaine auparavant. L'enregistrement auprès de la chambre de commerce et l'établissement de la fiche statistique sont effectués au

33 Groupe de la Banque Mondiale, 2016

34 BDEAC, mars 2015

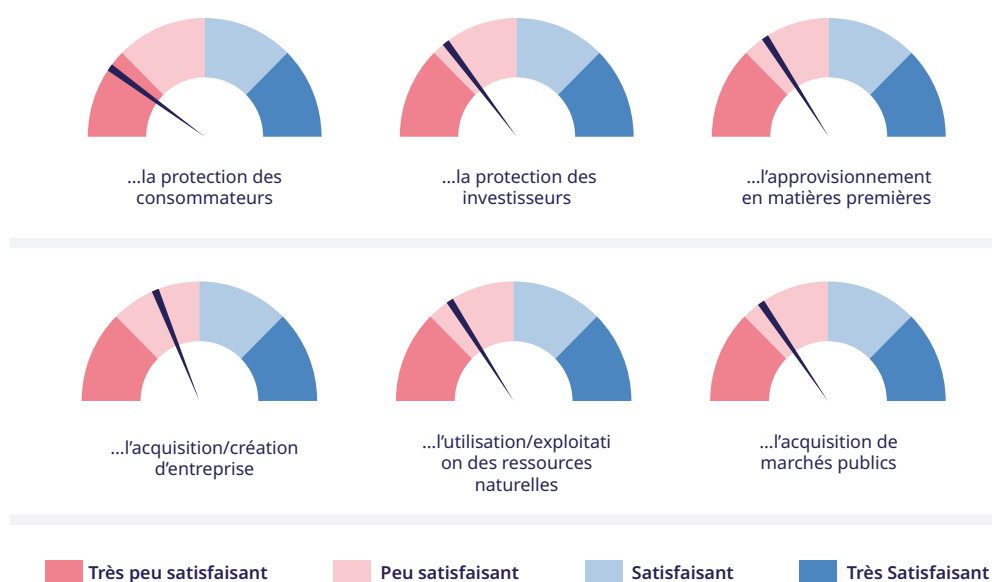
► Graphique 28: Indice de la qualité de la réglementation



Source: Données de comptabilité nationale de la Banque Mondiale et données de comptabilité nationale de l'OCDE (Indicateurs du développement dans le monde)

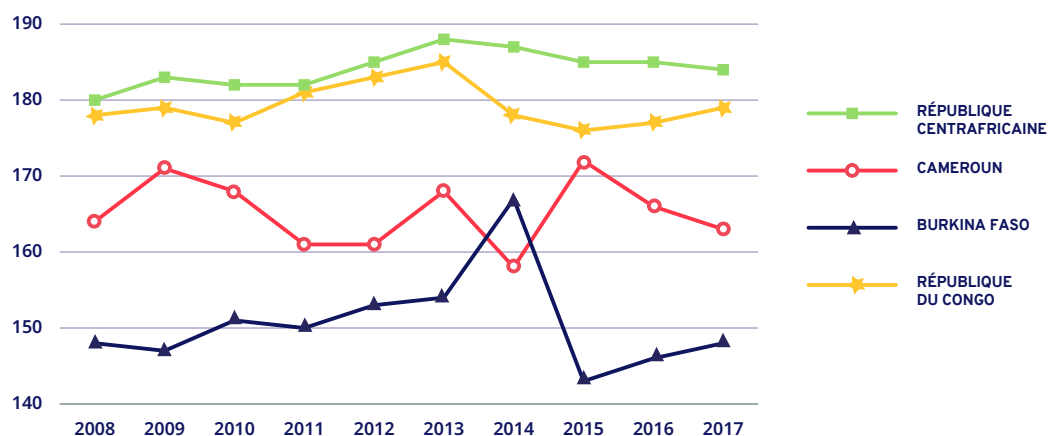
► Graphique 29: Comment les PME jugent l'environnement légal

Comment les PME jugent la qualité de...



Source: Enquête EEE RCA

► Graphique 30: Facilité de faire des affaires, classement (sur 190 pays)



Source: Banque Mondiale, projet Doing Business

même moment, sur place³⁵. Les coûts d'enregistrement ont été réduits en 2012, de même que le capital minimum requis pour la constitution d'une société en 2018.

Si l'on se penche sur les résultats du sondage, l'on observe des taux d'enregistrement très variés selon le service concerné. Si 86% des entreprises affirment s'être enregistrées au service des impôts, cette proportion diminue déjà de manière significative pour ce qui est de l'enregistrement au registre du commerce (64%). Seule une entreprise sur deux est inscrite à la sécurité sociale, et la proportion d'entreprises s'étant enregistrées au guichet unique de formalisation n'est que de 38%. Les personnes interrogées jugent les processus de formalisation plutôt faciles, ce qui représente une source de satisfaction. Quant aux obstacles à l'enregistrement, une majorité relative affirme tout simplement ne pas savoir comment s'y prendre. Il serait dès lors nécessaire de communiquer davantage sur les différents processus d'enregistrement afin d'atteindre le plus possible d'entrepreneurs. Environ un quart des répondants estiment ensuite que les enregistrements au registre du commerce, à la sécurité sociale et au guichet unique

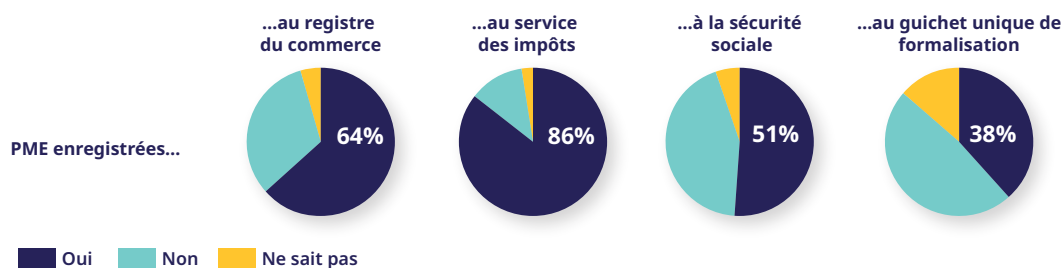
de formalisation ne seraient pas attrayants du fait qu'ils ne sont pas requis par la loi. Le coût de l'enregistrement représente également un problème souvent mentionné. Enfin, de nombreux individus déclarent ne pas percevoir l'utilité de ces enregistrements: il serait donc judicieux d'adjoindre des incitations aux processus de formalisation afin d'attirer les entrepreneurs. **GRAPHIQUE 31**

En octobre 2017 le département des petites et moyennes entreprises et industries a fait adopter un code régissant les petites et moyennes entreprises à Bangui. Ce texte comporte 101 articles qui corrigent le silence de la loi dans la promotion des PME/PMI et offrent des avantages pour le développement des entreprises. L'objectif est de contribuer à assainir et améliorer le climat des affaires. Afin d'apporter son appui aux entreprises pour se relancer, le gouvernement centrafricain s'est engagé à remettre sur pied le Centre d'assistance aux PME et à l'artisanat (CAPMEA). **GRAPHIQUE 32**

Néanmoins, les efforts du gouvernement pour permettre un large accès des PME aux services offerts par les autorités peinent à se concrétiser. Les procédures simplifiées d'enregistrement

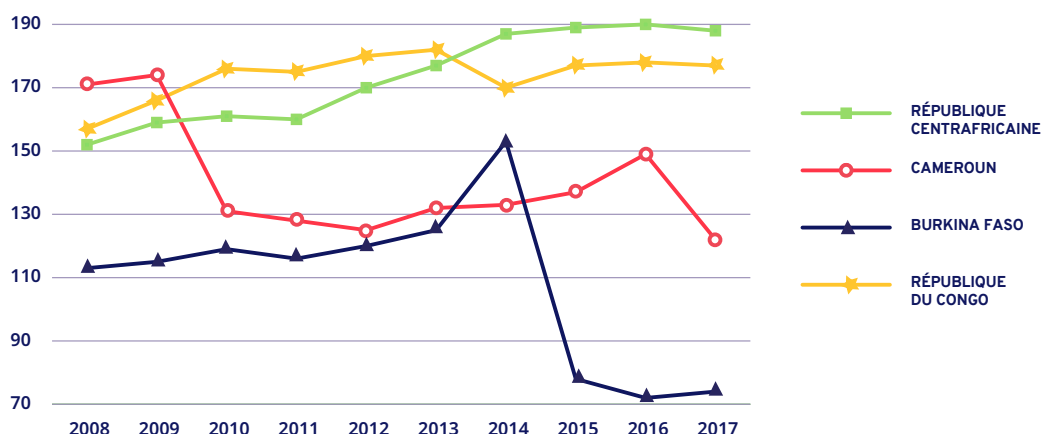
35 Ibid.

► **Graphique 31: Formalisation des PME**



Source: Enquête EESE RCA

► **Graphique 32: Création d'entreprise, classement (sur 190 pays)**



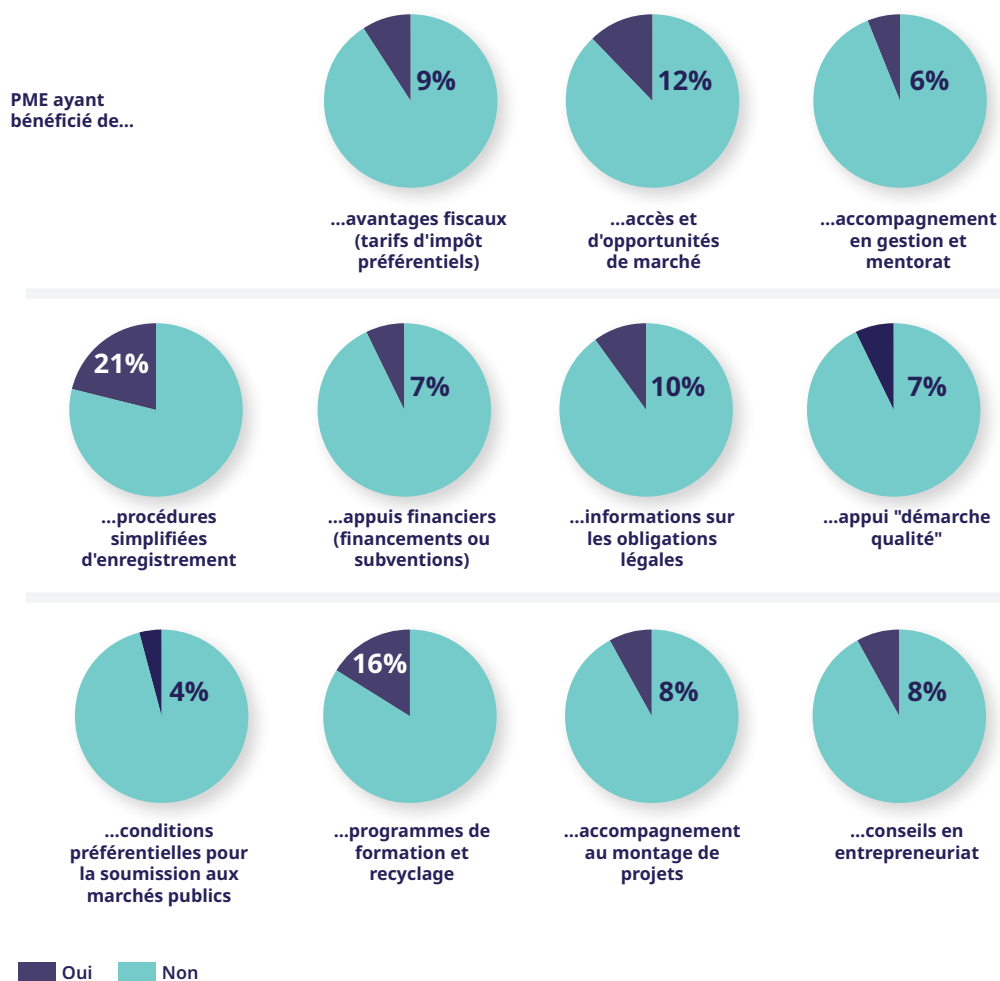
Source: Banque Mondiale, projet Doing Business

semblent avoir attiré et convaincu bon nombre d'entreprises, puisque 21% en auraient bénéficié. Les programmes de formation et recyclage présentent des résultats honorables, avec 16% des PME qui y auraient fait recours. 12% auraient bénéficié d'accès et d'opportunités de marché, et 10% d'informations sur les obligations légales. Les autres services touchent malheureusement moins d'une entreprise sur dix, ce qui est insuffisant. Il est nécessaire de continuer à perfectionner

ces appuis, tout en révisant la communication les concernant afin d'en améliorer la visibilité et l'attractivité. **GRAPHIQUE 33**

En plus des réglementations et des procédures formelles, la mauvaise gouvernance, la corruption et l'inefficacité du système judiciaire contribuent au mauvais environnement des affaires en RCA. La faiblesse des infrastructures représente un obstacle majeur: en 2018, la RCA se trouvait à la

► Graphique 33: Bénéfices fiscaux et procéduraux obtenus par les PME



Source: Enquête EESE RCA

184^e place sur 189 en matière de raccordement à l'électricité selon le Rapport Doing Business 2019³⁶.

La législation relative au secteur privé se heurte aux mutations du marché de travail et la floraison des activités informelles. Les participants de l'Atelier Technique Tripartite en octobre 2018 soulignent l'absence ou la mauvaise application des normes en RCA. Ils notent la caducité des textes, qui ne sont plus adaptés à la réalité d'aujourd'hui.

Dans les relations de travail par exemple, les textes sont en vigueur depuis 1957 et ne prennent pas en compte des services tels que le gardiennage, les médias ou la libéralisation de certaines activités. Pour les participants, cette caducité concerne aussi certaines conventions qui n'auraient pas été ajustées depuis plusieurs années, avec par exemple le montant du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui est resté inchangé depuis 1994. Ils notent que plusieurs textes sont

à réviser et soulignent l'absence de procédures claires de contrôle en matière de normes³⁷.

Dans le milieu urbain, l'essentiel des emplois relève du secteur informel et, dans une moindre mesure, du secteur privé. Or, même les entreprises du secteur formel ont tendance à ne pas appliquer pleinement la législation. Les participants de l'atelier technique tripartite d'octobre 2018 soulignent les distorsions économiques causées par l'informalité et la corruption dans le secteur du commerce. 51 % des importations seraient frauduleuses³⁸. Les entreprises informelles paieraient moins de droits douane et vendraient moins cher des produits pourtant parfois identiques, ce qui représente une concurrence déloyale pour les entreprises formelles s'acquittant de leurs taxes. Ceci résulte dans certains cas à une éviction totale des entreprises formelles du marché, et à une diminution des recettes fiscales de l'État. Par exemple, en 2017, les droits d'assises sur le vin de 2500 Francs CFA par bouteille ont contribué à évincer les vendeurs de vin du secteur formel du marché au profit du secteur informel. En 2017, l'État avait fait des prévisions de 4 milliards (1,5 milliards en volume de production et 2,5 milliards en recettes) sur ces droits d'assises mais n'a finalement rien pu collecter. Ces taxes ont contribué à accroître les importations frauduleuses et la fermeture de plusieurs activités.

La comptabilité représente un autre sujet de préoccupation. Selon l'enquête, l'intégralité des grandes entreprises et multinationales tiennent une comptabilité régulière, qui passe notamment par le dépôt, en fin d'année, de la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) à la Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID). Cependant, les PME ne font pas preuve d'autant de rigueur: seules 38% déclarent tenir une comptabilité détaillée et formelle, 22% affirment pratiquer une comptabilité non détaillée et approximative, tandis que 32% n'en tiennent tout simplement pas.

3.4 État de droit et propriété privée

Un système juridique formel et efficace garantissant le respect des contrats et de l'état de droit ainsi que la protection des droits de propriété protégés, est une condition essentielle pour attirer les investissements, ainsi que pour entretenir la confiance et la justice au sein de la société. Le respect de l'état de droit est essentiel pour créer un environnement de confiance pour les entreprises et les investisseurs. **GRAPHIQUE 34**

La dernière Constitution en vigueur en RCA a été adoptée le 14 décembre 2015 et promulguée le 27 mars 2016. Le droit en vigueur en RCA est calqué sur le droit français et repose donc sur la tradition romano-germanique et le Code Napoléon. Il existe officiellement deux ordres juridictionnels en RCA: l'Ordre judiciaire et l'Ordre administratif. La justice est rendue en République centrafricaine au nom du peuple centrafricain par la Cour de Cassation, le Conseil d'État, la Cour des Comptes, le Tribunal des conflits, les Cours et Tribunaux. Bien que le pouvoir judiciaire soit déclaré indépendant des pouvoirs exécutif et législatif par la Constitution, de nombreux analystes et praticiens soulignent qu'il n'existe pas de réelle séparation entre les pouvoirs exécutif et judiciaire, et que le premier représente le pouvoir prépondérant en RCA³⁹.

Après des années de conflit et de faiblesse des institutions gouvernementales, la population ne fait pas confiance en un système judiciaire perçu comme corrompu et au service des plus puissants, et marqué par son manque d'infrastructures et de capacités administratives⁴⁰. Sa zone géographique d'action se limite à la capitale Bangui et à quelques centres administratifs, alors que la majeure partie du territoire est, à divers degrés, sous le contrôle des rebelles. Les populations s'en remettent d'abord aux traditions et coutumes locales de leurs communautés, ou aux milices présentes sur leur territoire pour régler leurs conflits.

La législation en matière de foncier en RCA n'a pas connu de révision depuis la loi du 9 janvier

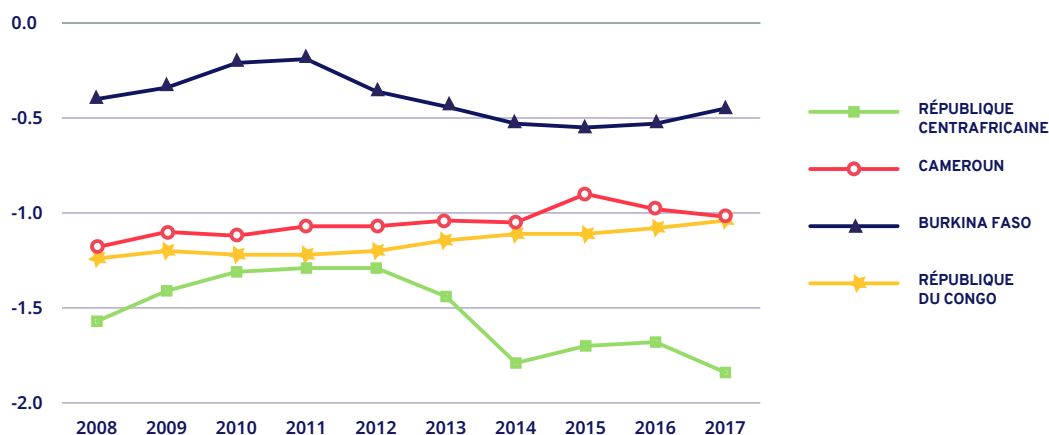
37 Atelier technique tripartite, octobre 2018

38 Atelier technique tripartite, octobre 2018

39 ILAC, 2017

40 Ibid.

► Graphique 34: Indice d'Etat de droit



Source: Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de la gouvernance

1964. Elle fait du gouvernement central le premier propriétaire et le principal gestionnaire des ressources naturelles du pays. Selon cette loi, toutes les terres sont classées en deux domaines: le domaine public, qui est constitué des terres non susceptibles de droits individuels, et le domaine privé, qui fait l'objet de titres fonciers ou appartient à l'État. Toutes les terres réputées « vacantes » lors de l'adoption de la loi de 1964 sont ainsi devenues propriétés de l'État. En l'absence de titre foncier, les communautés locales et autochtones sont privées de droits sur leurs territoires coutumiers, notamment les forêts. La loi nationale en vigueur n'oblige pas l'État à consulter ou à indemniser ces communautés au préalable de leur déguerpissement, ou avant l'attribution de leurs terres à des investisseurs. Cette négation de la possibilité de posséder les terres est contraire à la Convention 169⁴¹ de l'OIT ratifiée par la RCA, ainsi qu'aux normes internationalement reconnues relatives aux droits à la consultation libre informée et préalable et à une indemnisation équitable.

La difficile privatisation des terres ne facilite pas les investissements privés. Le seul mode d'accès à

la propriété permis par les textes juridiques de la RCA est la concession, un processus compliqué et coûteux d'immatriculation des terres, inaccessible aux populations à l'exception des individus les plus riches appartenant à des réseaux. Selon le rapport Doing Business 2019 de la Banque mondiale, il faut 75 jours et cinq procédures pour enregistrer une propriété, la procédure coûtant en moyenne 11 % de la valeur du bien. Ceci place le pays au 172^e rang sur 190 en termes d'enregistrement de la propriété⁴². Seules 0,1 % des terres sont immatriculées. L'absence d'une politique foncière générale est parfois critiquée par certains bailleurs de fonds et organisations. Un projet de révision du Code domanial et foncier était en cours d'élaboration avant d'être abandonné lors de la crise de 2013.

Le ministère de l'Urbanisme attribue et gère les terrains de la RCA, tandis que l'aspect technique du cadastre est complété par le ministère des Finances et du Budget, qui s'occupe de l'aspect financier de l'enregistrement des terres. Ce dernier abrite également le bureau d'enregistrement immobilier, connu sous le nom d'Office des Domaines.

41 La Convention n° 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux (1989) permet de déclarer propriétaires des possesseurs de terres, même s'ils n'ont pas de titre foncier.

42 World Bank Group (WBG), 2018

La RCA est membre de la Convention instituant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) depuis le 23 août 1978, mais n'est pas encore signataire de la grande majorité des traités administrés par l'OMPI. La RCA est également membre de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) créée par l'Accord de Bangui en 1997. Le pays dispose, en plus de l'Accord de Bangui révisé (1999), d'une législation nationale sur le droit d'auteur et les droits voisins qui date de 1985. Les sanctions concernant les infractions aux droits d'auteurs sont régies par le Code pénal centrafricain (Articles 185-191). Les lois relatives à la propriété intellectuelle adoptées par le pouvoir législatif sont la Loi n° 10.001 portant Code pénal centrafricain (2010) et la Loi n° 01-010 du 16 juillet 2001 portant Charte des investissements (2001).

Le Service national de la propriété industrielle, au sein de la Direction du développement industriel et artisanal au ministère de l'Industrie, du Commerce, des PME-PMI est chargé de la gestion des questions de propriété intellectuelle en RCA. La gestion et la défense des droits d'auteur et des droits voisins sont du ressort du Bureau centrafricain du droit d'auteur (BUCADA), établi depuis 1985. Le BUCADA, par accord de réciprocité conclu avec les organismes de gestion collective étrangers, traite les titulaires des droits d'auteurs étrangers de la même manière que les nationaux. En RCA, les infractions les plus fréquentes en matière de propriété intellectuelle sont la contrefaçon et la piraterie, tandis que les domaines les plus touchés sont la musique, l'audiovisuel et les œuvres littéraires⁴³.

En 2015, la RCA a bénéficié du soutien de l'OMPI au projet "New Partnership for Africa's Development", dans le cadre duquel un nombre d'acteurs du secteur et de fonctionnaires ont été formés sur le thème de la propriété intellectuelle. Des centres de soutien à l'innovation technologique ont été mis en place pour permettre aux innovateurs d'avoir accès à une information de haute qualité en matière de technologie.

3.5 Concurrence loyale

Pour que le secteur privé et les entreprises durables se développent, il est important de disposer d'une législation garantissant la concurrence, et

assurant le respect continu des normes du travail et des normes sociales. De plus, les pratiques anti-compétitives au niveau national doivent être éliminées.

L'économie centrafricaine est marquée par l'existence d'un certain nombre de monopoles. Un monopole sur 90 % des importations de sucre est accordé à une société de droit privé, Sucrière en Afrique (SUCAF-RCA), tandis que l'importation d'électricité est exclusivement assurée par la société publique de l'électricité, Énergie centrafricaine (ENERCA). Des monopoles sont également en vigueur en ce qui concerne l'importation, le transport et le stockage des hydrocarbures, les transports routiers internationaux, les services postaux et les télécommunications fixes de base. La RCA n'a pas encore notifié l'OMC des entreprises de commerce d'État au sens de l'Article XVII du GATT⁴⁴. Néanmoins, le pays est engagé dans un processus de désengagement de l'État et de libéralisation effective de l'économie.

L'adoption du Code du Commerce de 2016 a permis d'énoncer la politique en matière de concurrence. Le Code interdit "toute pratique de nature à faire obstacle au jeu de la concurrence notamment les ententes illicites, les abus de position dominante et les concentrations qui réduisent sensiblement la concurrence". Il met également en place une Commission nationale de la concurrence (CNC) et établit que la surveillance en matière de pratiques restrictives et anticoncurrentielles relève de la compétence des services du ministère en charge du commerce. Avant ce texte, le commerce était régi par le droit français et plus récemment par les traités de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) et de l'OMC que le pays a ratifiés.

Pour ce qui est des marchés publics, la RCA a adopté en 2008 un nouveau cadre de gestion transposant toutes les dispositions communautaires de la CEMAC et répondant aux standards internationaux en matière de marchés publics. Les différentes fonctions de passation des marchés, de leur contrôle et de régulation du système sont dorénavant réparties entre trois nouveaux organes: l'Autorité de régulation des marchés publics, la Direction générale des marchés publics, et les Services de passation des marchés publics.

43 OMC, juin 2013

44 WTO, 2013

L'Article 64 du Code précise qu'une marge de préférence peut être attribuée à une offre pour les entreprises ayant leur siège en RCA ou dans un État membre sans pour autant que cette marge soit supérieure à 15 % pour les entreprises nationales et 10 % pour les entreprises CEMAC. En matière de sous-traitance, une marge préférentielle de 5 % est accordée aux entreprises prévoyant de traiter au moins 30 % de son offre avec une entreprise d'un État membre de la CEMAC.

Les relations entre le gouvernement et les entreprises publiques ont été marquées par des tensions ces dernières années. En janvier 2012, les entreprises publiques centrafricaines ont été placées sous la direction d'un conseil spécial de surveillance et de redressement après la dissolution de leurs conseils d'administration. L'objectif était de "mettre hors d'état de nuire" les auteurs de malversations financières et de mettre fin à une mauvaise gestion de ces entreprises. En août 2016, les directeurs généraux des entreprises publiques qui ne versaient pas leur TVA dans la caisse de l'État ont été réprimandés par le ministre contrôleur général des entreprises publiques de RCA. La Cour des comptes centrafricaine, fondée en 1997, est l'institution supérieure de contrôle compétente pour juger les comptes des entreprises publiques.

Les participants de l'atelier technique tripartite d'octobre 2018 ont souligné le problème du détournement de l'aide matérielle, fournie par la MINUSCA et d'autres organisations ou ONG internationales, qui semble relever de la concurrence déloyale. En effet, certains biens se retrouvent en circulation sur le marché et font de la concurrence aux autres produits. Ces pratiques diminuent les recettes douanières et le chiffre d'affaire des entreprises centrafricaines⁴⁵. Ils ont également souligné l'impact du secteur informel, qui compromet l'équilibre financier de l'État ainsi que les objectifs des entreprises privées. A cause de l'ampleur du secteur informel, les entreprises formelles supportent une charge fiscale très élevée, ce qui a des répercussions sur leurs prix et par conséquent sur leur compétitivité.

3.6 Technologies de l'information et de la communication

À l'ère de l'économie de la connaissance, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) est fondamentale pour atteindre les objectifs de développement, en particulier la croissance des entreprises. Les individus bénéficient de la disponibilité et de l'utilisation des TIC de multiples manières, et celles-ci leur permettent notamment d'accéder à des informations essentielles pour créer et gérer leur entreprise. Pour exploiter pleinement le potentiel des TIC, une infrastructure technique adéquate est nécessaire, ainsi que les compétences pour utiliser les réseaux et services existants.

Le réseau de base, marqué par un état de vétusté et de détérioration, est constitué principalement de relais radio à micro-ondes et à faible capacité. Bien qu'il existe des fournisseurs de services Internet et de téléphonie mobile, la radio est le moyen de communication le plus populaire. La plupart des services de téléphonie fixe et mobile, ainsi que l'accès à Internet sont le plus souvent limités à Bangui. Avec la présence de plusieurs fournisseurs, le service mobile cellulaire s'est développé au point de fournir à 22 % de la population un abonnement cellulaire mobile. Le nombre total de personnes pouvant accéder à Internet à partir de leur foyer était de 4,6 % en 2016⁴⁶. **GRAPHIQUE 36 - GRAPHIQUE 37**

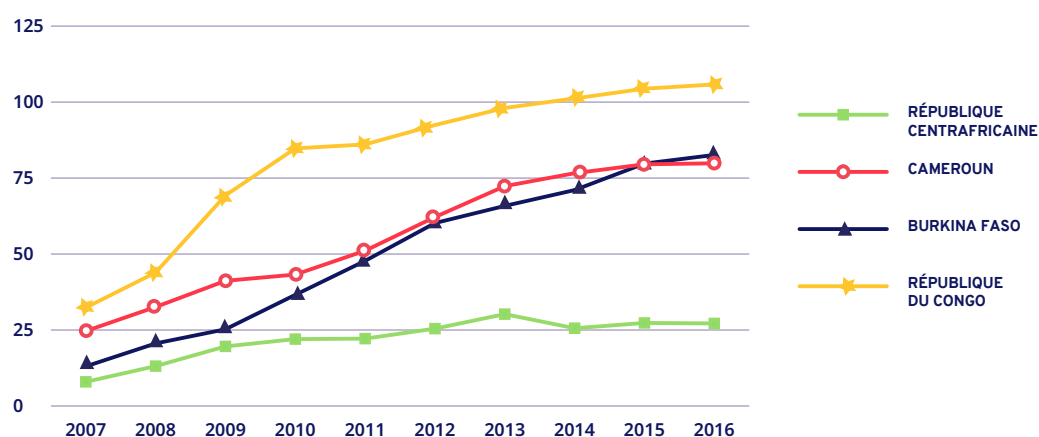
L'insécurité et la défectuosité des infrastructures électriques sont des obstacles à la diffusion des TIC. Les conflits ont entravé le développement des télécommunications, de même que celui des infrastructures électriques. Même à Bangui, les antennes et autres infrastructures relatives aux télécommunications (50 % à Bangui et quasiment 100 % dans les autres préfectures) fonctionnent avec des groupes électrogènes, ce qui a des répercussions sur les coûts et sur l'accès à ces technologies.

La législation nationale est favorable aux investissements dans le secteur. Néanmoins, en 2012, le marché de la téléphonie fixe, bien qu'institutionnellement ouvert à la concurrence, était sous contrôle de l'opérateur historique SOCATEL et

45 Atelier technique tripartite, octobre 2018

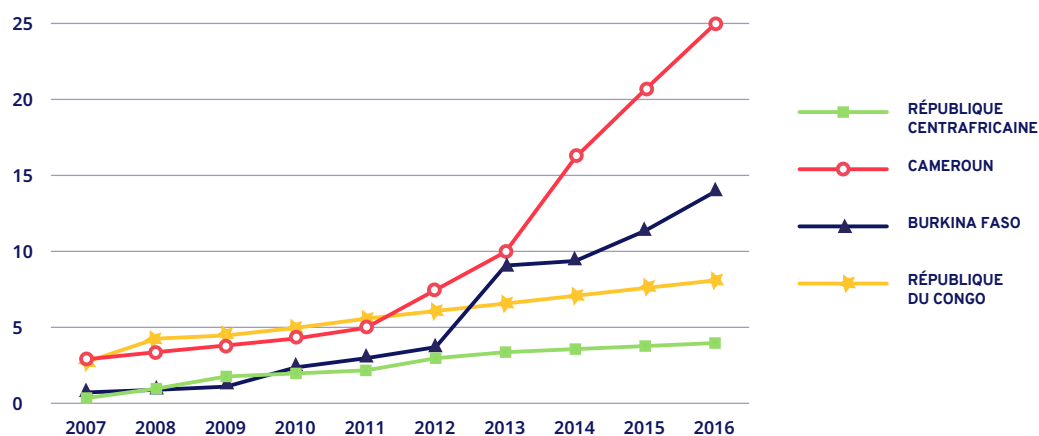
46 CIA, janvier 2019

► Graphique 36: Abonnements à la téléphonie mobile (pour 100 habitants)



Source: Union Internationale des Télécommunications

► Graphique 37: Utilisateurs d'Internet (% de la population)



Source: Union Internationale des Télécommunications

peinaît à se faire de la place du fait de la concurrence des opérateurs mobiles. Le marché de la téléphonie mobile, ouvert depuis 1996, est marqué par la présence de quatre opérateurs, tandis que le marché de l'Internet est très peu développé et peu exploité à cause du coût d'accès à la bande

passante sur satellite. Cependant, les participants de l'atelier technique tripartite d'octobre 2018 ont souligné que l'aspect fluctuant de la fiscalité/parafiscalité en la matière représente un obstacle à l'expansion du secteur. Par exemple, l'introduction

de la taxe de radioactivité a bouleversé les entreprises du secteur⁴⁷.

Les TIC ont un rôle à jouer en matière de gouvernance et de développement économique. Le PNRCF 2018-2021 note ainsi que l'amélioration des réseaux des TIC devrait permettre "de désenclaver certaines régions, ce qui appuiera et facilitera le redéploiement de l'État, ainsi que l'échange d'informations entre les autorités centrales et locales, tout en accentuant la cohésion nationale."⁴⁸ Dans cette perspective, le projet "Central African Backbone", co-financé par l'Union européenne (UE) et la Banque africaine de développement (BAD), planifié pour la période 2018-2021, a pour objectif de favoriser le désenclavement numérique des zones rurales, tout en favorisant l'intégration régionale par l'entremise d'une infrastructure à fibre optique de plus de 1000 km. La composante RCA du «Central African Backbone» s'inscrit dans un projet plus large d'interconnectivité continentale, complémentaire à la Dorsale Transsaharienne à fibre optique (DTS), cofinancée également par l'UE et la BAD, et qui se propose d'interconnecter l'Algérie, le Niger, le Nigéria et le Tchad.

L'objectif du projet est de contribuer à terme au développement et à la diversification de l'économie centrafricaine grâce à une large utilisation des nouvelles technologies, de favoriser le développement du secteur privé, de réduire considérablement le coût des transactions économiques et sociales et d'atteindre une augmentation sensible des recettes fiscales. En outre, cette opération devrait aider le pays à intégrer l'économie numérique et à stimuler la croissance en favorisant notamment une augmentation substantielle des recettes fiscales, une amélioration de la qualité des services et une réduction des coûts des transactions économiques liées à la pénétration des services Internet, qui devraient selon certaines estimations atteindre au moins 20 % de la population centrafricaine en 2021⁴⁹.

3.7 Accès aux services financiers

Il ne peut y avoir un développement adéquat des entreprises sans l'accès à des services financiers diversifiés et adaptés à un environnement

favorable à des entreprises durables. La nécessité de créer des possibilités d'accès au crédit concerne toutes les catégories d'entreprises mais plus particulièrement celles de petite taille (PME, TPE). L'informalité de la plupart des PME contribue à leur difficulté à accéder au financement, leurs avoirs restent informels et ne peuvent pas être utilisés en garantie dans les institutions financières formelles. Afin d'assurer une meilleure inclusion financière, le RCPCA 2017-2021 a prévu un meilleur accompagnement des entreprises et le développement des services financiers, ainsi qu'un accès au crédit facilité et un déploiement du sous-secteur de la microfinance sur tout le territoire.

Le chantier s'annonce ardu, comme le laisse envisager le graphique ci-dessous. Lorsqu'interrogées sur la source de financement auxquelles elles feraient le plus volontiers recours, les personnes sondées se montrent presque unanimes: elles se tourneraient vers leur épargne ou fonds propres, loin devant une éventuelle requête auprès d'une banque. Les entrepreneurs potentiels semblent ainsi distants vis-à-vis d'un système bancaire dont ils ne sont qu'une petite minorité à tenir compte. Juste derrière les banques se place le recours aux associations et tontines. Les autres sources de financement demeurent marginales. **GRAPHIQUE 38**

Le secteur financier de la RCA est le plus petit de la région CEMAC et ne représente que 17,6 % du PIB. Il est donc largement sous-développé et ne joue qu'un rôle limité dans le soutien à la croissance économique. Environ 5,7 % de la population possède un compte bancaire et seulement 0,5 % ont des prêts en cours, tandis que 1 % seulement a accès aux institutions de microfinance. Le faible taux de pénétration de la téléphonie mobile freine également l'extension potentielle de l'accès aux services financiers par le biais de la technologie mobile. La sécurité fragile, conjuguée à l'absence d'instruments de garantie appropriés, au manque de ressources à long terme et à la faiblesse du système judiciaire capable de soutenir le recouvrement de créances sont des obstacles à une saine expansion du crédit.

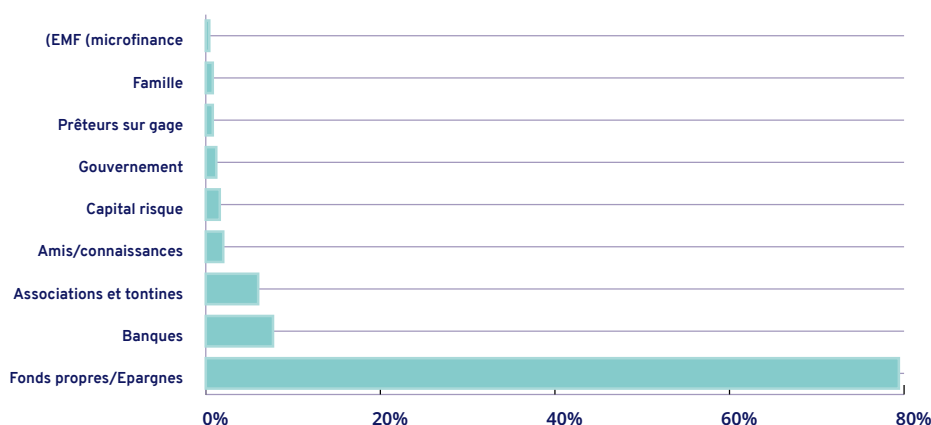
En tant que membre de la CEMAC, la RCA partage une monnaie commune avec les autres États membres et délègue sa politique monétaire à la

47 Atelier technique tripartite, octobre 2018

48 Groupe de la Banque Mondiale, 2016

49 Africa Business Communities, janvier 2018

► **Graphique 38: Principales sources de financement auxquelles feraient recours les personnes interrogées**



Source: Enquête EEE RCA

Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Le secteur financier est réglementé par deux autorités régionales de régulation: la COSUMAF (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale) pour réglementer les institutions financières, et la COBAC (Commission bancaire d'Afrique centrale) pour administrer, réglementer et superviser les banques des pays membres. En outre, il existe une division du contrôle financier au ministère des Finances et du Budget, qui agit en tant qu'autorité nationale pour les institutions financières.

Le système bancaire de la RCA présente d'importantes faiblesses. La plus importante est le risque souverain, les créances sur l'État représentant une part importante des actifs des banques et ne pouvant être considérées comme sans risque en raison des tensions budgétaires. De plus, les indicateurs du secteur financier montrent que si la liquidité globale a augmenté en 2015, la qualité des actifs des banques reste précaire⁵⁰. Les prêts non productifs représentent près du tiers de l'ensemble des prêts, principalement en raison du stock important d'arriérés de paiement non réglés par le gouvernement (environ 50 % des créances

improductives du secteur) et des arriérés de paiement aux fournisseurs du gouvernement.

Outre le bureau national de la BEAC, le système financier comprend actuellement quatre banques commerciales, détenant environ 93 % des actifs totaux du système financier, ainsi que deux institutions de microfinance, deux banques postales, trois sociétés d'assurance et un fonds de sécurité sociale. Le développement des activités bancaires est entravé par la faiblesse de l'infrastructure de marché et par l'absence des cadres juridique, judiciaire, prudentiel et réglementaire nécessaires. Les niveaux d'intermédiation financière sont parmi les plus bas au monde et le crédit à l'économie, qui représentait 15 % du PIB en 2014, ne représentait que 12,9 % du PIB en 2017. Les principaux secteurs bénéficiant de prêts bancaires la même année sont le commerce (20 %), les transports et les communications (16 %), la foresterie (12 %) et les autres services (28 %). Selon le rapport Doing Business de la Banque mondiale, la RCA est classée au 144^e rang sur 190 pays pour l'accès au crédit⁵¹.

En raison de préoccupations économiques et sécuritaires, les institutions financières, en particulier les banques et les institutions de microfinance,

50 IMF, 2016

51 Doing Business, 2019

ont largement consolidé leurs activités à Bangui, la capitale du pays. Les agences bancaires et les distributeurs automatiques de billets sont principalement concentrés dans trois villes, 71 % des agences étant situées à Bangui. Ecobank Centrafrique est la plus grande société bancaire, avec des succursales dans chacun des principaux centres urbains. La couverture des services bancaires, mesurée en nombre de succursales pour 100 000 adultes, n'était que de 0,96 % en 2013. La poste est chargée de la caisse d'épargne postale, qui sert principalement de moyen de paiement des salaires des fonctionnaires, dont un pourcentage minime est titulaire d'un compte d'épargne.

En RCA, le financement bancaire reste très limité. Les quelques entreprises étrangères qui dominent la place n'y ont qu'un recours restreint. Les entreprises locales ne présentent pas les garanties suffisantes pour avoir accès au financement, particulièrement dans un contexte de forte insécurité judiciaire. Les instruments de financement se limitent au minimum que peut offrir une banque, le découvert et le crédit à court terme. L'absence de visibilité, la difficulté de réaliser les sûretés et les risques liés à une dévalorisation des biens fonciers pouvant être hypothéqués rendent les banques très prudentes. Les quelques institutions de microfinance ont également un rayonnement limité.

En collaboration avec la BEAC, les autorités viennent d'élaborer et d'adopter une stratégie de développement de la microfinance pour renforcer l'inclusion financière et faciliter l'accès des opérateurs au crédit.

Quant aux discriminations portant sur l'accès au financement formel, les personnes interrogées semblent divisées sur la question. Si une majorité relative ne se prononce pas, une fraction importante considère qu'aucun groupe n'est défavorisé. Les hommes estiment davantage que les femmes que ces dernières seraient moins susceptibles d'avoir accès au financement; les femmes se divisent de manière égale entre celles qui pensent qu'elles seraient désavantagées et les autres qui jugent au contraire que ce seraient les hommes qui souffriraient le plus d'un accès restreint au financement. **GRAPHIQUE 39**

Selon une enquête du Groupe de la Banque mondiale de 2011, l'activité des entreprises était

financée à plus de 95 % par les fonds propres⁵². Sur les entreprises analysées, à peine 26 % ont recours à un prêt bancaire ou à une ligne de crédit pour financer leurs activités alors qu'elles disposent dans leur quasi-totalité d'un compte de dépôt ou d'épargne (98 %). Après 2013 les défauts de remboursement de prêt ont fait un bond spectaculaire à 30 % du volume des prêts, contre 10 % avant la crise. Ceci explique que l'accès au crédit soit devenu plus compliqué. Il traduit ce que les banques qualifient de manque de visibilité pour leurs opérations, du fait des conditions générales du pays en matière de sécurité et de gouvernance. Il n'existe pas de système de financement adapté, ni de politique d'appui au financement de l'économie tels que les fonds de garantie ou le crédit-bail pour les PME. En outre, les investisseurs locaux, souvent au capital limité, élaborent rarement une stratégie ou un business plan avant d'engager leurs opérations, ce qui fait obstacle à la possibilité d'un financement extérieur. À cela s'ajoute le manque de formation du personnel bancaire pour accompagner les projets.

GRAPHIQUE 40

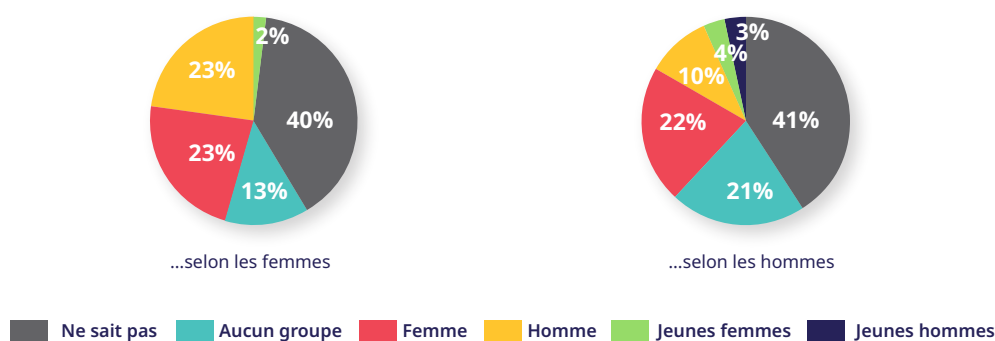
3.8 Infrastructures physiques

Le développement des entreprises durables dépend en grande partie de la qualité et de la quantité des infrastructures physiques disponibles. L'investissement public dans les infrastructures est essentiel pour réduire les obstacles à la croissance. L'accès à l'eau et à l'énergie joue également un rôle central. L'enclavement géographique de la RCA est renforcé par un fort déficit d'infrastructures qui pénalise son développement économique et social. Les crises à répétition en RCA ont entraîné la destruction des infrastructures existantes, des déplacements massifs de population, et la fragilisation du cadre institutionnel de gestion des infrastructures.

Dans son rapport Objectifs du Développement Durable de 2019, le gouvernement a assuré vouloir « mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel à un coût abordable et dans

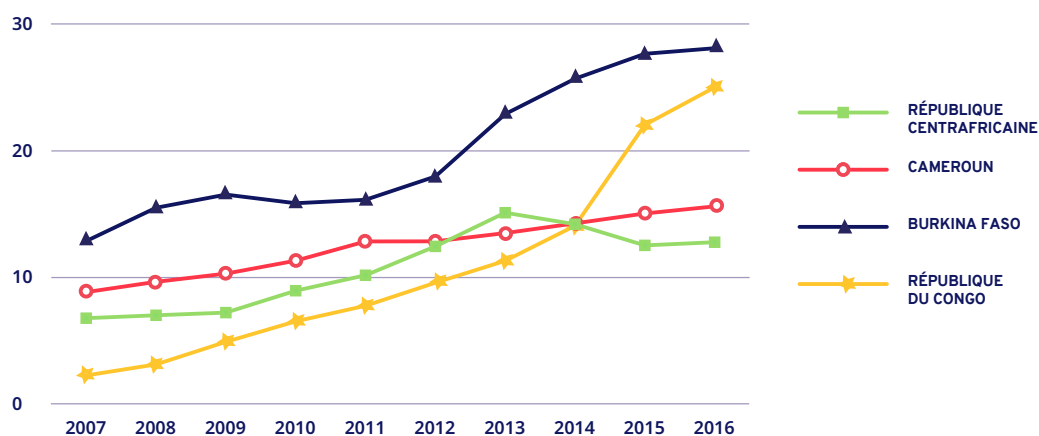
► **Graphique 39: Discriminations en matière de financement formel**

Groupes étant le moins susceptibles d'avoir accès à un financement formel...



Source: Enquête EESE RCA

► **Graphique 40: Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)**



Source: Données de comptabilité nationale de la Banque Mondiale et Données de comptabilité nationale de l'OECD (Indicateurs du développement dans le monde)

des conditions d'équité », et « promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés ». Ces objectifs ne peuvent être qu'encouragés.

Les représentants des PME portent un regard ambivalent sur les différentes infrastructures. Leur préoccupation principale concerne l'état des routes: ces dernières sont jugées de manière très négative et procurent un degré de satisfaction bien moindre que les autres aménagements. L'accès aux énergies et la qualité de l'eau sont

également peu appréciés. Au contraire, les aéroports et les systèmes de télécommunication présentent des niveaux de satisfaction relativement élevés. **GRAPHIQUE 41**

Quoi qu'il en soit, il est absolument primordial d'améliorer la qualité des routes, composantes vitales du transport et du commerce, comme le soulignent les personnes interrogées. Les routes constituent bien leur souci premier, avant même les infrastructures électriques. Il s'agirait également de se pencher sur la qualité de l'eau et de son assainissement. **GRAPHIQUE 42**

Le réseau routier est marqué par sa faible densité et sa qualité insuffisante. Sur les 24 137 km de réseau routier (routes nationales, régionales et pistes rurales), à peine 3,5 % sont revêtues (soit 855 km). La densité du réseau routier reste faible, 1,5 km pour 100 km² contre une moyenne de 15 km pour 100 km² en Afrique subsaharienne, signifiant que la majeure partie du pays se situe effectivement à l'écart de tout axe routier et ne dispose donc pas d'un accès aux marchés et aux services de base. La route reliant Bangui et le port de Douala au Cameroun (environ 1700 km) est la liaison commerciale la plus importante (80 % du commerce international centrafricain y transite).

La RCA possède également un réseau de voies navigables de quelques 5000 km, concentré autour des rivières Oubangui et Sangha, et reliant directement Bangui à Brazzaville et à Kinshasa. Or, le Congo et deux de ses affluents, l'Oubangui et le Sangha, ne sont navigables que la moitié de l'année. Le transport aérien, bien que vital pour ce pays enclavé, demeure lui aussi sous-développé, avec pour seul aéroport international celui de Bangui, dont le fonctionnement et le niveau de sécurité et de sûreté ne sont pas conformes aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Les 32 aérodromes secondaires du pays sont en mauvais état et largement inutilisés.

La qualité insuffisante des infrastructures de transport et le climat d'insécurité entraînent des surcoûts importants. Cet impact n'est pas négligeable pour un pays qui importe l'essentiel de ses biens de consommation et la totalité de ses biens d'équipement. Les surcoûts liés à l'inadéquation des infrastructures de transport grèveraient de 15 % à 20 % les coûts d'exploitation. Aux coûts

liés à la faible qualité des infrastructures de transport s'ajoutent les coûts des nombreux points de contrôle situés le long des routes et la "taxation" opérée par les groupes armés. Les participants à l'atelier technique tripartite d'octobre 2018 ont souligné l'importance de renforcer et diversifier les infrastructures de transport pour promouvoir le commerce⁵³.

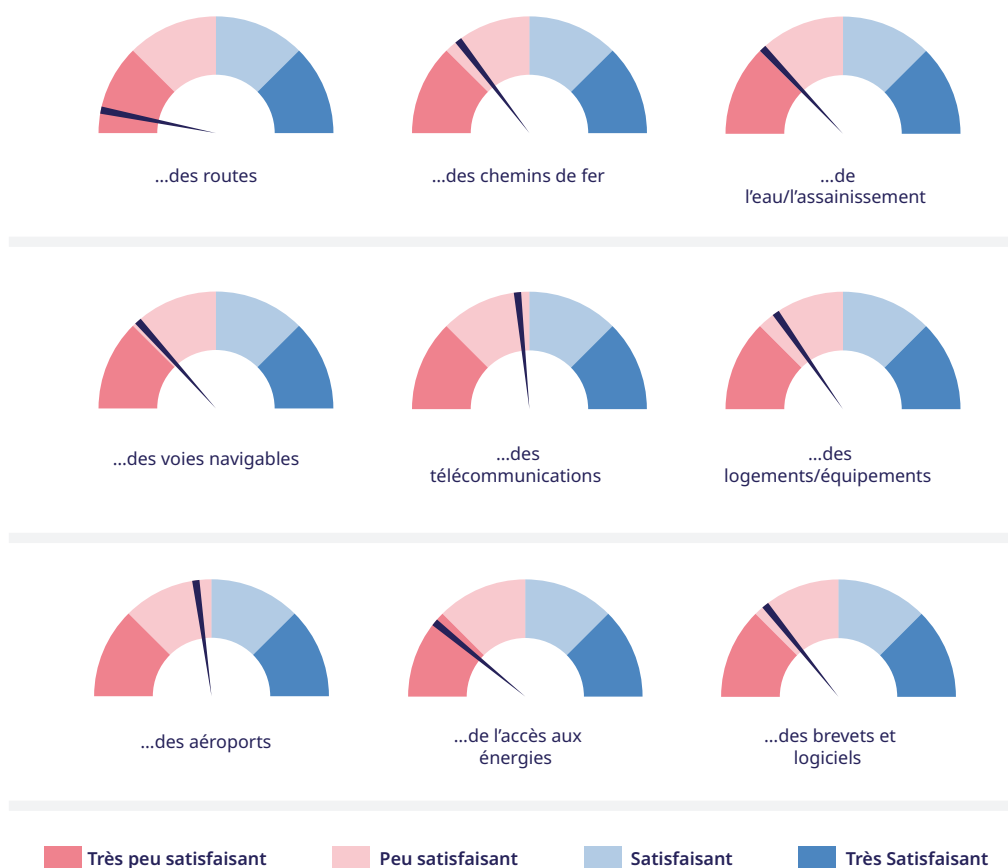
Bien que disposant d'abondantes ressources énergétiques à faible coût, la RCA souffre d'un manque d'infrastructures de production d'énergie, avec trois centrales hydroélectriques seulement. Seules deux sont actuellement opérationnelles et, avec une capacité combinée de 18 MW, responsables de près de 98 % de la production électrique nationale. Le réseau de distribution du pays est essentiellement concentré dans Bangui et ses environs, dont la demande en électricité dépasse de près de 200 % la capacité du pays. L'accès à l'électricité en RCA est donc extrêmement faible (environ 8 %), avec des taux d'accès variant de 35 % à Bangui à 2 % dans les zones rurales. Les délestages quotidiens de plus de six heures en moyenne par abonné, obligent les entreprises, tout comme les particuliers qui en ont les moyens, de se doter de sources d'énergie complémentaires. Par ailleurs, les installations électriques sont marquées par leur vétusté, et souffrent de taux de pertes énormes. Le réseau électrique est également grevé par de nombreux branchements sauvages.

En dépit d'importantes ressources en eau, l'accès à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement est extrêmement limité. En effet, seule 30 % de la population a accès à l'eau potable, les taux variant de 36,5 % à Bangui à 27 % dans les zones rurales. Les activités de la structure en charge de la gestion de l'eau en milieu urbain, la Société des eaux de Centrafrique (SODECA), sont essentiellement confinées à Bangui. Dans les zones rurales, 95 % de toute l'eau potable est fournie par des pompes manuelles. La RCA ne dispose pratiquement pas de système conventionnel d'assainissement combinant réseau d'égouts et installations de traitement des eaux usées. En outre, alors que la totalité de l'assainissement est assurée par des installations individuelles, il n'y a pas, même à Bangui, d'opérateur assurant la vidange des installations individuelles d'assainissement. L'inadaptation des services d'alimentation

53 Atelier technique tripartite, octobre 2018

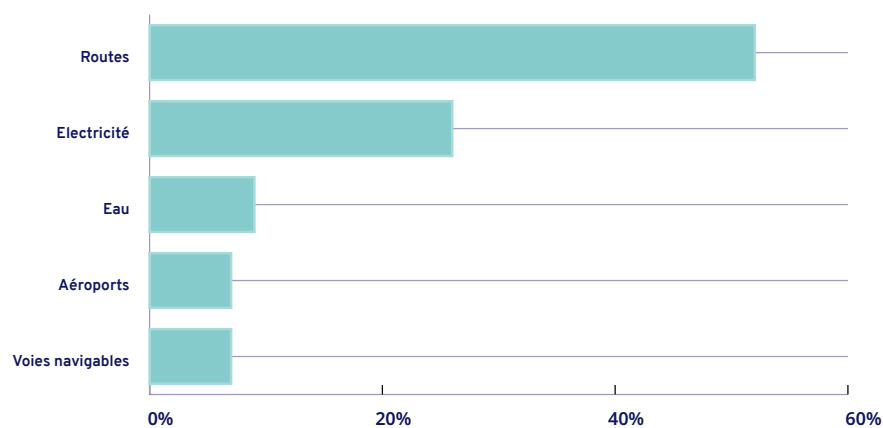
► **Graphique 41: Comment les PME jugent les infrastructures**

Comment les PME jugent la qualité...



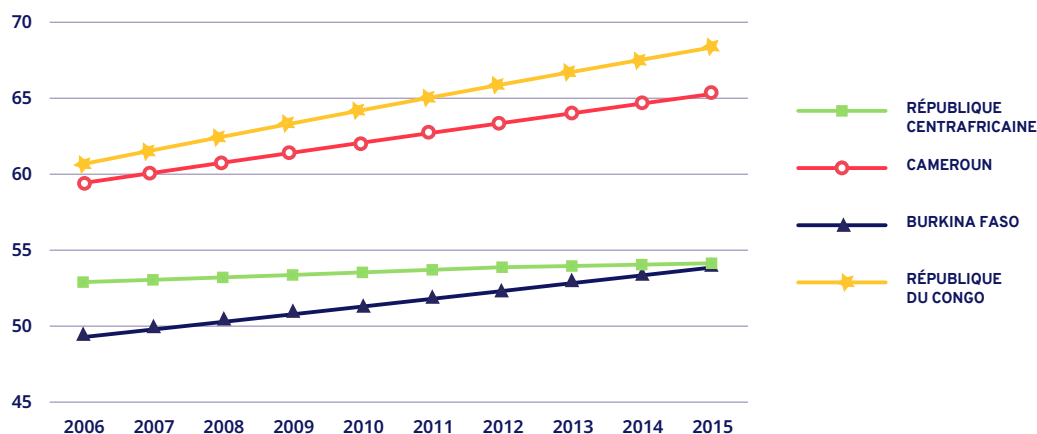
Source: Enquête EESE RCA

► **Graphique 42: Principales infrastructures pour obtenir un environnement favorable aux entreprises**



Source: Enquête EESE RCA

► Graphique 43: Accès aux services d'eau potable de base (% de la population)



Source: OMS/UNICEF Programme commun de surveillance (JMP) pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène

en eau potable et d'assainissement coûte tous les ans à la RCA 64 millions de dollars américains (soit près de 4,5 % du PIB). Avant la crise de 2013, les autorités avaient déployé d'importants efforts pour renforcer le secteur de l'eau et de l'assainissement, y compris par la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique adéquat. **GRAPHIQUE 43**

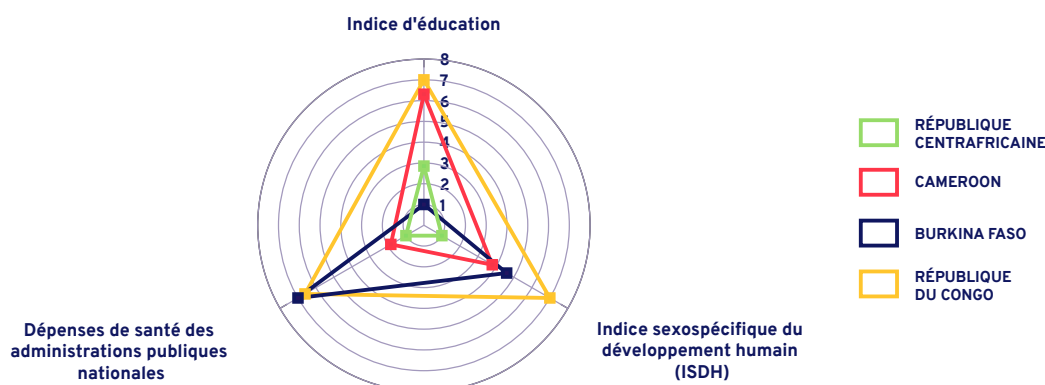
Les ressources consacrées au financement des infrastructures en RCA avant la crise étaient largement en deçà du niveau nécessaire pour réaliser les objectifs de développement du pays⁵⁴. L'effondrement de la mobilisation des recettes publiques intérieures suite à la crise et la difficulté de soutenir une relance font que la RCA doit recourir à des financements extérieurs pour assurer le développement de ses infrastructures. Les principaux partenaires techniques et financiers ont pris des engagements dans ce sens, dans le cadre du programme national de développement. Le projet Longo, financé par la Banque Mondiale, a permis l'entretien de 1079 km de routes et 12

aérodromes à l'intérieur du pays, depuis son lancement en 2015. L'AFD a mobilisé des financements pour permettre la réhabilitation et la sécurisation de l'aéroport de Bangui M'Poko (3 M€ en cofinancement avec la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, BDEAC) et des centrales hydroélectriques de Boali (4,7 M€) qui alimentent la capitale. Dans la région du Sud-Ouest, l'AFD a également financé la réhabilitation d'ouvrages d'art sur le réseau prioritaire (5 M€). La MINUSCA contribue également à la construction et à la restauration d'infrastructures, dans le cadre de son mandat d'appui à la restauration et à l'extension de l'autorité de l'État. Pour la construction du barrage hydraulique de Boali 2, situé à 105 km de Bangui, un accord a été signé entre la société chinoise China Gezhouba Group Corporation et le gouvernement centrafricain.

54 BIRD, Banque Mondiale, mai 2011

► 4. Composantes sociales

► Diagramme 5: Indicateurs sociaux



Source: Rapport de collecte des données secondaires

Si de nombreux indicateurs sociaux demeurent indisponibles en Centrafrique, les données existantes révèlent des résultats partiels insatisfaisants. Si l'éducation semble convenable bien que largement perfectible, l'indice sexospécifique du développement humain (ISDH) affiche le score le plus faible, de même que les dépenses de santé des administrations publiques nationales. Le système éducatif ne semble pas préparer suffisamment les citoyens à l'entrepreneuriat. Il est donc important que le secteur privé prenne davantage part à la mise en place et au développement du système éducatif. Il est particulièrement difficile pour le secteur privé de trouver de la main-d'œuvre compétente, notamment parce que la formation classique ne répondrait pas aux besoins des entreprises. Il est dès lors nécessaire de se pencher sur la nature de ces besoins, afin de renforcer la continuité entre éducation et emploi. Un autre aspect inquiétant concerne la passivité des entreprises vis-à-vis de l'éducation. Elles sont très peu à prendre en charge la formation de leurs employés, dont elles ne se sentent pas assez responsables. Les entreprises soulignent des lacunes en gestion et planification d'entreprise, en comptabilité et en compétences juridiques. Les

infrastructures de formation dans le secteur technique et industriel sont également insuffisantes. Malgré une égalité de droit, les femmes sont sous-représentées sur le marché du travail (65% contre 80% pour les hommes, en 2018, selon le PNUD) et dans les instances nationales de prise de décision politique (9% des parlementaires sont des femmes, toujours selon le PNUD). Certaines disparités doivent être combattues, telles que celles relevant du milieu dans lequel les entreprises exercent leurs activités: les zones rurales souffrent énormément de l'environnement des affaires. Quant aux écarts éventuels induits par des différences religieuses, le sondage révèle de sérieuses disparités entre catholiques, protestants et musulmans. Concernant la sécurité sociale, la part de la population couverte par les mécanismes de protection sociale est relativement faible et devrait donc être augmentée.

4.1 Culture entrepreneuriale

La reconnaissance générale du rôle clé des entreprises dans le développement est un élément fondamental pour un environnement favorable à des

entreprises durables. Le soutien public et privé à l'entrepreneuriat, à l'innovation d'entreprise et aux institutions qui soutiennent et promeuvent l'entrepreneuriat sont d'autres facteurs déterminants pour un environnement favorable aux entreprises durables.

La culture d'entreprise en République centrafricaine nécessite d'être soutenue. Un rapport du PNUD de 2015 soulignait la faible acquisition des compétences entrepreneuriales par les jeunes et rapporte que les compétences entrepreneuriales et les techniques de recherches d'emploi ne sont pas toujours insérées dans les cursus d'un certain nombre de structures de formation⁵⁵. Selon l'atelier tripartite d'octobre 2018, il existait 400 entreprises structurées avant 2013. Elles ne seraient aujourd'hui plus qu'une quarantaine⁵⁶.

L'enquête met en évidence ce que les PME considèrent comme les principaux obstacles à l'entrepreneuriat. Selon les répondants, le problème principal relève du système éducatif qui ne préparerait pas assez à l'entrepreneuriat. Il est donc important que le secteur privé prenne davantage part à la mise en place et au développement du système éducatif. Cet aspect ressort également des inquiétudes mentionnées précédemment concernant l'écart entre compétences enseignées et compétences requises. Le second obstacle à l'entrepreneuriat se rapporterait au fait que les jeunes – et peut-être les personnes plus âgées également – préféreraient les emplois salariés, qui comportent généralement moins de responsabilités mais davantage de stabilité, suscitant donc moins de stress. Plusieurs éléments peuvent être ensuite améliorés, tels que le l'information sur la création d'entreprise, l'accès à la formation professionnelle (qui fait écho au premier obstacle évoqué) et l'accès au financement. **GRAPHIQUE 44**

Le gouvernement centrafricain reconnaît l'importance de l'entrepreneuriat et du secteur privé pour soutenir l'emploi et assurer le relèvement économique. Le développement du secteur privé et des PME en Centrafrique fait partie intégrante du Plan de relèvement et de consolidation de la paix 2017-2021. Dans le cadre du RCPA, les autorités ont mis en place le Cadre mixte de concertation pour l'amélioration des affaires (CMC-AA), afin

d'améliorer le dialogue entre le gouvernement et le secteur privé. Elles ont poursuivi le renforcement des capacités de gestion du Guichet unique pour la formalisation des entreprises (GUFE) ainsi que la création de centres de gestion agréés au sein de la Chambre de commerce. D'autres mesures ont porté sur l'actualisation du cadre juridique des principaux secteurs économiques, sur la facilitation des déclarations douanières et du recouvrement des recettes fiscales, ainsi que sur la rationalisation des taxes sectorielles et parafiscales, afin de réduire la bureaucratie.

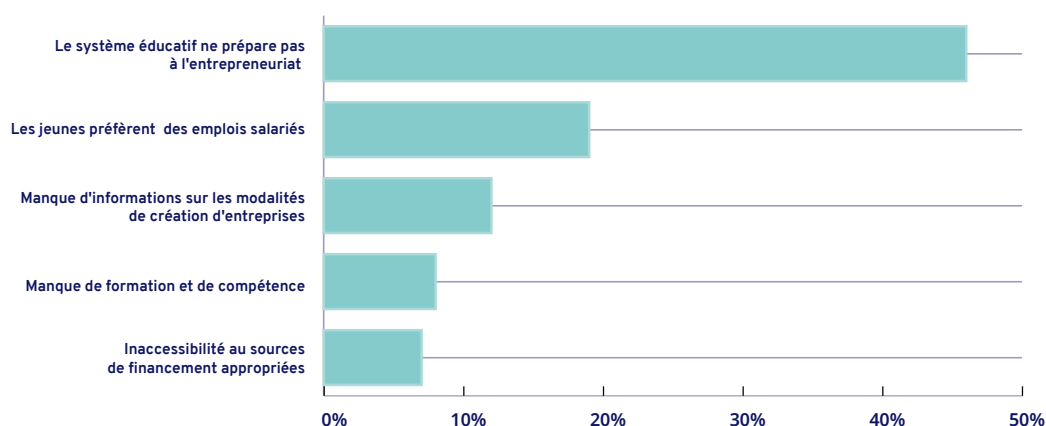
Le ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel est chargé du développement d'un environnement favorable pour les entreprises en RCA. Il met en œuvre des mesures incitatives destinées à promouvoir le marché et le financement en faveur des entrepreneurs centrafricains. Parmi ces mesures incitatives, le Fonds national de garantie et d'investissement vise à pallier à l'absence de crédits octroyés par les banques commerciales aux entrepreneurs nationaux. Le gouvernement de la RCA a également élaboré des projets figurant dans le panel du « Projet Bekou », et ayant pour objectif de soutenir les entrepreneurs en difficulté. Le gouvernement a également relancé le Comité d'assistance aux PME et à l'artisanat (CAPMEA). Celui-ci permettra de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de promotion des TPE et des PME, et sera également chargé de l'encaadrement des entreprises informelles souhaitant opérer une transition vers le formel.

Un code des PME/PMI a été validé en octobre 2017. Ce texte comporte 101 articles qui corrigent le silence de la loi dans la promotion des PME/PMI et offrent des avantages pour le développement des entreprises.

Les partenaires de développement contribuent à renforcer la culture d'entreprise en RCA. En décembre 2017 a eu lieu à Bangui un symposium consacré à l'entreprise et au financement, organisé par le Conseil national de crédit en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie. Ce fut une opportunité de formation et d'information sur les mécanismes de financement du système bancaire centrafricain pour les PME.

55 PNUD, septembre 2015

56 Atelier technique tripartite, octobre 2018

► **Graphique 44: Principaux obstacles à l'entrepreneuriat**

Source: Enquête EESE RCA

Les partenaires de développement de la RCA, tels que le PNUD, la MINUSCA ou ONU Femmes, donnent des formations pour initier les jeunes et les femmes à l'entrepreneuriat.

4.2 Éducation, apprentissage et formation permanente

Accroître les compétences des personnes grâce à une éducation, une formation et un apprentissage de qualité tout au long de la vie, et former une main-d'œuvre qualifiée sont des éléments importants pour assurer des niveaux de productivité élevés aux entreprises et à la force de travail. Les investissements dans les infrastructures matérielles, ainsi que les développements dans d'autres secteurs économiques, nécessitent une main-d'œuvre instruite et qualifiée pour générer des rendements élevés. **GRAPHIQUE 45**

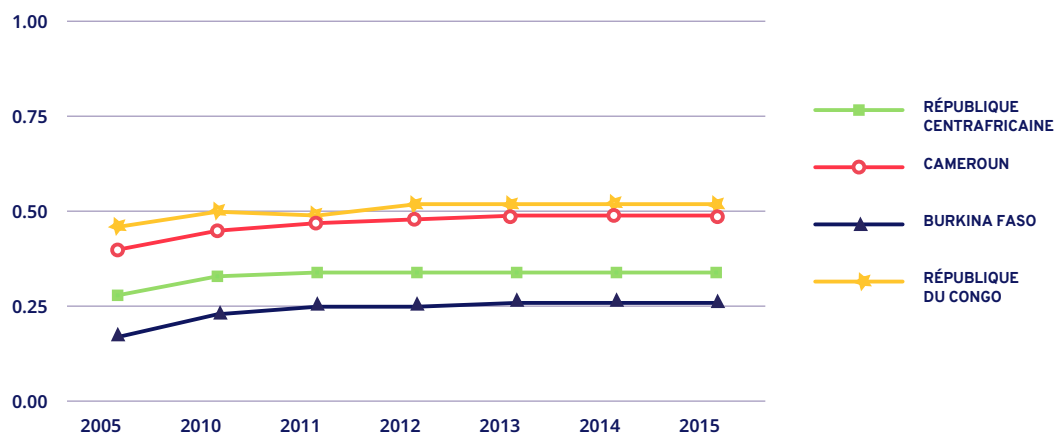
Les conflits ont fortement affecté le secteur éducatif de la RCA. Le nombre d'enfants déscolarisés ainsi que les décrochages scolaires ont fortement augmenté: près de 215 000 enfants en âge de fréquenter l'école primaire et 174 000 adolescents en âge d'aller à l'école secondaire n'étaient pas scolarisés en 2018. 60 % des 280 000 enfants centrafricains âgés de 3 à 18 ans contraints de quitter leur foyer ont dû abandonner leur scolarité. Bien que les écoles aient rouvert pour l'année 2015-2016,

nombre d'entre elles restent non fonctionnelles. Cela est dû à l'absence d'enseignants, aux déplacements des populations, à la destruction des locaux et à l'insécurité. Depuis 2017, le nombre total des cas d'attaques rapportés contre les écoles s'élève à 815. Les enseignants qualifiés qui fuient les combats dans les zones rurales sont souvent remplacés par des «maîtres-parents» peu ou pas qualifiés, qui représentent 60 % du personnel éducatif.

Le sondage reflète les réserves que peuvent ressentir les acteurs économiques vis-à-vis du système éducatif. Premièrement, les répondants tendent à penser qu'il est particulièrement difficile pour le secteur privé de trouver de la main-d'œuvre compétente, notamment parce que la formation classique ne répondrait pas aux besoins des entreprises. Il est dès lors nécessaire de se pencher sur la nature de ces besoins, afin de renforcer la continuité entre éducation et emploi. La formation professionnelle semble plus appréciée; il serait intéressant de réfléchir sur ce décalage, qui suggère en fait une marge de progression aisément accessible pour la formation classique. Par ailleurs, les personnes interrogées estiment que les firmes n'investissent pas suffisamment dans la formation, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'améliorer les compétences des employés à travers une revalorisation de la culture d'entreprise.

GRAPHIQUE 46

► Graphique 45: Indice d'éducation



Source: PNUD, Rapport sur le développement humain

Un autre aspect inquiétant concerne la passivité des entreprises vis-à-vis de l'éducation. Elles sont très peu à prendre en charge la formation de leurs employés, dont elles ne se sentent pas assez responsables. Les grandes entreprises et multinationales n'ont pas tendance à offrir des bourses, que ce soit pour financer des cours à l'université ou auprès des instituts d'apprentissage. Les résultats concernant la formation à l'intérieur de l'entreprise sont meilleurs, mais la pratique nécessite d'être élargie davantage. La formation continue se doit d'être promue, et pour ce faire les grandes entreprises devraient être encouragées à développer les compétences de leurs travailleurs. Il s'agit là d'un investissement, et non d'une dépense à perte.

GRAPHIQUE 47

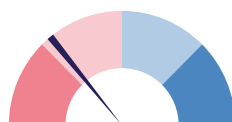
Le Plan de Transition 2015-2017 visait à organiser le retour progressif vers un déroulement normal des activités scolaires, en particulier pour le cycle primaire, et un fonctionnement régulier du secteur, permettant de reprendre le chemin du développement. Ces résolutions s'inscrivent également dans le cadre du RCPCA. La restauration des prestations éducatives est l'un des axes stratégiques de l'action gouvernementale, en alignement avec la composante 2 du pilier 2 du RCPCA, qui entend renouveler le contrat social entre le gouvernement et les populations par la structuration des services sociaux de base dont l'éducation.

En RCA, la scolarité obligatoire dure 10 ans, de 6 et 15 ans, selon les statistiques de l'UNESCO. Bien que l'enseignement public en RCA soit gratuit et obligatoire, environ 67 % de la population (75 % des femmes) est analphabète. Les enfants ont du mal à accéder à une éducation de base en raison des moyens financiers limités de leurs parents, de l'absence d'écoles fonctionnelles et de la pénurie d'enseignants qualifiés. En RCA, à l'échelle nationale, sept enfants et adolescents sur dix abandonnent leur scolarité. Ils sont un peu moins de trois sur cinq à achever le cycle d'enseignement primaire et seulement 6 % à aller bout du deuxième cycle du secondaire. L'espérance de vie scolaire était de 6,97 années en moyenne en 2012, avec une forte disparité selon le sexe: 8,31 années pour les garçons, 5,66 années pour les filles.

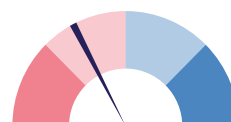
En 2016, les moins de 14 ans représentaient 44 % de la population. Pour les enfants qui ne vont pas à l'école, le risque de se retrouver exploités, d'être recrutés par des groupes armés ou de se livrer à des activités criminelles est très élevé. Les filles courent des risques supplémentaires de violences sexuelles, de mariage précoce et de grossesse pendant leur adolescence. Or, le secteur scolaire a souvent été le parent pauvre des différents régimes qui se sont succédés à la tête de l'État, et le système éducatif centrafricain s'est foncièrement dégradé à partir des années 1990 avec des années blanches ainsi que des grèves à répétition.

► **Graphique 46: Comment les PME jugent l'éducation**

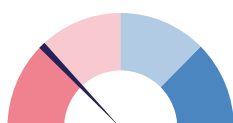
Comment les PME jugent l'éducation, l'apprentissage et la formation continue en RCA



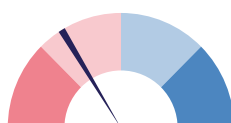
L'accessibilité aux structures de formation est aisée



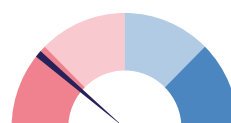
Les jeunes possèdent suffisamment de compétences pour travailler dans le secteur privé



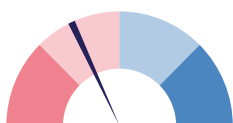
La formation classique répond aux besoins des entreprises



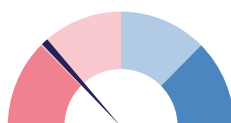
Les femmes ont davantage accès aux structures de formation professionnelle



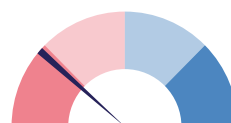
Les femmes ont de meilleures compétences professionnelles que les hommes



La formation professionnelle répond aux besoins des entreprises



Les entreprises investissent suffisamment dans la formation



Le secteur privé trouve aisément la main-d'œuvre compétente

■ Très peu satisfaisant
 ■ Peu satisfaisant
 ■ Satisfaisant
 ■ Très Satisfaisant

Source: Enquête EESE RCA

Aujourd'hui, le budget du ministère de l'Éducation est insuffisant pour répondre à la demande d'éducation. La réhabilitation du secteur éducatif est essentielle pour sortir de la spirale de la violence et relancer le développement économique du pays.

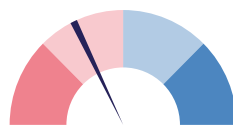
Le cycle secondaire et le système d'enseignement technique et professionnel accusent d'importantes lacunes et sont peu adaptés aux besoins de l'économie. Au niveau de l'enseignement supérieur, l'Université nationale et les instituts offrent des compétences très peu recherchées. Le système secondaire de deuxième cycle ne prépare pas aux études supérieures dans les filières prioritaires pour le développement d'une économie appelée à s'industrialiser davantage, tandis que la formation professionnelle n'est ni modernisée ni renforcée.

Les dix spécialités les plus rares sur le marché national sont généralement des fonctions techniques vitales telles que médecin, infirmier d'État, ingénieur en assainissement, ingénieur en infrastructure. La formation pratique dans les centres de formation est marquée par l'obsolescence et l'insuffisance des équipements de formation et le déphasage des formateurs. Le degré de formation en alternance de type contrat-emploi est faible et l'offre de formation est en général très réduite et orientée vers les carrières administratives. Par conséquent, beaucoup de jeunes arrivent sur le marché du travail sans réelle formation qualifiante et ne disposent pas des compétences suffisantes pour s'engager dans une activité économique pérenne. L'inadaptation des compétences des jeunes

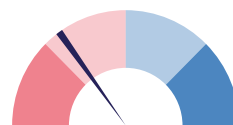
► **Graphique 47: Contribution des grandes entreprises à l'éducation**

Contribution des grandes entreprises à l'éducation, à l'apprentissage et à la formation continue

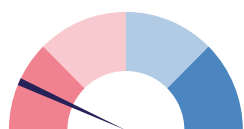
L'entreprise offre...



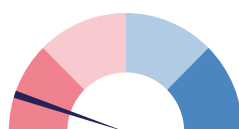
...des cours de formation à l'intérieur de l'entreprise



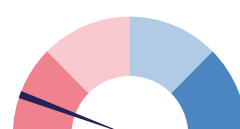
...des cours de formation à l'extérieur de l'entreprise



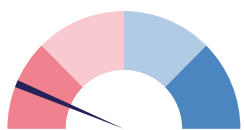
...des bourses à ses employés auprès de l'université en RCA



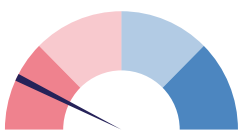
...des bourses à ses employés auprès des universités étrangères



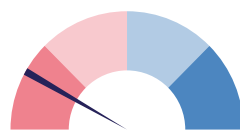
...des bourses à ses employés auprès des instituts d'apprentissage en RCA



...des bourses à ses employés auprès des instituts d'apprentissage à l'étranger



...des bourses à des futurs/potentiels employés



...des appuis techniques et financiers à un institut de formation centrafricain

Très peu satisfaisant

Peu satisfaisant

Satisfaisant

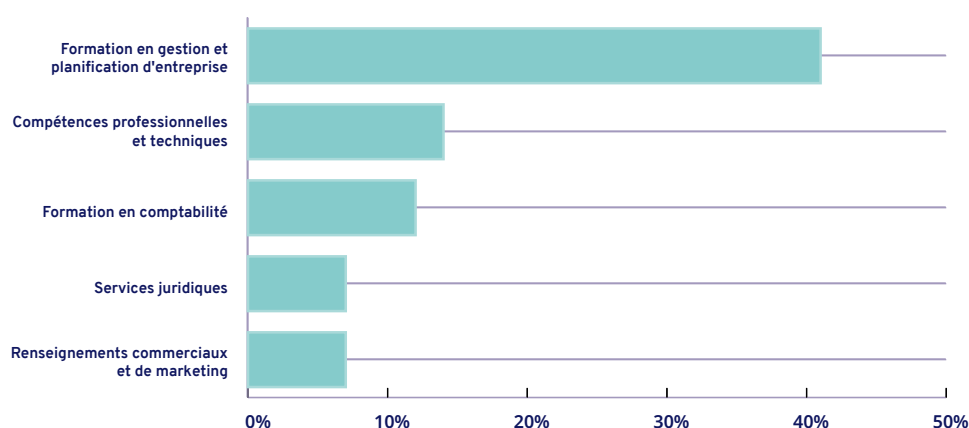
Très Satisfaisant

Source: Enquête EESE RCA

et la déconnexion entre le monde de la formation et le monde du travail sont les principales causes des difficultés que rencontrent les jeunes en quête d'emploi. Les résultats de l'atelier technique tripartite d'octobre 2018 soulignent que les entreprises sont actuellement obligées de fournir 50 % de la formation formelle, et relèvent qu'il existe un réel besoin de formation professionnelle adaptée aux besoins des entreprises, qui permettrait une meilleure productivité via une main-d'œuvre de qualité⁵⁷.

D'après les personnes interrogées, le domaine dans lequel les entreprises auraient le plus besoin de soutien se rapporte à la gestion et planification d'entreprise. Cette préoccupation devance de loin toutes les autres. Les répondants s'inquiètent ensuite du manque de savoir-faire technique, de compétences en matière de comptabilité, de qualifications juridiques et de connaissances en marketing. Il s'agirait donc de renforcer prioritairement la formation en gestion d'entreprise en augmentant le poids au sein du cursus éducatif,

► **Graphique 48: Principaux domaines dans lesquels les PME ont besoin de soutien**



Source: Enquête EESE RCA

avant de se concentrer dans un second temps sur la comptabilité et le droit. **GRAPHIQUE 48**

Les infrastructures de formation dans le secteur technique et industriel sont également insuffisantes. Les structures de l'enseignement technique et formation professionnelle (ETFP) de l'État fonctionnent dans des conditions difficiles et souffrent d'un manque cruel d'équipements didactiques et de formateurs qualifiés. Selon l'atelier technique tripartite d'octobre 2018, 10 centres de formation professionnelle sont en projet (quatre à Bangui et six dans les autres préfectures)⁵⁸. Au niveau de l'ETFP du secteur privé, on dénombre à travers tout le pays 237 centres de formation professionnelle dont 15 appartiennent aux organisations non gouvernementales et 25 ne fonctionnent plus en raison de manque de ressources. La ville de Bangui compte à elle seule 105 centres de formation professionnelle.

Les institutions chargées de l'éducation et de la formation sont le ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi que l'Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et du Guichet unique pour la formalité des entreprises. En 2016, une Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi

que le Programme national d'urgence de création d'emplois décents immédiats et durables pour la consolidation de la paix et la résilience ont été adoptés.

L'Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi (ACFPE), créée en 1999, est un établissement public à caractère économique et social sous tutelle administrative du ministère en charge du travail. L'agence est à la fois un service public de l'emploi et un fonds de financement de la formation. Elle a pour objet l'exécution de toutes les opérations relatives à la promotion de l'emploi, de la formation professionnelle et au développement de la libre entreprise génératrice d'emplois productifs sur toute l'étendue du territoire centrafricain. Elle est chargée, dans le cadre des directives qu'elle reçoit du ministère en charge de sa tutelle technique, de l'exécution des stratégies du gouvernement en matière d'emploi et de la formation professionnelle. L'Agence est administrée par un Conseil d'Administration tripartite composé de trois représentants du gouvernement, de deux représentants des employeurs et de deux représentants des travailleurs.

Les partenaires techniques et financiers tels que la Banque mondiale, l'AFD ou encore UNICEF

58 Ibid.

contribuent à soutenir le secteur de l'éducation en RCA. Le Partenariat mondial pour l'éducation et l'UNICEF ont lancé en décembre 2018 un programme d'appui pour l'éducation en Centrafrique à hauteur de 6,32 millions de dollars US. Un don de 25 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA) a été approuvé par la Banque mondiale, afin d'aider la RCA à améliorer l'accès à une éducation de base de qualité et renforcer les capacités de gestion de ce secteur. L'AFD a financé l'élaboration d'un plan de transition de l'éducation de base pour la période 2015-2017. Ce plan constitue un cadre pour une harmonisation et une meilleure coordination des interventions des différents acteurs: État, ONG et partenaires extérieurs. Ce projet contribue à la mise en œuvre du plan de transition, aux côtés notamment des financements de l'Union européenne et du Partenariat mondial pour l'éducation. En parallèle, l'AFD appuie l'Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi (ACFPE) dans la mise en place de formations adaptées aux besoins de l'économie et des jeunes. Dans le contexte de sortie de crise, il s'agit de proposer des formations de court-terme aux travailleurs recrutés sur les chantiers à haute intensité de main-d'œuvre afin de consolider leurs qualifications et permettre leur intégration durable sur le marché du travail. Une autre partie concerne à présent la mise en place de dispositifs/modules pérennes de formation par alternance, sur un ensemble de métiers porteurs.

4.3 Justice et inclusion sociale

Les conflits ont conduit à une forte dégradation des indicateurs sociaux en RCA, qui fait actuellement partie des pays les plus pauvres du monde. Les enfants, les femmes et les personnes en situation de handicap sont des populations particulièrement vulnérables à la pauvreté, au trafic d'êtres humains et au travail forcé. Certains groupes indigènes ou religieux subissent des discriminations et des violences. Les années d'instabilité politique ont entraîné la destruction du peu d'infrastructures sociales de base existantes, aggravant la paupérisation de la population, notamment féminine.

La République centrafricaine est considérée comme un pays faiblement développé, comme l'indiquent de nombreux indicateurs: en 2017 elle se plaçait à l'avant-dernière place (188) sur 189 pays et territoires selon l'Indice de Développement Humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)⁵⁹. Bien que la dernière enquête auprès des ménages remonte à 2008, les projections basées sur le PIB par habitant indiquent qu'en 2018, environ 75 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté internationale (1,90 USD par jour, PPA 2011), contre 66 % en 2008. Plus de la moitié de la population du pays, l'équivalent d'environ 2,2 millions de personnes, a un besoin urgent d'assistance humanitaire. En 2017, le taux de chômage était de 5,95 %, tandis que le taux de chômage des jeunes atteignait les 10,61 %.

La Constitution de 2015 garantit aux femmes des droits égaux aux hommes dans tous les domaines. En 2016, une loi sur la parité hommes-femmes a été adoptée par le Parlement. La loi impose un quota d'au moins 35 % de représentation pour les femmes « à des postes nominatifs et électifs tant au niveau du secteur public que du secteur privé »⁶⁰ et prévoit la création d'un Observatoire national de parité hommes-femmes. Les participants de l'atelier technique tripartite d'octobre 2018 ont cependant noté l'absence de texte d'application pour cette loi⁶¹. Les femmes sont sous-représentées sur le marché du travail et dans les instances nationales de prise de décision politique. Seuls 8,6 % des sièges au Parlement sont occupés par des femmes, 13,2 % des femmes adultes ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire (comparé à 30,8 % chez les hommes), tandis que la participation féminine au marché du travail s'élève à 63,3 % (comparé à 80,0 % chez les hommes).

GRAPHIQUE 49

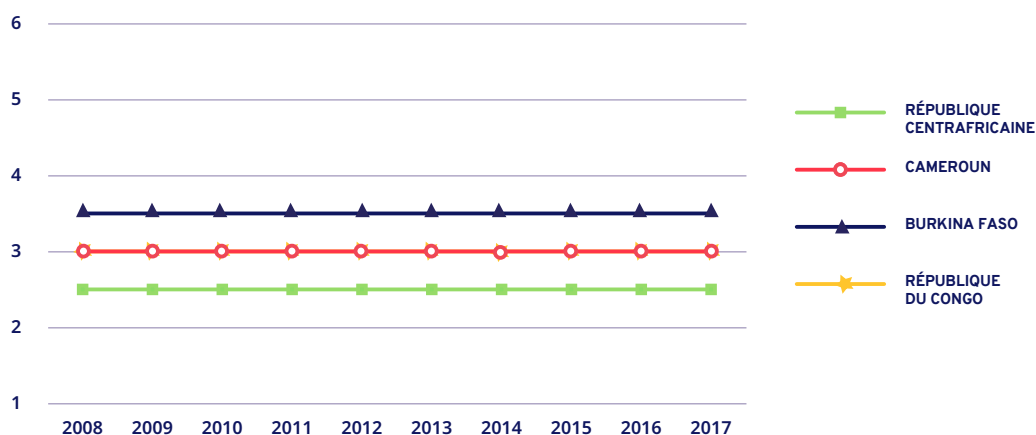
La violence domestique, le viol et l'esclavage sexuel des femmes par des groupes armés menacent la sécurité des femmes et des filles, à l'heure où la violence sexuelle est de plus en plus utilisée comme un outil de guerre délibéré. Les victimes subissent le rejet et l'humiliation de la part de leurs familles et leurs communautés tandis

59 UNDP, 2018

60 ONU Femmes, septembre 2018

61 Atelier technique tripartite, octobre 2018

► Graphique 49: Indice d'égalité des sexes



Source: Groupe Banque Mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*

que les agresseurs bénéficient d'une large immunité. Selon l'UNICEF, les violences basées sur le sexe sont en recrudescence, notamment dans les centres de polarisation des personnes déplacées à l'intérieur du pays qui correspondent aux « points chauds » en termes de recrudescence d'incidents sécuritaires⁶². Les garanties constitutionnelles des droits des femmes sont rarement appliquées, en particulier en zones rurales. Des abus sexuels perpétrés par les forces de maintien de la paix des Nations Unies ont été documentés, mais de nombreux cas n'ont fait l'objet ni d'enquêtes ni de poursuites.

Le travail forcé et la traite d'êtres humains sont de véritables problèmes, dont les enfants sont largement victimes. La RCA est un pays d'origine et de transit pour les enfants soumis au travail forcé et au trafic sexuel. Les enfants sont soumis aux pires formes de travail forcé, notamment dans les mines et les combats. Tandis que les garçons courent le risque d'être recrutés par la force pour le combat et de devenir des enfants soldats, les filles courent le risque d'être exploitées à des fins sexuelles, ou d'être forcées à se marier pour être ensuite

souvent soumises à la servitude domestique, à l'esclavage sexuel et éventuellement au trafic sexuel. On estime qu'environ 1,4 million d'enfants n'ont pas accès à l'éducation en raison de l'instabilité actuelle.

Le déplacement de plus d'un million de personnes lié aux crises récentes accroît la vulnérabilité des hommes, des femmes et des enfants. En 2017, près de 700 000 personnes sont toujours déplacées à l'intérieur du pays et environ 540 000 personnes ont cherché refuge dans les pays voisins. À mesure que le conflit s'intensifie, les violences contre les personnes handicapées, leur déplacement forcé et les négligences de la réponse humanitaire à leur égard se multiplient. Selon une enquête de Human Rights Watch, les personnes présentant plusieurs types de handicaps sont souvent dans l'incapacité de fuir la violence, sont particulièrement vulnérables quand ils essaient tout de même de fuir et vivent dans des conditions d'insécurité et d'insalubrité particulièrement sévères dans les camps de déplacés⁶³.

62 MISAC, 2015

63 HRW, juin 2017

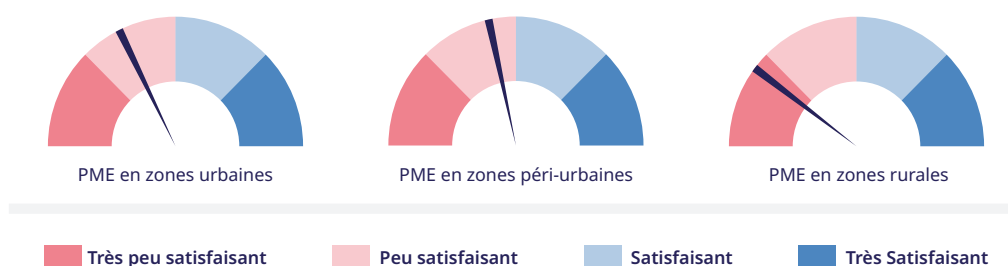
► **Graphique 50: Appréciation de l'environnement des affaires selon le sexe**

Appréciation globale de l'environnement des affaires dans le secteur privé, selon le sexe



► **Graphique 51: Appréciation de l'environnement des affaires selon le milieu**

Appréciation globale de l'environnement des affaires dans le secteur privé, selon le milieu



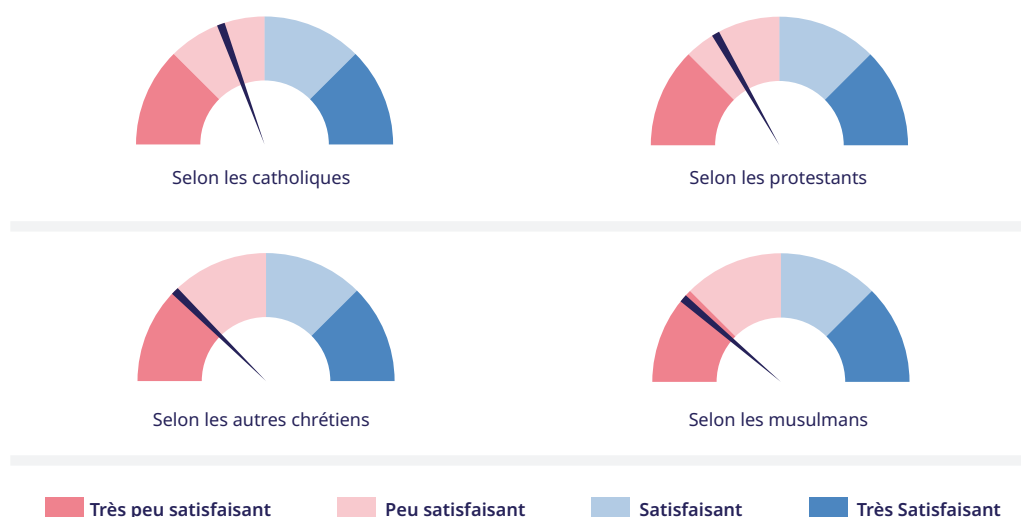
La population de la RCA est caractérisée par son importante jeunesse et son caractère majoritairement rural: 43,3 % ont moins de 15 ans, tandis que 62,1 % vivent en milieu rural. Les moyens de subsistance des plus pauvres proviennent principalement de l'agriculture, mais l'instabilité empêche les agriculteurs de surveiller leurs champs, compromet la sécurité alimentaire et freine la reprise du secteur agricole.

La RCA est composée d'une mosaïque d'ethnies réparties en dix grands groupes, dont les trois plus conséquents sont les Gbaya (28,8 %), les Banda (22,9 %) et les Mandja (9,9 %). Certains groupes, comme la minorité pastorale nomade Mbororo,

ainsi que des Ba'aka vivant dans les forêts subissent des discriminations. On compte en RCA trois grands courants religieux: le christianisme (80,3 %, avec 51,4 % de protestants et 28,9 % de catholiques), l'islam (10,1 %) et les sectes ou religions animistes (4,5 %). L'insécurité et le manque d'accès aux processus politiques qui en découlent empêchent de nombreux groupes minoritaires d'obtenir une représentation politique. La Haute Autorité indépendante pour la bonne gouvernance, dont les membres ont été nommés en mars 2017, est chargée de protéger les droits des minorités et des personnes handicapées, mais son efficacité demeure discutée.

► **Graphique 52: Appréciation de l'environnement des affaires selon la religion**

Appréciation globale de l'environnement des affaires dans le secteur privé, selon la religion



Source: Enquête EESE RCA

Lorsque l'on étudie comment les différents groupes jugent l'environnement des affaires dans le secteur privé, certains écarts significatifs se dégagent. Notons premièrement que l'appréciation des hommes et des femmes est presque similaire, ce qui constitue un élément positif en dépit du score faible en lui-même. **GRAPHIQUE 50**

Les disparités les plus importantes relèvent du milieu dans lequel les entreprises exercent leurs activités. Les personnes interrogées dont l'entreprise se situe en zone péri-urbaine sont les plus satisfaites de l'environnement des affaires; elles le jugent en moyenne indifférent, inclinant certes du côté des avis négatifs. Les répondants dont l'activité a lieu en zone urbaine attribuent une note plus sévère, révélant ainsi leur insatisfaction. Mais les résultats les plus préoccupants viennent des individus dont l'entreprise se trouve en zone rurale: de nombreux répondants jugent l'environnement des affaires « pas favorable » ou « pas du tout favorable », générant ainsi une moyenne très basse. **GRAPHIQUE 51**

Quant aux écarts éventuels induits par des différences religieuses, le sondage révèle de sérieuses disparités entre les groupes. Si les catholiques attribuent une note relativement élevée

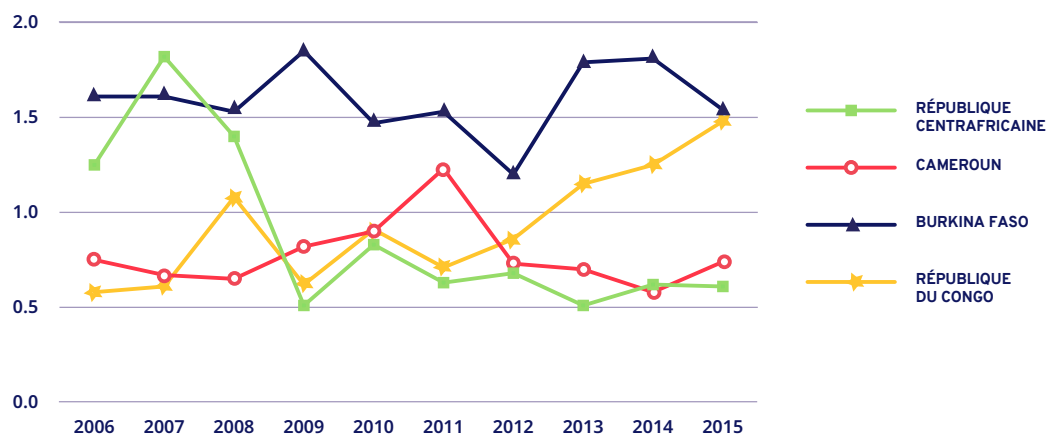
à l'environnement des affaires, les protestants en semblent déjà moins satisfaits. Les résultats baissent encore davantage pour les autres chrétiens et les musulmans, qui témoignent donc de difficultés supplémentaires dues à leur appartenance religieuse. **GRAPHIQUE 52**

4.4 Protection sociale adéquate

Fournir aux citoyens l'accès à des services clés, tels que des soins de santé de qualité, des allocations chômage, une protection de la maternité et une pension de base, est essentiel pour améliorer la productivité. La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs sur le lieu de travail est également essentielle au développement d'entreprises durables et aux gains de productivité.

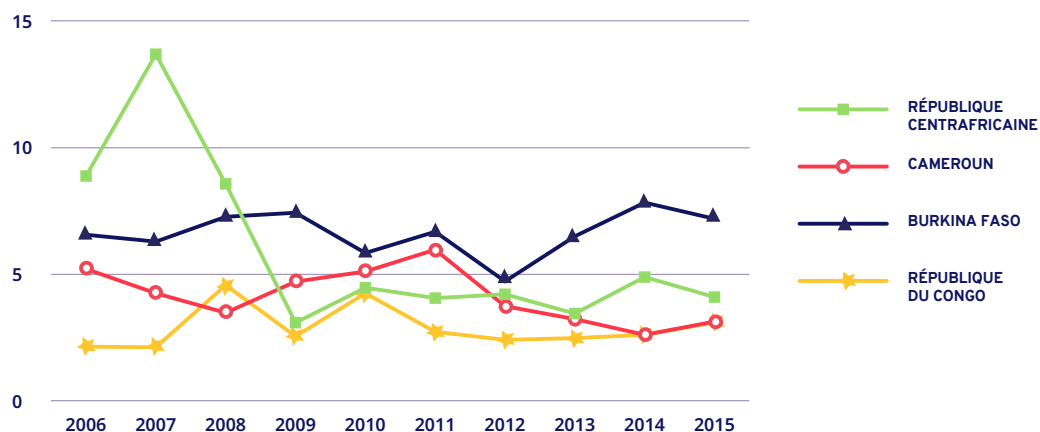
La part de la population couverte par les mécanismes de protection sociale est relativement faible. Actuellement, les programmes de protection sociale sont majoritairement financés et mis en œuvre par les partenaires techniques et financiers. En 2010, seulement 0,4 % de la population bénéficiait d'une prestation de la Caisse nationale de sécurité sociale (prestations familiales, accidents du travail, pensions de vieillesse,

► Graphique 53: Dépenses de santé des administrations publiques nationales (% PIB)



Source: Organisation Mondiale de la Santé, Base de données sur les dépenses nationales de santé

► Graphique 54: Dépenses de santé des administrations publiques nationales (% des dépenses publiques totales)



Source: Organisation Mondiale de la Santé, Base de données sur les dépenses nationales de santé

de survivants et d'invalidité). La quasi-totalité de la population centrafricaine est donc privée du droit à la protection sociale pourtant garanti par la Constitution. Le déficit en matière de couverture sociale est particulièrement élevé au niveau des travailleurs de l'économie informelle et des populations en milieu rural. **GRAPHIQUE 53**

Le système de santé est marqué par une détérioration substantielle et une multiplication des attaques à l'encontre des établissements de santé. Une récente évaluation nationale a révélé que 50 % des établissements de santé situés à l'extérieur de la capitale, Bangui, ne sont plus opérationnels⁶⁴. Dans certaines régions, plus de 75 % des centres de santé ne sont pas en mesure d'offrir les services les plus élémentaires, ce qui a contribué à la situation actuelle: une faible couverture vaccinale, le deuxième taux de mortalité maternelle et le troisième taux de mortalité des moins de cinq ans au monde. Près de 5 % de la population est atteinte du VIH/sida, l'un des taux les plus élevés au monde. L'accès aux soins est encore plus difficile pour les patients séropositifs, qui nécessitent des soins à vie, ininterrompus et quotidiens. De plus, la stigmatisation à l'encontre des personnes séropositives est souvent encore forte⁶⁵. **GRAPHIQUE 54**

La crise de 2013 a interrompu la mise en œuvre de la nouvelle Politique nationale de protection sociale (PNPS) adoptée en 2012, portant création d'un nouveau ministère chargé des Affaires sociales et de l'action humanitaire. La PNPS avait pour objectif de garantir l'accès aux services de

base, particulièrement des groupes les plus vulnérables, et de procéder à des transferts sociaux ou de définir un cadre d'assurance sociale. Les révisions de la PNPS sont toujours en cours, et la protection sociale fait partie des préoccupations du gouvernement centrafricain. Le pilier 2 du RCPA 2017-2021, "renouveler le contrat social entre l'État et sa population", prévoit l'élargissement du cadre de protection sociale afin de renforcer les filets sociaux et promouvoir la résilience. Un projet de mise en place d'un mécanisme universel prenant en compte le secteur informel ainsi qu'un projet d'assurance maladie universelle sont en cours.

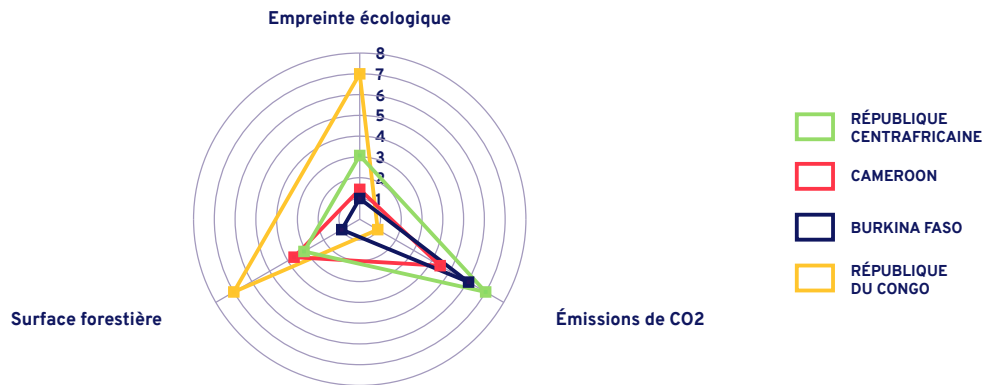
La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), placée sous la tutelle du ministère chargé de la Sécurité Sociale, a pour mission la protection sociale des travailleurs salariés du secteur privé, du secteur parapublic et des agents décisionnaires de l'État. Elle gère les prestations familiales et de maternité, les risques professionnels ainsi que les pensions. Les différentes branches sont financées par des cotisations patronales et ouvrières, des produits de placement des fonds, des produits des loyers des immeubles de rapport, des subventions de l'État. Depuis 2014, la CNSS suit un programme lui ayant permis d'apurer 60 % des arriérés des pensions résultant de la mauvaise gestion des années précédentes, notamment pour la période 2006-2007.

64 OCHA, mai 2015

65 MSF, juillet 2016

► 5. Composantes environnementales

► Diagramme 6: Indicateurs environnementaux



Source: Rapport de collecte des données secondaires

Les performances environnementales de la RCA sont satisfaisantes: le pays réalise de très bons résultats quant aux émissions de CO₂, tandis que l'empreinte écologique des habitants et la préservation des surfaces forestières sont louables. Les principaux problèmes environnementaux auxquels est confrontée la RCA sont la désertification, la régression de la biodiversité et la pollution de l'eau. Par ailleurs, le braconnage représente une difficulté supplémentaire. La contamination des sources d'eau est également élevée, à cause des industries qui déversent leurs eaux usées non traitées directement dans les rivières.

5.1 Intendance responsable de l'environnement

En l'absence de réglementations et d'incitations adéquates, les marchés peuvent avoir des retombées négatives sur l'environnement. Le développement d'entreprises durables et la protection de l'environnement exigent des modes de production

et de consommation durables. Les effets de la dégradation environnementale sont plus durement ressentis par les couches les plus vulnérables de la société, et les stratégies efficaces de réduction de la pauvreté à long terme doivent comprendre une stratégie de gestion environnementale durable. L'agriculture et la foresterie assurent plus de trois quarts des moyens d'existence des populations en RCA, ce qui rend le pays vulnérable aux menaces environnementales comme les inondations, la sécheresse, les épidémies et la déforestation.

La RCA est dotée de ressources naturelles immenses et variées: une bonne pluviométrie, un réseau hydrographique dense, des sols riches, un sous-sol disposant d'importants potentiels miniers, des forêts et une diversité de savanes, une faune sauvage diverse et abondante. Le pays présente trois zones climatiques principales: un climat tropical dans la forêt équatoriale du sud, un climat intertropical au centre et un climat sous-sahélien (de type désertique et aride) au nord. Le capital

naturel de la RCA représenterait 23 % de sa richesse totale⁶⁶.

Environ 45 % des 622 980 km² de superficie du pays sont couverts de forêts. Le secteur forestier apporte une forte contribution à l'économie nationale, représentant 40–50 % des exportations en valeur. C'est également le secteur qui pourvoit le plus d'emplois privés formels, avec 4000 employés permanents et plusieurs milliers d'ouvriers temporaires ou informels. Les forêts contribuent également à la séquestration des carbones et à la réduction des gaz à effet de serre. Néanmoins, les forêts font l'objet de pressions qui comprennent la foresterie commerciale, la chasse pour obtenir de la viande de brousse, le ramassage de bois combustible et la récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL). La cuisson et les feux de brousse sont des sources de pollution atmosphérique localisée.

La gestion de ses vastes ressources naturelles est l'un des défis à la stabilité auxquels la RCA est confrontée. Les risques de potentiels conflits autour des ressources naturelles sont élevés, notamment concernant le partage des revenus tirés de l'extraction de forêts et de diamants avec les communautés locales, ainsi que sur les différends relatifs au régime foncier et à l'accès entre pasteurs et agriculteurs. Avec la dégradation de la situation économique et socio-sanitaire, la pression sur les ressources naturelles s'accroît et la dégradation de l'environnement s'accélère.

Les principaux problèmes environnementaux auxquels est confrontée la RCA sont la désertification, la régression de la biodiversité et la pollution de l'eau. L'avancée du désert dans le nord de la RCA est causée par l'érosion du sol et la déforestation, qui accentue la vulnérabilité des populations vivant dans la partie septentrionale du pays. L'exploitation abusive des ressources forestières entraîne une régression de la biodiversité. Le braconnage est un réel problème en RCA, où l'on estime que 90 % de la population d'éléphants a été éliminée au cours des 30 dernières années. Enfin, seuls 18 % des Centrafricains auraient accès à l'eau potable. La contamination des sources d'eau est élevée, les industries déversant leurs eaux usées non traitées directement dans les rivières.

Au cours des prochaines années, les changements climatiques devraient entraîner de plus en plus de changements dans les régimes pluviométriques en RCA, avec des sécheresses plus fréquentes et plus longues et une augmentation des événements extrêmes. L'augmentation de la température et la diminution des précipitations risque d'affecter les cultures vivrières (manioc, mil, maïs, cacahuètes), les cultures de rapport (coton, café), ainsi que le pastoralisme, qui constitue le moyen de subsistance d'un nombre important de ruraux. L'accès à l'eau étant essentiel lors de la transhumance, cet élément est susceptible d'exacerber les conflits avec les agriculteurs. **GRAPHIQUE 55**

La RCA a ratifié et adhéré à plusieurs conventions internationales, dont l'Accord FLEGT avec l'Union européenne, et le « United Nations programme on reducing emissions from deforestation and forest degradation ». Le pays a également élaboré un Programme d'action national d'adaptation (PANA) aux changements climatiques, participe au mécanisme de réduction des émissions dues à la dégradation des forêts (REDD), à la coalition des pays du bassin du Congo et la « Coalition for rainforest nations ».

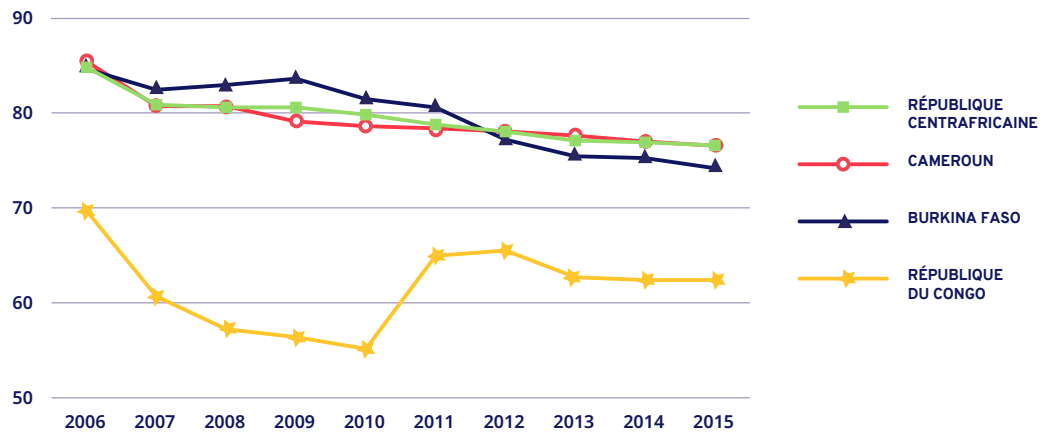
En 2009, le ministère de l'Environnement et de l'Écologie a été créé de concert avec de nombreux autres changements institutionnels visant à améliorer la gestion de l'environnement. Une agence autonome de gestion des ressources forestières a été créée, tandis qu'un code forestier était adopté pour renforcer le cadre juridique du secteur et pour développer les échanges commerciaux qui devaient permettre de promouvoir les activités forestières durables et de combattre les pratiques illégales. **GRAPHIQUE 56**

Néanmoins, bien que le cadre réglementaire essentiel soit en place, les politiques et la capacité institutionnelle en vue de la gestion de l'environnement demeurent faibles. L'indice de performance environnementale de 2016 pour la RCA était de 43,4 sur 100, classant le pays au 168^e rang sur 180 pays évalués⁶⁷. Ce score traduit une forte vulnérabilité écologique et des capacités d'investissement limitées dans les infrastructures environnementales ainsi que dans le contrôle effectif de la pollution et la gestion de l'environnement. Même si le

66 Banque mondiale, novembre 2010

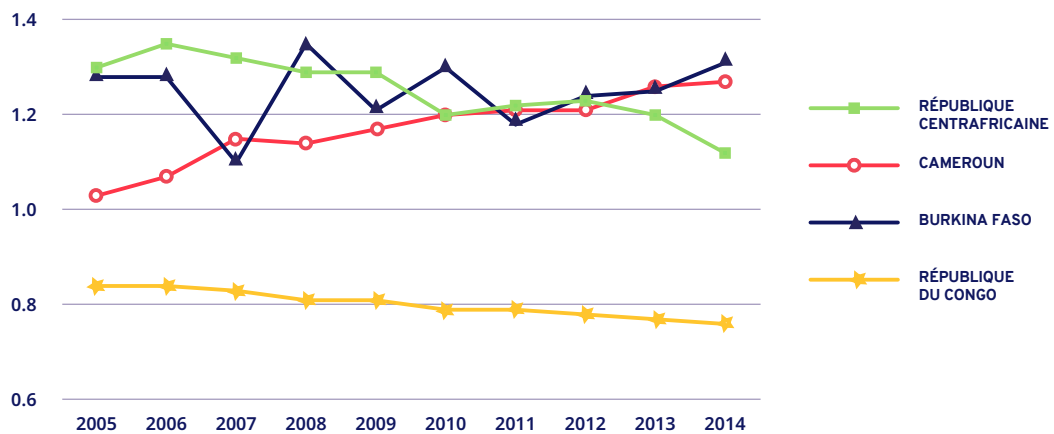
67 BAD, 2018

► Graphique 55: Consommation d'énergie renouvelable (% de la consommation totale d'énergie)



Source: Banque Mondiale

► Graphique 56: Empreinte écologique (hag par habitant)



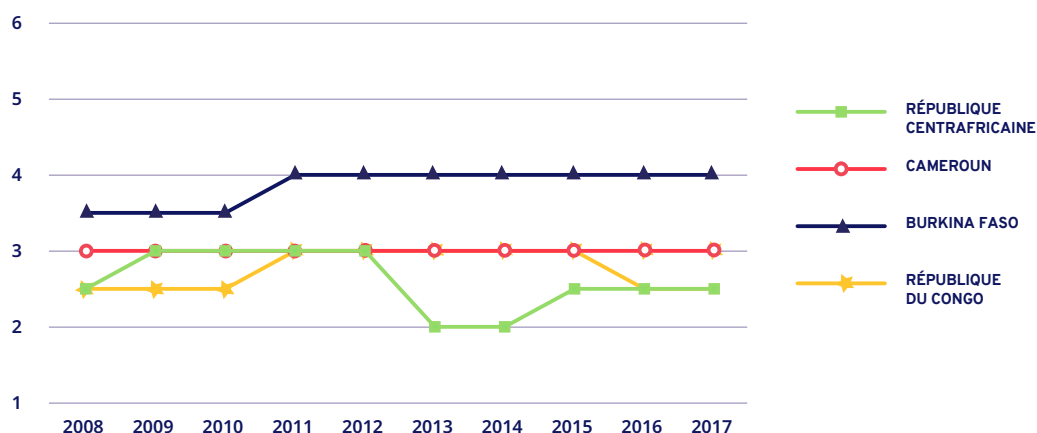
Source: Global Footprint Network

Fonds sur l'environnement mondial finance les activités complémentaires en RCA, la mise en œuvre des différentes conventions internationales est lente, du fait notamment des faibles capacités budgétaires de l'État. **GRAPHIQUE 57 - GRAPHIQUE 58**

Si les émissions de CO₂ sont restées relativement stables en RCA ces dernières années, il n'en va pas de même concernant les émissions de méthane et de protoxyde d'azote, deux autres gaz à effet de serre. Leurs émissions ont augmenté brusquement en 2006-2007, avant de se stabiliser à des

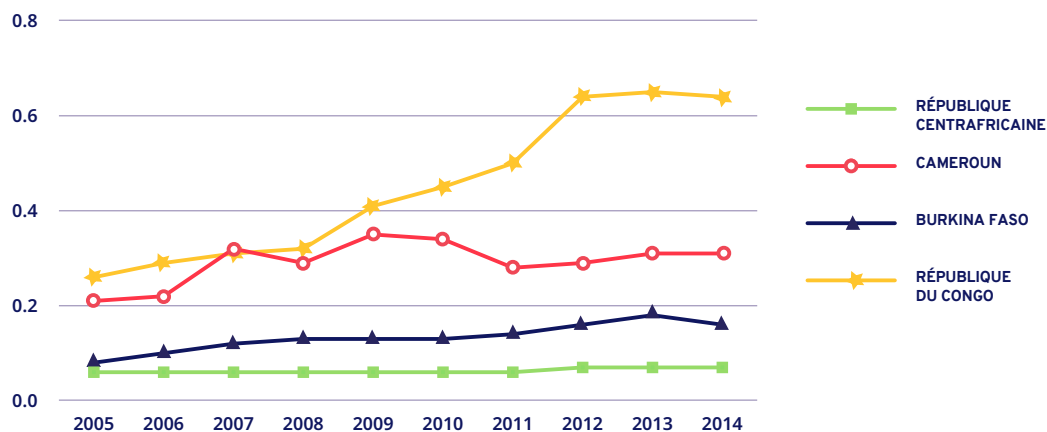
niveaux plus élevés qu'auparavant. Les experts ne parviennent pas encore à expliquer cette augmentation soudaine. Les sources humaines des émissions de méthane comprennent l'élevage, la production d'énergie fossile, l'extraction de charbon et le traitement des déchets; quant au protoxyde d'azote, il est émis par l'épandage d'engrais azotés et par certaines industries (production d'acide nitrique, de glyoxal, d'acide glyoxylique et d'acide adipique). **GRAPHIQUE 59 - GRAPHIQUE 60**

► **Graphique 57: Classement des politiques et institutions pour la durabilité de l'environnement par l'EPIN**



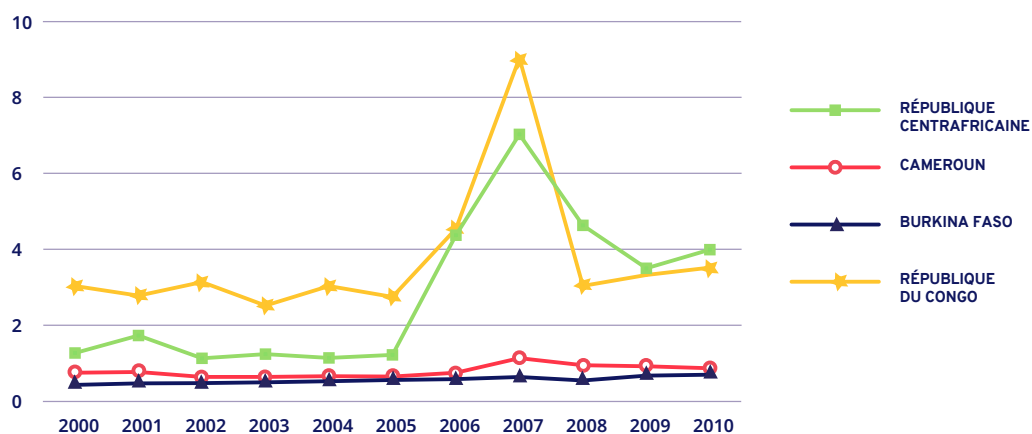
Source: Banque Mondiale

► **Graphique 58: Émissions de CO₂ (tonnes métriques par habitant)**



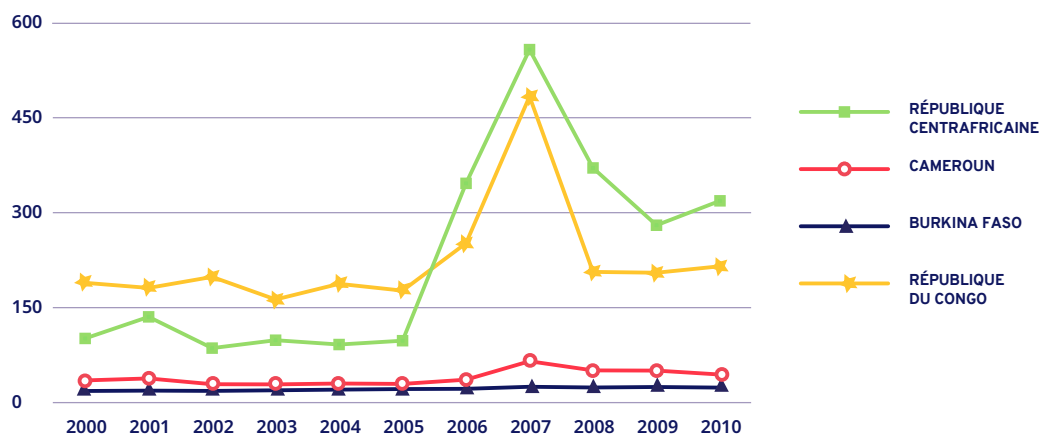
Source: Carbon Dioxide Information Analysis Center, Environmental Sciences Division

► Graphique 59: Émissions de méthane (Tg)



Source: European Commission, Joint Research Centre, PBL Netherlands Environmental Assessment Agency

► Graphique 60: Émissions de protoxyde d'azote (Gg)



Source: European Commission, Joint Research Centre, PBL Netherlands Environmental Assessment Agency

► 6. Conclusions et recommandations pour améliorer l'environnement des affaires

L'analyse de l'environnement des affaires en Centrafrique a mis en lumière les nombreux éléments d'insatisfaction qui rongent l'économie du pays. Les indicateurs politiques, économiques et sociaux révèlent la gravité de la situation, qui ne pourra être améliorée qu'à travers une approche multidimensionnelle des réformes à entreprendre. Les données environnementales sont quant à elles satisfaisantes, malgré certains sujets d'inquiétude.

Les mesures visant à transformer le contexte économique centrafricain doivent respecter les lignes directrices énoncées dans les premières pages du rapport, à savoir:

- Encourager la transition des acteurs de l'économie informelle vers l'économie formelle, et s'assurer que la législation s'applique à toutes les entreprises et tous les travailleurs;
- Renforcer les institutions et systèmes de gouvernance qui favorisent les entreprises;
- Garantir la répartition équitable et efficiente des ressources humaines, financières et naturelles afin de promouvoir l'innovation et la productivité.

De plus, les réformes doivent prendre en compte le contexte de fragilité auquel doit faire face le pays. L'instabilité politique inhérente aux périodes de sortie de crise nécessite d'adopter une stratégie particulière, fondée sur une série de principes directeurs: prioriser les réformes macros afin de rétablir des bases économiques solides, répondre aux demandes des acteurs privés, créer des structures de dialogue entre le public et le privé, être prudent vis-à-vis des réformes terriennes ou agraires qui déclenchent souvent de nouvelles tensions politiques, et enfin planifier des mesures sur le long terme.

Les recommandations se concentreront sur les 9 conditions nécessaires pour un environnement favorable à des entreprises durables sur lesquelles ont décidé de se focaliser les participants au séminaire de 2018:

- La paix et la stabilité politique;
- Le dialogue social;
- Le respect des droits de l'homme universels et des normes internationales du travail;
- La culture d'entreprise;
- Le commerce et l'intégration économique durable;
- L'environnement juridique et réglementaire propice;
- L'accès aux services financiers;
- Les infrastructures physiques;
- L'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.

Paix et stabilité politique:

Les entreprises doivent endurer l'instabilité et l'insécurité qui se matérialisent dans des agressions concrètes et fréquentes: au cours des 12 derniers mois, 22% des PME ont été victimes de la criminalité violente, 20% ont été victimes d'attaques de groupes armés et 22% ont été victimes de la criminalité non violente. Ces chiffres sont alarmants et appellent à des actions fortes du gouvernement. Les formes de criminalité les plus répandues étant les vols et les cambriolages, l'État doit augmenter sa présence policière, dont les fruits ne se limiteront pas seulement à une amélioration de la sécurité des citoyens mais se rapporteront à des gains économiques substantiels. La destruction des

structures de production et les agressions physiques contre les dirigeants d'entreprise doivent être combattues avec le même entrain. Dans un second temps, lorsque les crimes et délits n'ont pas pu être évités, les lois doivent être appliquées avec rigueur afin de protéger les entreprises des groupes et individus violents.

Selon les acteurs économiques, le renforcement des efforts sécuritaires est nécessaire et souhaité, comme le montre leur large soutien concernant le redéploiement des FACA sur tout le territoire national conjugué à une présence accrue de la MINUSCA. Les sondés demandent par ailleurs une meilleure formation des entreprises sur la manière de faire face aux conflits ainsi qu'une plus grande inclusion des acteurs privés dans le processus de paix. Le gouvernement devrait donc inviter des représentants d'entreprise durant les négociations de paix, afin que leurs demandes soient prises en considération. Ensuite, une structure de conseils aux entreprises devrait être mise en place avec l'aide des associations d'employeurs et de travailleurs dans le but de soutenir les acteurs économiques dans leur gestion quotidienne de la violence.

Dialogue social:

Le renforcement du dialogue social en Centrafrique devrait se concentrer sur deux objectifs: premièrement, augmenter le taux de syndicalisation restreint notamment par l'informalité et l'image perfectible des syndicats, et deuxièmement, encourager les rencontres et le dialogue tripartites qui demeurent actuellement trop rares. Les taux de syndicalisation pourraient être améliorés à travers des mesures visant à produire des bénéfices à être syndicalisé, telle que la provision de services financiers aux membres des syndicats. Quant au dialogue tripartite, des rencontres régulières devraient être organisées entre organisations d'employeurs, syndicats et représentants gouvernementaux. Un forum régulier d'échange d'information devrait être organisé afin de faire naître un cadre tripartite susceptible d'évoluer ultérieurement.

La RCA souffre particulièrement des fractures religieuses que les conflits armés exacerbent. Les disparités confessionnelles risquent de s'aggraver si certains groupes se sentent systématiquement exclus ou discriminés. Les traitements inéquitables doivent donc être combattus afin de préserver un

sentiment de cohésion et de fraternité au sein du territoire contrôlé par le gouvernement.

Respect des droits de la personne universels et des normes internationales du travail:

Les conflits armés ont entraîné des violations des droits de la personne. Ces crimes doivent être combattus et punis avec rigueur. Au-delà de ces cas extrêmes, de nombreuses discriminations au travail détériorent au quotidien le vivre-ensemble: les plus fréquentes se rapportent à l'appartenance ethnique, suivies de celles liées au sexe, puis à la religion. Ces lignes de fracture risquent de s'envenimer et de fragmenter une société déjà violemment endolorie par les conflits passés; il s'agit donc de coopérer avec les entreprises afin de lutter efficacement contre ces formes de discriminations fondées sur les appartenances.

Le gouvernement devrait se pencher davantage sur la question de l'égalité homme-femme. En effet, la sous-représentation des femmes sur le marché du travail et dans les instances nationales de prise de décision politique constitue une entrave majeure au développement, puisqu'une masse considérable de talents se retrouve écartée des activités productives. Les efforts doivent se concentrer dans un premier temps sur l'éducation des jeunes filles, afin de réduire l'écart homme-femme: actuellement, seules 13,2 % des femmes adultes ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire, tandis que ce chiffre s'élève à 30,8 % pour les hommes. Des programmes de transferts conditionnels en espèces pourraient être mis en œuvre dans le but de prévenir la déscolarisation des filles (et aussi des garçons).

Quant aux normes internationales du travail, la Centrafrique devra réviser les anciens documents afin d'offrir aux travailleurs les conditions de travail les plus favorables à leur bien-être et à la productivité de leur entreprise. Il est urgent d'accroître la portée de la sécurité sociale, à laquelle une part importante de la population n'a pas encore accès.

Culture d'entreprise:

Les acteurs économiques considèrent généralement que la culture d'entreprise doit être grandement améliorée en RCA. Par exemple, il se révèle que les PME sont peu nombreuses à tenir une comptabilité: seules 38% adoptent une comptabilité détaillée et formelle, 22% pratiquent une comptabilité non détaillée et 32% n'en tiennent

pas du tout. Le gouvernement devrait insister sur l'importance de tenir une comptabilité régulière, fournir des aides aux PME et offrir des incitations afin qu'elles se familiarisent avec la pratique en question.

Ensuite, de nombreux obstacles à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise ressortent de l'enquête. Le problème principal relève du système éducatif, qui ne transmettrait pas les compétences requises à l'entrepreneuriat – cet aspect sera discuté ci-après. Les difficultés supplémentaires se rapportent au manque d'informations sur la création d'entreprise et au financement. Les autorités devraient communiquer davantage sur les possibilités offertes aux potentiels entrepreneurs qui, en l'état actuel, ne possèdent pas suffisamment d'information pour entamer des actions concrètes.

Un problème additionnel concerne le manque de relations commerciales entre les grandes entreprises et les PME. En effet, il apparaît que les multinationales et autres grandes entreprises ne fournissent que très peu de services aux firmes locales. Les deux types d'acteurs ne bénéficient donc pas l'un de l'autre, alors même que la constitution de liens plus étroits dynamiserait l'économie centrafricaine. Il s'agirait de fonder des liens écosystémiques entre une industrie de transformation et les fournisseurs de matières premières (le bois essentiellement).

Commerce et intégration économique durable:

Le développement du commerce souffre d'un certain nombre d'obstacles mis en avant par les répondants: ces derniers considèrent que le problème principal concerne le manque d'efficacité des autorités compétentes, suivi de près par le poids trop important des impôts et taxes sur les importations; viennent ensuite le problème de la corruption, le manque d'infrastructures de transport et la sécurisation de la marchandise. Il est évident que la sécurisation du territoire national permettrait l'intensification du commerce, mais des efforts parallèles peuvent être entrepris afin de limiter les effets négatifs mentionnés ci-dessus. L'État se doit d'investir dans ses agents, qui sont pour l'instant jugés peu compétents voire corrompus: leur performance devrait être suivie de manière plus étroite, du temps devrait être consacré à leur formation, tandis que les actes de corruption se doivent d'être sanctionnés sévèrement. Quant au niveau trop élevé des taxes sur les

importations, une étude devrait être menée afin de déterminer si certaines pourraient être abaissées.

La question des infrastructures physiques et du réseau routier sera développée ci-après.

Environnement juridique et réglementaire propice:

De nombreux efforts ont été fournis ces dernières années afin de faciliter la création d'entreprise, notamment quant aux aspects administratifs. Cependant, l'enquête souligne des défaillances qu'il s'agirait de corriger: les trois principaux types d'impôts et de contributions (l'impôt sur le revenu des sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et les impôts sur le travail) requerraient ainsi pour leur préparation presque 500 heures par an pour les PME, un chiffre qui est bien supérieur à la moyenne en Afrique sub-saharienne (281 heures par an). Un plan de facilitation ou de simplification devrait donc être entrepris.

Les processus de formalisation et d'enregistrement pourraient être développés davantage, dès lors que les différents services semblent atteindre les entreprises de manière très inégale: 86% des entreprises déclarent s'être enregistrées au service des impôts, 64% au registre du commerce, 51% à la sécurité sociale et 38% au guichet unique de formalisation. Il est alors primordial d'accroître la visibilité de ces services et de faciliter davantage les procédures de formalisation.

Concernant l'environnement légal, les personnes interrogées estiment que la protection des consommateurs est particulièrement déficiente, devant la protection des investisseurs, l'approvisionnement en matières premières, l'utilisation des ressources naturelles et l'acquisition des marchés publics. Le gouvernement devrait donc s'engager dans un projet d'amélioration de la protection des consommateurs et des investisseurs.

Accès aux services financiers:

Il est clair que l'accès aux services financiers constitue un problème majeur pour l'économie centrafricaine. Le sondage révèle en effet que l'immense majorité des répondants puiseraient dans leurs épargnes ou fonds propres en cas de besoin de financement, et que très peu penseraient à faire appel à une banque. Ce déficit de culture

financière entrave la création d'entreprises et la mise en œuvre de projets innovants.

Infrastructures physiques:

L'état des routes constitue l'une des préoccupations principales des entreprises en Centrafrique. Leur qualité est jugée très mauvaise, de même que la densité du réseau: il s'agira donc de développer les infrastructures routières en fonction de ces deux perspectives (qualité du revêtement et quantité de voies). Il est nécessaire de relier les zones rurales aux centres urbains, afin de multiplier les possibilités d'échanges. Il s'agira de privilégier les axes stratégiques liés aux ressources naturelles (secteurs minier et forestier) avant d'élargir de plus en plus le réseau. Le désenclavement des zones rurales doit également passer par le développement des technologies de l'information et de la communication. Les deux autres éléments d'insatisfaction concernent l'accès aux énergies et la qualité de l'eau. En parallèle, les services de réparation des routes et des ponts doivent être perfectionnés.

Éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie:

Le système éducatif est la cible de nombreuses critiques constructives, ce qui laisse entrevoir une large marge de progression. Les personnes interrogées soulignent plusieurs points d'insatisfaction. Premièrement, les écoles n'offriraient pas les compétences requises à l'entrepreneuriat et au

monde professionnel en général; il existe un écart trop important entre les connaissances enseignées et les aptitudes exigées par les employeurs. Il est alors nécessaire de réviser les programmes éducatifs en coopérant de manière étroite avec les associations d'employeurs. Le secteur privé se plaint en effet de ne pas trouver de main-d'œuvre compétente, ce qui peut être corrigé à travers un examen approfondi des compétences requises, lesquelles pourraient être intégrées au cursus éducatif. Notre sondage révèle que le domaine dans lequel les entreprises auraient le plus besoin de soutien est la gestion et planification d'entreprise. Ensuite, les manques de savoir-faire technique, de compétences en matière de comptabilité, de qualifications juridiques et de connaissances en marketing sont les principales carences qu'il faudrait combler.

Cependant, le problème de l'éducation ne devrait pas concerner uniquement les établissements scolaires: les entreprises elles-mêmes doivent jouer un rôle plus important dans la formation continue de leurs employés. Pour l'instant, les firmes ne prennent pas assez en charge le développement de leur force de travail, alors qu'elles devraient justement investir dans celle-ci. Le gouvernement devrait encourager dans un premier temps les grandes entreprises et les multinationales à former leurs travailleurs.

► Bibliographie

Africa Business Communities, janvier 2018, African Development Bank provides \$21 million for Central Africa fiber backbone project. Consulté le 02.01.2019. Disponible à l'adresse: [https://africabusinesscommunities.com/news/african-development-bank-provides-\\$21-million-for-central-africa-fiber-backbone-project/](https://africabusinesscommunities.com/news/african-development-bank-provides-$21-million-for-central-africa-fiber-backbone-project/)

AFDB, Central African Republic. Consulté le 11.11.2018. Disponible à l'adresse: <https://www.afdb.org/en/countries/central-africa/central-african-republic/>

African Development Bank (AFDB), mars 2017, CAF Economic and Financial Reform support Programme. Consulté le 17.11.2018. Disponible à l'adresse: https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/CAR-Approved-Economic_and_Financial_Reform_Programme.pdf

African Development Bank (AFDB), janvier 2020, Perspectives économiques en Centrafrique. Consulté le 18.03.2020. Disponible à l'adresse: <https://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-economic-outlook>

Ambassade des États-Unis en République centrafricaine, septembre 2017, Rapport 2016 sur les droits de l'homme - République centrafricaine. Consulté le 14.10.2018. Disponible à l'adresse: <https://cf.usembassy.gov/fr/rapport-2016-sur-les-droits-de-lhomme-republique-centrafricaine/>

BAD, 2018, Perspectives économiques en Afrique, Note Pays République Centrafricaine. Consulté le 11.11.2018. Disponible à l'adresse: https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/country_notes/RCA_note_pays.pdf

Banque mondiale, novembre 2010, République centrafricaine. Analyse Environnementale de Pays: Gestion environnementale pour une croissance durable. Consulté le 27.01.2019. Disponible à l'adresse: <http://siteresources.worldbank.org/INTRANETENVIRONMENT/Resources/CARCEAfrench.pdf>

BDEAC, mars 2015, Document de Stratégie Pays Pour le Développement du Secteur Privé et des PME - Centrafrique. Consulté le 15.12.2018. Disponible à l'adresse: https://www.bdeac.org/upload/docs/application/pdf/2016-06/document_de_strategie_pays_centrafrique1.pdf

BIRD/Banque mondiale, mai 2011, Infrastructure de la République centrafricaine: Une perspective régionale. Consulté le 12.01.2019. Disponible à l'adresse: http://siteresources.worldbank.org/CARINFRENCHEXTN/Resources/AICD-CAR_Country_Report_Fr.pdf

Bureau of Economic and Business Affairs, juin 2012, 2012 Investment Climate Statement - Central African Republic Report. Consulté le 11.11.2018. Disponible à l'adresse: <https://www.state.gov/e/eb/rls/othr/ics/2012/191125.htm>

Central Intelligence Agency (CIA), janvier 2019, Central African Republic, The World Factbook. Disponible à l'adresse: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ct.html>

Freedom House, 2018, Central African Republic Profile. Disponible à l'adresse: <https://freedom-house.org/report/freedom-world/2018/central-african-republic>

GBAD, 2012, Environnement de l'Investissement Privé en République Centrafricaine. Disponible à l'adresse: <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/R%C3%A9publique%20Centrafricaine%20-%20Environnement%20de%20l%E2%80%99investissement%20priv%C3%A9.pdf>

Groupe de la Banque Mondiale, 2016, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE: Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021. Disponible à l'adresse: https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/car_main_report-a4-french-web.pdf

Human Rights Watch, octobre 2017, "Ils disaient que nous étions leurs esclaves" Violences sexuelles perpétrées par les groupes armés en République centrafricaine. Disponible à l'adresse: <https://www.hrw.org/fr/report/2017/10/05/ils-disaient-que-nous-etions-leurs-esclaves/violences-sexuelles-perpetrees-par-les>

Human Rights Watch, juin 2017, République centrafricaine: Les personnes handicapées exposées à de graves dangers. Disponible à l'adresse: <https://www.hrw.org/fr/news/2017/06/21/republique-centrafricaine-les-personnes-handicapees-exposees-de-graves-dangers>

IMF, 2016, Central African Republic: 2016 Article IV Consultation and Request for a Three-Year Arrangement Under the Extended

Credit Facility-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for the Central African Republic. Disponible à l'adresse: https://books.google.ch/books?id=PY-beDAAAQBAJ&pg=PA7&lp=PA7&dq=access+to+finance+central+african+republic&source=bl&ots=2UpKIMNdwf&sig=UH3RIRVyU_RSX1kouetT0JZacD8&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjK2NKuljvAhUQmrQKHWSkC3M4ChDoATAHegQIAhAB#v=onepage&q=access

International Legal Assistance Consortium (ILAC), 2017, Rapport d'évaluation de l'état de droit: République Centrafricaine. Disponible à l'adresse: <http://www.ilacnet.org/wp-content/uploads/2017/05/ILACs-Rule-of-Law-Assessment-Report-Central-Africa-Republic-2017-.pdf>

LA CROIX, octobre 2019, La Centrafrique demande à la Russie de renforcer son aide militaire. Disponible à l'adresse: <https://www.la-croix.com/Economie/Centrafrrique-demande-Russie-renforcer-aide-militaire-2019-10-23-1301056133>

LE MONDE, septembre 2017, En Centrafrique, des plans de paix en série et toujours la guerre. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/09/19/en-centrafrique-des-plans-de-paix-en-serie-et-toujours-la-guerre_5187865_3212.html

MINUSCA, septembre 2018, La MINUSCA poursuit son appui à l'extension de l'autorité de l'État et au renforcement de l'État de droit en RCA, Note d'information. Disponible à l'adresse: <https://minusca.unmissions.org/la-minusca-poursuit-son-appui-%C3%A0-l%E2%80%99extension-de-l%E2%80%99autorit%C3%A9-de-l%E2%80%99etat-et-au-renforcement-de-l%E2%80%99etat-de>

MINUSCA, juillet 2017, Le gouvernement et la MINUSCA soulignent l'importance de l'initiative africaine pour résoudre la crise en RCA. Disponible à l'adresse: <https://minusca.unmissions.org/le-gouvernement-et-la-minusca-soulignent-l%E2%80%99importance-de-lini-tiative-africaine-pour-r%C3%A9soudre-la-0>

MINUSCA, mai 2017, Un rapport des Nations Unies sur les droits de l'homme met en relief 13 années de violence et d'impunité en République Centrafricaine, Communiqué de presse. Disponible à l'adresse: <https://minusca.unmissions.org/un-rapport-des-nations-unies-sur-les-droits-de-lhomme-met-en-relief-13-ann%C3%A9es-de-violence-et>

MINUSCA, juin 2016, Bangui s'apprête à ratifier les traités et conventions relatifs aux droits de l'homme, Actualités. Disponible à l'adresse:

<https://minusca.unmissions.org/bangui-s%E2%80%99appr%C3%AAt-%C3%A0-ratifier-les-trait%C3%A9s-et-conventions-relatifs-aux-droits-de-l%E2%80%99homme-c%E2%80%99est-pour>

MISAC, 2015, R.C.A. - Monitoring 2015 des violences basées sur le genre et des violences sexuelles, Bulletin infographique 2. Disponible à l'adresse: <http://www.peaceau.org/uploads/au-misac-rca-monitoring-2015-des-violences-ba-sees-sur-le-genre-des-violences-sexuelles-1-.pdf>

MSF, juillet 2016, VIH en République centrafricaine: « les gens continuent de mourir du Sida ». Disponible à l'adresse: <https://www.msf.fr/actualites/vih-en-republique-centrafricaine-les-gens-continuent-de-mourir-du-sida>

OCHA, mai 2015, Healing health care in Central African Republic. Disponible à l'adresse: <https://www.unocha.org/story/healing-health-care-central-african-republic>

OIT, novembre 2017, Programme Pays pour le Travail Décent 2017-2021 République Centrafricaine. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---program/documents/genericdocument/wcms_622395.pdf

OIT, juin. 2018, International Labour Conference, Provisional Record, 107th Session, Geneva, May-June 2018. Disponible à l'adresse: http://www.oit.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_632717.pdf

OMC, juin 2013, Examen des politiques commerciales: Rapport de la communauté économique et monétaires des États de l'Afrique Centrale (CEMAC). Disponible à l'adresse: <https://studylibfr.com/doc/1020232/restricted-wt-tpr-g-285-24-juin-2013--13>

OMC, juin 2013, Examen des politiques commerciales: Rapport de la communauté économique et monétaires des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), Annexe 4: République Centrafricaine. Disponible à l'adresse: https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/s285-03_f.pdf

ONU Femmes, septembre 2018, La parité homme femme doit être encouragée et respectée en République Centrafricaine, Nouvelles. Disponible à l'adresse: <http://africa.unwomen.org/fr/news-and-events/stories/2018/09/central-africa-republic>

ONU Info, février 2018, Centrafrique: la voie de la paix et de la réconciliation reste longue et ardue, selon le chef de la MINUSCA, Paix et sécurité. Disponible à l'adresse: <https://news.un.org/fr/story/2018/02/1006501>

PNUD, septembre 2015, Rapport d'analyse diagnostique de la problématique de l'emploi, particulièrement l'emploi des jeunes en RCA post crise. Disponible à l'adresse: <http://www.cf.undp.org/content/dam/car/docs/pauvret%C3%A9/EMPLOI%20RAPPORT%20FINAL%20logo%20RCAPNUD.pdf>

Société Générale, septembre 2018, Central African Republic: Country Risk. Disponible à l'adresse: <https://import-export.societegenerale.fr/en/country/central-african-republic/investment-country-risk>

Transparency International, janvier 2014, Time to put transparency on Central Africa's agenda. Disponible à l'adresse: https://www.transparency.org/news/feature/time_to_put_transparency_on_central_african_agenda

UNDP, 2018, Human Development Reports, 2018 Statistical Update. Disponible à l'adresse: <http://hdr.undp.org/en/2018-update>

UNDP, 2018, Central African Republic, Briefing note for countries on the 2018 Statistical Update. Disponible à l'adresse: http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/CAF.pdf

World Bank, Gender data portal, Central African Republic. Consulté le 13. 02.2019. Disponible à l'adresse: <http://datatopics.worldbank.org/gender/country/central-african-republic>

World Bank, mai 2018, The World Bank in Central African Republic, Overview. Disponible à l'adresse: <https://www.worldbank.org/en/country/centralafricanrepublic/overview> consulté le 13.02.2019

World Bank Group (WBG), 2018, Doing Business 2019, Central African Republic, Worldbank Flagship Report. Disponible à l'adresse: <http://documents.worldbank.org/curated/en/773761541067390450/pdf/WP-DB2019-PUBLIC-Central-African-Republic.pdf>

World Bank Group, mars 2018, Briser le Cycle des Conflits et de L'instabilité, Cahiers économiques de la République centrafricaine, Premier numéro. Disponible à l'adresse: <http://documents.worldbank.org/curated/en/203881528805174263/pdf/127056-WP-PUBLIC-FRENCH-Briser-le-Cycle-des-Conflits-et-de-Instabilit%C3%A9-en-RCA.pdf>

World Trade Organisation (WTO), Annexe 4 République Centrafricaine. Disponible à l'adresse: https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/s285-03_f.pdf

World Vision, juin 2018, Central African Republic Conflict: Fast Facts and How to Help. Disponible à l'adresse: <https://www.worldvision.ca/stories/disaster-relief/central-african-republic-conflict-fast-facts>

ISBN 978 92 2 032595 7



9 789220 325957